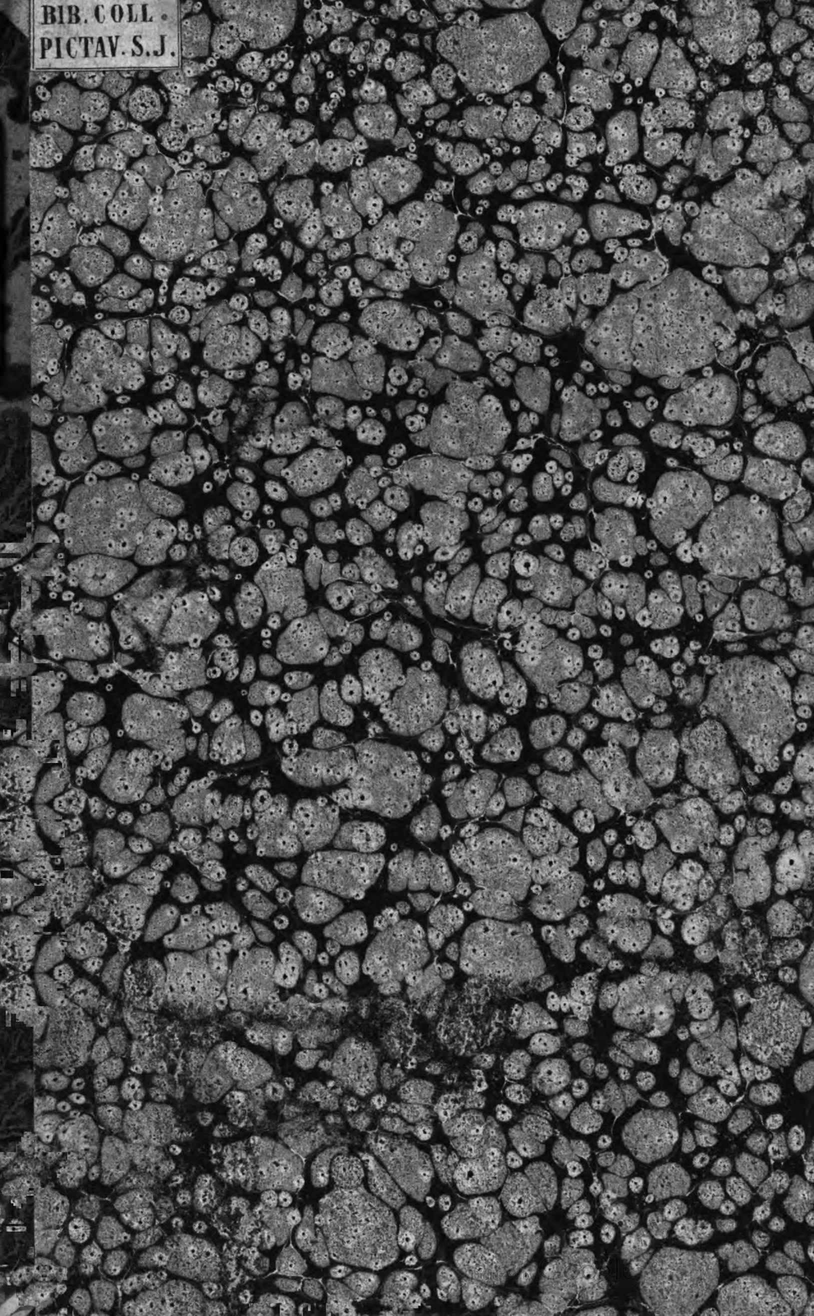
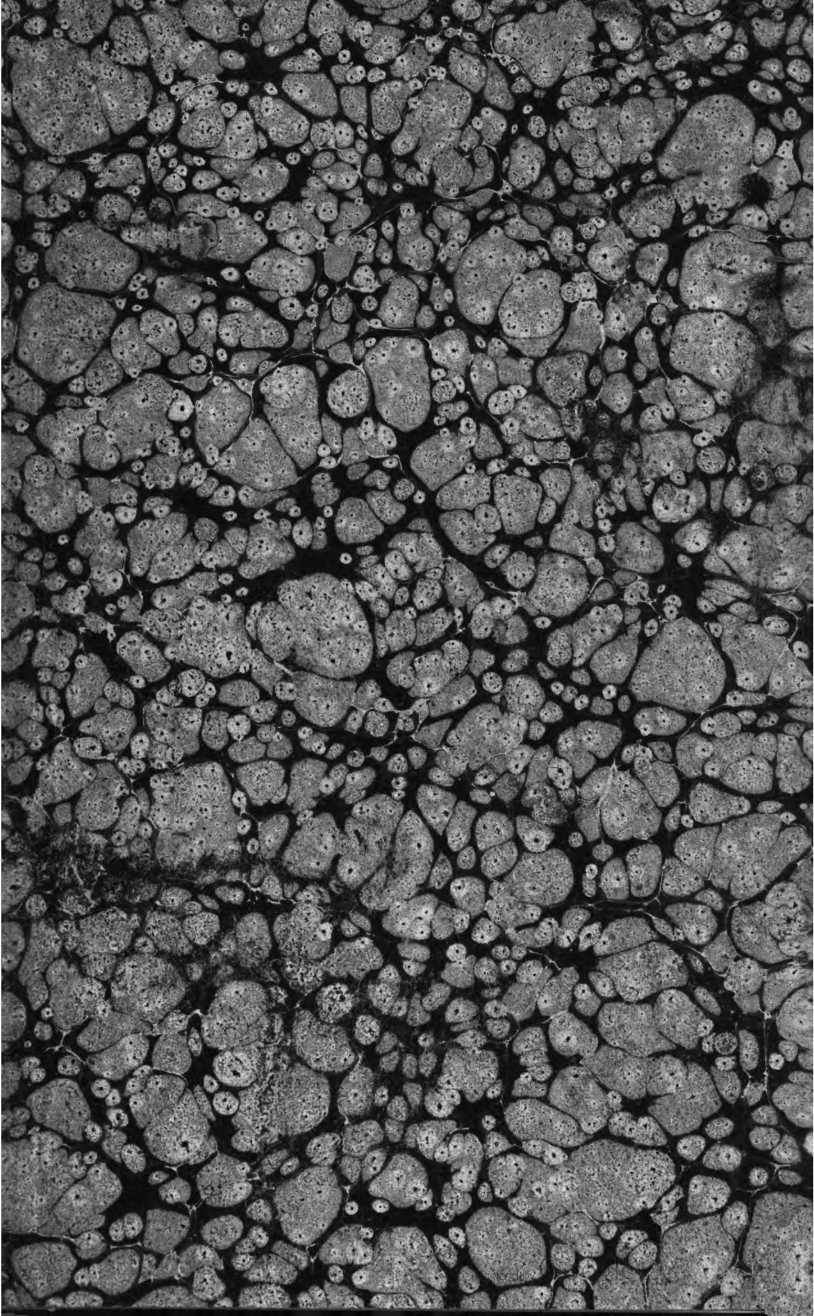



BIB. COLL.
PICTAV. S.J.



# OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

# MOÏNA

OU

## LE CHRISTIANISME EN BRETAGNE ET LES DERNIERS DRUIDES

**Par L.-F. JÉHAN (de Saint-Clavien). — Un volume in-12 de VIII-346 pages (1869), chez Casterman à Tournai, chez Kittler à Leipzig, et chez P. Laroche à Paris. — Prix : 2 fr.**

« Le druidisme armoricain fut, sur notre sol, l'erreur religieuse la plus longue et la plus difficile à vaincre. Réfugié dans ses forêts, protégé par un fanatisme exalté autant que silencieux, préparant dans l'ombre des trames toujours nouvelles pour empêcher les conquêtes de l'Évangile au IVe siècle, alors que toutes les autres nations semblaient venir d'elles-mêmes au-devant de la lumière et du salut, on le crut un moment aussi indomptable que l'est aujourd'hui l'islamisme dans les contrées qu'il désole. — C'est cette lutte émouvante que M. Jéhan s'est proposé de présenter à nos yeux dans un de ces récits dramatico-religieux, introduits dans les *Annales ecclésiastiques* par le cardinal Wiseman. L'auteur connaît la Bretagne ; il sait d'ailleurs écrire ; il a étudié son sujet, et, tout en faisant naître des circonstances de pure imagination, il a soin de les adapter aux notions historiques et archéologiques les plus précises. Les notes, en particulier, méritent toute l'attention des hommes instruits : il y a là mille rapprochements, mille renseignements étymologiques d'un réel intérêt. Signalons aussi à ce même titre les notes plus étendues placées à la fin du volume. C'est une œuvre sérieuse que nous avons ici, et cependant rédigée de manière à être lue avec charme par ceux même qui n'ont qu'une instruction bornée et par les enfants. Le style est imagé, vivant. Quelques-uns des chants prêtés aux bardes armoricains sont même fort remarquables comme compositions poétiques : l'origine des choses (p. 160) ; Méléna, la vierge de Senn (p. 32) ; la fiancée de Cézon (p. 36), etc. Autant en dirons-nous des tableaux et des descriptions... » Voir tout cet article dans la *Bibliographie catholique,* n° de décembre 1869. — Voir aussi, dans le journal *Le Breton,* des Côtes-du-Nord, un brillant article par M. le Vte DE BÉLIZAL, n° du 27 juin 1869.

# EXAMEN CRITIQUE

DES

# NOUVELLES PUBLICATIONS

## CONTRE L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

**Avec une INTRODUCTION sur les Origines du Christianisme dans les Gaules, in-8° de plus de 200 pages. Tours, chez les libraires. — Prix : 1 fr. 50.**

« La question des *Actes de saint Saturnin* a été étudiée dans la *Revue* (t. II, juillet 1860, et t. VII, janvier 1863). Il en résulte que, par suite des travaux de M. Latou, saint Saturnin semble devoir être assigné, lui aussi, au Ier siècle. De son côté, M. Jéhan (de Saint-Clavien) est arrivé à la même conclusion par rapport à saint Gatien de Tours. Voir l'intéressant opuscule de M. Jéhan : *Le Christianisme dans les Gaules* (Paris, 1869). » Le P. MONTROUZIERS, *Revue des sciences ecclésiastiques*, n° 121, p. 58. janv. 1870.

..... « Le présent travail n'a d'autre but que de signaler aux lecteurs de la *Revue de l'art chrétien* le dernier ouvrage de M. Jéhan (de Saint-Clavien), une des plus intéressantes publications faites depuis plusieurs années sur la question des Origines chrétiennes de la France. Sans doute en en rendant compte, nous parlons aussi des autres écrits publiés sur le même sujet, mais nous tenons à dire que le livre de M. Jéhan les résume tous, et à rappeler que son auteur a le mérite d'avoir le premier, à Tours du moins, pris la défense de l'antique tradition de cette Église.

« L'attaque violente et passionnée du Chevalier Noir aurait justifié de la part de M. Jéhan une réponse plus acerbe. Il devait répondre et il l'a fait d'un bon style, et s'il a retourné contre son adversaire les traits ironiques qu'il avait essayé de lui lancer, il usait d'un droit de légitime défense, en le battant avec ses propres armes... » M. Ch. SALMON, de la Société des antiquaires de Picardie, *Revue de l'art chrétien*, t. XIII.

Voir aussi un éloquent article publié dans l'*Univers* du 11 juillet 1869, par M. l'abbé de Barral.

LES

# LÉGENDES VENGÉES

OU

## SAINT GRÉGOIRE DE TOURS

### HISTORIEN DES TRADITIONS APOSTOLIQUES DE NOS ÉGLISES

PAR L.-F. JÉHAN (DE SAINT-CLAVIEN)

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE, ETC., ETC.

Qui ne voit qu'un peuple, surtout quand il s'agit de sa religion, a une mémoire plus sûre que celle de l'homme, et que l'âge, au lieu de l'altérer, la renouvelle sans cesse? Ce qui est gravé sur l'autel par le culte et dans le cœur par la prière, dure plus que le marbre et que l'airain. LACORDAIRE.

On ne peut révoquer en doute nos missions apostoliques qu'en s'abandonnant à ces excès qui ruinent la piété, la raison et le respect qu'on doit aux plus anciens Pères de l'Église et à nos traditions.
R. OUVRARD, *dernières lignes de son livre.*





TOURS

IMPRIMERIE JULES BOUSEREZ

1870

# INTRODUCTION

> **Souvent les lumières ne manquent pas, mais on manque de personnes assez éclairées pour en faire l'application.**
> **DD. Tassin et Toustain. *Nouv. Diplom.* Préf. xvii.**

Voici la troisième brochure que nous publions depuis qu'on a soulevé, il y a bientôt deux ans, la question des *Origines* de l'Église de Tours. On ne peut nier que, dans cet intervalle, l'opinion pour le iiie siècle n'ait perdu beaucoup de terrain.

Nous avons souvent remarqué l'effet favorable que produisait généralement, sur les esprits droits et sans préventions, l'exposé clair et précis de la question. Deux hypothèses se présentent.

Première Hypothèse. — Saint Grégoire de Tours, adoptant la date du consulat de Decius et de Gratus (250) qu'il trouve dans les *Actes* de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, place dans ces *Actes* six autres évêques, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Martial de Limoges, Gatien de Tours, etc., qu'il dit envoyés dans les

Gaules à cette époque, en même temps que saint Saturnin.

Si cette hypothèse est admise, l'Église de Tours, qui s'appuie sur sa liturgie et sur une tradition immémoriale pour soutenir que saint Gatien appartient au Ier siècle, se trouvera atteinte et convaincue :

1° Ou d'avoir *ignoré* ses véritables origines, ce qu'il serait absurde de dire, puisque depuis douze cents ans, elle a toujours eu entre les mains les ouvrages de saint Grégoire, un de ses plus illustres évêques, qui les lui fait connaître;

2° Ou de n'avoir pas *compris* saint Grégoire, ce qui ne peut s'admettre davantage;

3° Ou enfin, connaissant fort bien que saint Gatien était du IIIe siècle, d'avoir *rejeté* cette date vers le XIIIe siècle, et abandonné le témoignage de saint Grégoire, pour se donner des origines mensongères, pour fausser son histoire, pour introduire dans sa liturgie et chanter pendant six siècles, dans les solennités de sa cathédrale, sans que les chanoines de Saint-Martin aient jamais protesté ni aucune Église des diocèses voisins, une légende sans fondement, un saint Gatien apocryphe, qu'elle a fait remonter au Ier siècle, après l'avoir proclamé du IIIe pendant environ neuf cents ans...

Honnête lecteur, parmi ces injures, vous sentez-vous suffisamment autorisé à en choisir une pour en charger une Église antique et vénérable, comme l'Église métropolitaine de Tours?...

Oui, l'honneur d'une grande Église de France!...

Voilà, dans l'hypothèse que nous venons de poser, la question de saint Gatien.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE. — Au temps de Grégoire de Tours, il existait incontestablement une tradition où il a puisé, à l'exception de la date des *Actes* de saint Saturnin, tout ce qu'il dit lui-même de saint Gatien et des six autres évêques, envoyés avec lui dans les Gaules. Suivant cette tradition, saint Ursin est LE DISCIPLE DES SEPT ÉVÊQUES, ORDONNÉ PAR LES DISCIPLES DES APOTRES et envoyé à Bourges (*Hist. des Francs,* l. Ier, ch. XXVIII; de la *Gloire des Confesseurs,* ch. LXXX); saint Saturnin a été aussi ORDONNÉ PAR LES DISCIPLES DES APOTRES (ch. XLVIII du Ier l. de la *Gloire des Martyrs*); saint Martial EST VENU D'ORIENT EN COMPAGNIE DE DEUX PRÊTRES (de la *Gloire des Confesseurs,* ch. XXVII); de plus, saint Grégoire affirme que les sept évêques sont les PREMIERS PRÉDICATEURS qui aient prêché la foi dans les contrées où ils ont été envoyés, ce qui rend tout à fait invraisemblable qu'Arles, Narbonne, Toulouse, etc., n'eussent pas encore *entendu pro-*

*noncer le nom du Christ* en 250, comme dit le *Propre* actuel de Tours. Il résulte donc des textes de saint Grégoire, interprétés par d'autres passages du même auteur, que saint Gatien et ses six compagnons remontent aux temps apostoliques.

Telle est la tradition uniforme et constante de l'Église de Tours.

Pour prendre un parti et choisir entre ces hypothèses, il ne suffit pas toujours d'avoir une science étendue et beaucoup d'érudition, il faut de plus une saine critique et un juste discernement pour appliquer cette science ; or, vous le savez, « Après « l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde « de plus rare, dit La Bruyère, ce sont les dia- « mants et les perles (1). »

Il y a quelques années, s'adressant au clergé de Paris, réuni dans la chapelle de Saint-Sulpice, un éloquent prélat faisait entendre ces paroles : « Le dernier mot n'est pas dit sur les antiques « origines de nos Églises gallicanes. Elles ont « été trop facilement abandonnées; on y re- « viendra (2). » Il serait heureux, en effet, pour notre patrie, ajoute un éminent historien, de voir se réveiller au milieu d'elle le mouvement d'une

(1) *Les Caractères,* ch. XII.

(2) Mgr Berthaud, évêque de Tulle, cité par M. l'abbé Darras.

opinion éclairée et savante qui reprendrait la tradition à sa source pour l'étudier sans prévention, et qui rendrait à la croyance de nos aïeux une justice d'autant plus méritée qu'elle aurait été plus laborieuse et plus tardive.

C'est dans cette direction que nous avions fait quelques études et quelques recherches, sans autre prétention que de nous rendre compte à nous-mêmes de ces belles questions d'*origine* qui sont aujourd'hui dans les goûts de tous les hommes éclairés et sérieux. Ces études et ces recherches toutes pacifiques, accueillies avec un si sympathique empressement par le clergé et les hommes érudits qui suivent le mouvement des sciences historiques, ont soulevé, de la part de quelques-uns de nos collègues à la Société archéologique de Touraine, une opposition passionnée. Ils ont cru pouvoir impunément déclarer la guerre aux légendes, aux antiques et inébranlables traditions de nos Églises. Celles-ci ont trouvé d'habiles et zélés défenseurs qui ont mis à néant l'argumentation décrépite de nos polémistes attardés. Nous avons osé mêler notre voix à ces voix éloquentes, qui ont rendu aux saints fondateurs de nos Églises leurs glorieux priviléges. Nos adversaires prétendent avoir découvert jusqu'à *Treize Cas* dans notre *Examen critique* de plus de deux cents

pages in-8° ; nous venons y répondre et en présenter à notre tour, à nos contradicteurs, *un nombre illimité,* extrait de leurs ouvrages. Ils peuvent compter que nous ferons toujours en sorte de n'être jamais en retard sur aucun point avec eux.

Des savants, étrangers à notre diocèse, très-exercés dans ces sortes de controverses, se sont émus des luttes engagées à Tours, dans lesquelles ils se sont sentis atteints eux-mêmes et blessés. C'est le commencement d'une réaction qui devait nécessairement se produire devant les agressions si téméraires de nos Grégoriens et la fausse direction de leur critique. Leurs nombreuses brochures n'ont servi qu'à démontrer leur radicale impuissance. Ils sont au fond d'un impasse dont ils ne peuvent maintenant sortir que par une éclatante retractation sur laquelle nous osons toujours compter. Déjà d'étonnantes concessions ont été faites ; ils ont un pied sur le seuil, ils entreront dans le temple... Et tous ensemble, d'une même voix et d'un même cœur, nous réciterons cette belle prière de l'illustre Canisius, adressée à Dieu pour le remercier de nous avoir envoyé, dès les premiers temps, de zélés prédicateurs devenus les glorieux fondateurs de nos Églises :

« Benedictus sis, Domine, perennis fons bono-

« rum omnium, qui sanctos Apostolos Filii tui
« primogenitos, ac primos Evangelii præcones,
« Ecclesiæque christianæ columnas ac funda-
« menta præ sanctis omnibus delegisti, ut eorum
« salutaribus doctrinis et admirandis operibus
« fides Catholica apud Judæos et Gentes totoque
« terrarum orbe plurimum illustraretur. Etc. »
*Paradisus animæ christianæ,* De cultu et vener. Sanct. p. 97.

---

# LES LÉGENDES VENGÉES

## AVEUX, ERREURS ET CONTRADICTIONS DE LEURS ADVERSAIRES.

### I

### MON DICTIONNAIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME.

Je suis grégorien en 1855; contradictions; je soutiens saint Trophime et saint Denys au Ier siècle. — Nos adversaires ont aussi leurs cas. — Blâme qu'on leur adresse.

Sur la fin de l'automne dernier, M. l'abbé Chevalier m'exprima le désir de consulter mon *Dictionnaire des Origines du Christianisme*. Je le lui portai moi-même. Quinze jours après, il me le rapportait, puis, de nouveau, il venait me le demander pour M. Bourassé, auquel je m'empressai également de l'envoyer.

Mon Dictionnaire a été publié, comme le millésime l'indique, il y a quinze ans, et non pas dix ans comme le dit M. Chevalier (p. 36 de ses *Études*, etc., n° I). Or, il y a quinze ans, la question des *Origines* apostoliques de nos Églises ne faisait que commencer à occuper les esprits en France. M. l'abbé Faillon avait paru en 1848, mais on ne l'avait pas encore apprécié

généralement à toute sa valeur. J'hésitais entre cet écrivain, d'une si vaste et si solide érudition, et Grégoire de Tours, dont le système était attaqué avec une vigoureuse critique par le professeur de Saint-Sulpice; mais je n'en étais pas alors suffisamment frappé. Aussi je suivis l'opinion de saint Grégoire dans l'article ÉGLISES D'OCCIDENT de mon Dictionnaire, ainsi que dans l'article GAULES (*Introduction du christianisme dans les*). Seulement, dans celui-ci, je dispute saint Trophime à Grégoire de Tours, et je me prononce contre lui très-nettement sur ce point (1). J'étais ébranlé par l'autorité des nombreux écrivains, bons grégoriens d'ailleurs, qui abandonnent saint Grégoire de Tours et mettent saint Trophime au Ier siècle (2).

Mes éminents collègues s'empressèrent de découper, en s'applaudissant sans doute d'un si bon tour, divers passages de mon Dictionnaire et de les mettre en regard les uns des autres pour démontrer que j'étais en contradiction avec moi-même, opposant, par exemple, le saint Trophime et le saint Denys de Gré-

(1) Je ne me suis jamais contredit que pour abandonner ce qui me paraissait une vérité douteuse et la remplacer par une autre vérité qui me semblait moins contestable. C'est à quoi l'on en est réduit souvent dans les questions difficiles et controversées. Et ici la sincérité, la bonne foi, l'amour de la vérité excusent bien des choses. Que faire d'ailleurs quand le problème est environné de ténèbres et que le *fiat lux* n'a point encore jaillit pour nous du sein du chaos?...

(2) Voy. le premier *cas* de M. l'abbé Chevalier, ch. x.

goire de Tours du IIIe siècle au saint Trophime et au saint Denys du Ier (1). Il est certain qu'ayant affaire à Grégoire de Tours, qui se contredit et se trompe de tant de manières, il ne m'était guère possible de m'en tirer avec honneur, et le moindre malheur qui pouvait m'arriver, c'était de ne point être d'accord avec moi-même. Quoi qu'il en soit, je crois que mes deux critiques avaient moins que personne le droit de me jeter la pierre (2). J'aurais trop beau jeu si je prenais ma

(1) Je donne dans mon Dictionnaire une analyse en sept colonnes, petit texte, de l'ouvrage de M. Faillon, et je ne dissimule pas que je me range à son sentiment sur saint Denys, envoyé par saint Clément. La *première variation* sur saint Denys, page 9 des *Études,* etc., n° I, est une citation de Fortia d'Urban. Voici les paroles de ce savant... : « Faire du premier évêque de Lutèce, Denys, un membre de l'Aréopage, converti par saint Paul, c'était un curieux tour de force, longtemps en vogue, grâce au patriotisme plus fervent qu'éclairé des abbés de Saint-Denys. » Je cite les *Annales du Hainaut,* par J. de Guise, trad. par M. de Fortia, t. IV, p. 442. M. l'abbé Chevalier est heureux de m'attribuer à moi-même personnellement les excentricités de langage de M. de Fortia et se donne bien garde de renvoyer à celui-ci.

(2) M. Bourassé a cru devoir placer en tête de sa *Lettre à M. l'abbé Rolland* UN DÉFI A M. JÉHAN, sans reproduire notre réponse publiée dans l'*Union libérale* du 19 février 1870. Un peu d'impartialité ne lui aurait pas coûté beaucoup. Il aurait d'ailleurs évité par ce procédé honnête de prendre sous sa responsabilité l'interprétation impossible et ridicule que M. l'abbé Chevalier a donnée de ma *note* dans son premier *cas,* qui sera réfuté plus loin, ch. X. Après avoir publié

revanche comme elle s'offre à moi dans leurs écrits; mais je ne veux pas publier un volume. Ils ont aussi, nous allons le démontrer, leurs erreurs, leurs contradictions, leurs *cas*, ainsi qu'ils appellent ces défaillances intellectuelles : *Omnis homo mendax*. C'est ce qu'il est urgent de faire enfin connaître au public.

Nous avons entendu des ecclésiastiques protester contre certains passages de ces brochures au ton si tranchant, aux allures si peu mesurées, « dans lesquelles, disaient-ils, des membres du clergé semblent donner la main au rationalisme allemand, contre lequel M. Bourassé s'est élevé lui-même avec tant de force dans ses *Verrières*. On croit, ajoutaient-ils, apercevoir le sourire de Méphistophélès par-dessus leurs épaules, lorsqu'on entend leur fameux C'EN EST FAIT A TOUT JAMAIS DES LÉGENDES PLUS OU MOINS POÉTIQUES (1)... Qu'ils essaient donc un peu de *dénicher*

une brochure de quarante pages où le *Chevalier Noir* avait pris l'initiative des railleries les plus blessantes pour répondre à une brochure qui n'avait certes offensé personne, on laisse s'écouler huit mois de trêve et de silence, après quoi on recommence ce qu'on appelle la *guerre à outrance*, une guerre toute de personnalités, dans la brochure *Les treize cas*, dans la *Lettre à M. l'abbé Rolland*. Et ce sont des hommes graves, des ecclésiastiques, qui donnent au public ces exemples de dignité, de charité, de modération, de critique courtoise, de respect pour des opinions parfaitement libres et qui ont, au moins autant que les leurs, le droit de se produire!

(1) *Les Origines de l'Église de Tours*, p. 11 (1869).

saint Martial, par exemple, du Ier siècle, où Pie IX vient de le replacer, et de jeter à bas la splendide verrière de cet apôtre de l'Aquitaine, qui flamboie depuis six siècles au-dessus de leur tête, dans les hauteurs du chœur de l'église métropolitaine de Tours (1). »

Nous avouons que nous préférons de beaucoup à la phrase qui *exterminait* tout à l'heure les *légendes* celle-ci que nous prenons dans les *Verrières*, au chapitre même consacré à reproduire la légende de saint Martial et à décrire les magnifiques vitraux qui en rappellent les circonstances les plus remarquables :

« On a attaqué avec une sorte d'emportement, au « nom de la critique historique, les autorités de divers « genres sur lesquelles repose la foi de la plupart de « nos Églises aux missions apostoliques dans nos pro- « vinces (2). »

M. l'abbé Chevalier arrive aussitôt pour faire contre-poids à ces belles paroles : « Le texte de notre vieil

(1) On en conviendra sans doute, pour obtenir l'honneur, au XIIIe siècle, d'être choisie parmi tant d'autres et introduite dans le chœur de la cathédrale de Tours, il fallait que la légende de saint Martial fût d'une immense célébrité. On ne fera pas non plus difficulté de reconnaître que l'Église de Tours était bien désintéressée dans les hommages qu'elle rendait ainsi au fondateur de l'Église de Limoges en le plaçant au Ier siècle, contrairement à l'opinion d'un de ses plus illustres évêques, qui le fait venir en 250.

(2) *Les Verrières*, etc., p. 46, in-folio (1849).

historien (Grégoire de Tours) reste comme l'expression la plus sûre de l'antique tradition de l'Église de Tours (1). » Quel éteignoir !... Lisez : la moins sûre...

## II

### M. L'ABBÉ BOURASSÉ, M. L'ABBÉ CHEVALIER ET LES ORIGINES DES ÉGLISES DE FRANCE.

**Saint Saturnin. — Saint Lidoire. — Saint Martial. — Saint Ursin. — Saint Bénigne, etc.**

> Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses, comme sur celles qui leur ont paru les plus vraies et les plus sûres.
> DE LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, ch. XII.

M. L'ABBÉ BOURASSÉ EN 1843-1862. — « L'Église de Beauvais eut pour premier fondateur saint Lucien, sous l'empire de Decius, vers 245. » (*Les Cathédrales de France*, p. 35.)

OBSERVATIONS. — Tout le monde sait que Decius a commencé à régner en 250 et qu'il est mort en 251.

— « Le cours du IIIe siècle est célèbre dans les annales de notre histoire ecclésiastique par la fondation de la plus grande partie des Églises épiscopales en

(1) *Les Légendes au concile de Limoges* en 1031, p. 29 (1870).

France. Les heureuses influences du gouvernement pacifique du grand Constantin, devenu protecteur de la religion persécutée jusqu'à lui, se firent sentir promptement dans toutes les provinces de son vaste empire... A cette époque, le successeur de saint Pierre envoya dans les Gaules une héroïque légion d'apôtres brûlant du désir d'annoncer la bonne nouvelle en tous lieux. » (*Ibid.* p. 252.)

OBSERVATIONS. — Quoi ? Constantin régnait au IIIe siècle ? La vérité est qu'il ne fut déclaré empereur qu'en 306 et qu'il ne publia son édit en faveur des chrétiens qu'en 313. Il y a lieu ici à plus d'une rectification historique importante.

— « L'Église de Toulouse fut fondée vers le milieu du IIIe siècle par saint Saturnin, venu dans les Gaules avec six autres évêques, dont les noms brillent du plus vif éclat dans les fastes de notre histoire ecclésiastique. Ce courageux apôtre, dont le zèle ne put être limité par les bornes de l'Aquitaine, et dont les prédications s'étendirent jusqu'en Espagne, etc. » (*Ibid.* p. 428.)

OBSERVATIONS. — Ah ! M. l'abbé, quelle légende !... Saint Grégoire ne dit-il pas que saint Saturnin est venu à Toulouse *au temps de Decius,* et qu'il est mort sous le même Decius qui n'a régné que quinze mois ? Donc, d'après Grégoire de Tours, saint Saturnin a eu à peine le temps de trouver à Toulouse une grotte obscure ou une crypte ténébreuse pour s'y cacher. Vous compromettez étrangement les textes de l'*Histoire des Francs.*

— « Saint Lidoire fut appelé sur le siége épiscopal de Tours au moment où le monde chrétien commençait à respirer sous la protection du premier empereur converti à la religion de Jésus-Christ. » (*Ibid.* p. 483.)

OBSERVATIONS. — Saint Lidoire ne fut appelé sur le siége épiscopal de Tours qu'en 337 ; selon M. Bourassé lui-même ailleurs (*les Origines,* p. 27), c'est-à-dire l'année même où mourut Constantin. Pendant tout le règne de Constantin, « SI LES PAÏENS (à Tours) VENAIENT A LES DÉCOUVRIR (les chrétiens), ILS LES BATTAIENT DE VERGES OU LES METTAIENT A MORT PAR LE GLAIVE. (*Hist. des Francs,* l. I, c. 43.) Cela n'empêche pas Grégoire de Tours de dire ailleurs que « la paix avait été rendue aux Églises par Constantin. » (*H. des F.,* l. I, c. 34.) Mais pour l'Église de Tours, pendant tout le règne de ce prince, il n'y eut point de *paix*, mais une persécution sanglante : *on mettait à mort les chrétiens par le glaive* (1).

Cela n'empêche point M. Bourassé de dire lui-même (*Origines*, etc., p. 34) : « Saint Grégoire n'attribue pas la vacance du siége à la *persécution,* mais à l'*opposition* des païens. » Cette assertion étonne en présence du *Propre* actuel qui dit (XIII sept., fête de saint Lidoire,

(1) La *persécution à Tours* était particulièrement *impossible* pendant un si long temps, attendu que Constantin avait fixé sa résidence à Orléans, et que les chrétiens, pendant ce temps, pouvaient facilement recourir à lui contre les païens et, partant, se choisir un évêque pour les protéger plus efficacement.

*leçon* IV^e) : « Adeò fervebant acerba in christianos odia, cruentæque insectationes recrudescebant, ut gregi fidelium pusillo et oppresso convenire, sibique pastorem suffragiis communibus eligere non liceret. Tandem sedatis *persecutionum procellis*.... Lidorius.... unanimi omnium credentium assensu, episcopus renuntiatus est. »

Chose curieuse ! le chapitre où M. Bourassé contredit si ouvertement le *Propre* de son Église, a pour titre : *Rectification comme il y en aurait tant à faire.* Imagine-t-on un titre plus malheureux ? M. Bourassé ne s'accorde ici ni avec Grégoire de Tours ni avec lui-même. Il nous fait des légendes.

— « La fondation de l'église de Saint-André de Bordeaux remonte à des âges si éloignés, que cet édifice devrait être regardé comme le premier construit en l'honneur du saint apôtre dont il se glorifie de porter le nom. Cette opinion, adoptée dans une bulle du pape Innocent VIII en date du 25 février 1488, s'accorderait difficilement avec les faits historiques qui démontrent que l'érection de cette église doit être attribuée à saint Martial, l'apôtre des Aquitaines, venu dans les Gaules vers la fin du III^e siècle, au témoignage de saint Grégoire de Tours. » (*Ibid.* p. 573.)

Observations. — On est choqué de voir alléguer ici le témoignage de Grégoire de Tours pour ranger le pape Innocent VIII dans la catégorie des *amateurs de traditions populaires*. Ce jugement peu discret et peu avisé atteint aujourd'hui Pie IX, qui *pense, lui aussi*,

que saint Martial est venu dans les Gaules au Ier siècle du christianisme.

— M. l'abbé Bourassé 1843-1860. — « Les historiens de la ville de Bourges rapportent que l'évêque saint Ursin, apôtre du Berry, obtint de Léocade, sénateur romain... vers 251, une portion de son palais, pour y établir la basilique chrétienne. » (*Les Cathédrales, etc.*, p. 622.)

— M. l'abbé Chevalier 1869. — « Saint Ursin alla à Bourges au Ier siècle, et au IIIe siècle, un autre évêque, dont on ne donne pas le nom, y alla aussi. Rien n'est plus simple et plus clair (1). » (*Défense de saint Grégoire de Tours, etc.*, p. 10.)

Observations. — Ainsi, d'après M. Bourassé, le disciple innommé des sept évêques dont il est parlé au chap. XXIX du Ier l. de l'*Hist. des Francs*, est *certainement le saint Ursin* nommé au ch. LXXX de la *Gloire des Confesseurs;* or, dans ce dernier chapitre, nous lisons : « La cité « de Bourges reçut premièrement la parole du salut par « saint Ursin, qui fut ordonné évêque par les disciples « des apôtres, et qui fut envoyé dans les Gaules et « institua l'Église de Bourges, de laquelle il fut le « premier pasteur. » Comment concilier ce chapitre de la *Gloire des Confesseurs* avec le XXIXe chapitre du

(1) Ce qui paraît si *simple* et si *clair* à M. l'abbé Chevalier est démontré inadmissible, comme nous l'avons fait voir p. 136 et 137 de notre *Examen critique,* etc. Toute cette critique grégorienne danse et voltige sur des ailes de papillon.

l. Ier de l'*H. des F.*? M. Bourassé les a parfaitement conciliés lui-même dans son ouvrage sur les *Verrières*, etc., et cette conciliation a toujours été aussi celle qu'a présentée l'Église de Tours. Voyez ci-après M. Bourassé en 1849 (1).

— « Saint Bénigne, qui reçut à Dijon la couronne du martyre, et qui plus tard devient le protecteur de cette ville, en recevant un culte solennel sur ses autels, fut le premier apôtre de cette contrée vers la fin du IIIe siècle. » (*Ibid.* p. 447.)

Observations. — Le Martyrologe d'Usuard dit (1er novembre) : « A Dijon, saint Bénigne, prêtre, envoyé par saint Polycarpe pour prêcher l'Évangile dans les Gaules. » Il fut martyrisé sous Marc-Aurèle, en 169. M. Bourassé le fait vivre 150 à 160 ans!... Dans l'école de M. l'abbé Bourassé, le IIIe siècle absorbe étonnamment de choses que l'histoire n'y a jamais placées, comme Constantin, saint Bénigne, etc., etc., même aujourd'hui saint Gatien, que son Église a toujours réclamé pour le Ier siècle. Ce que c'est que l'empire d'une idée!

(1) Voir aussi, dans notre *Examen critique,* aux pages déjà citées 136-137, une solution de cette difficulté, donnée par M. Lecoy de la Marche, solution péremptoire et vraiment sans réplique.

## III

### M. BOURASSÉ, M. CHEVALIER ET LE FAMEUX TEXTE DE SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.

M. L'ABBÉ BOURASSÉ EN 1848. — « Saint Gatien, premier évêque de Tours, prêcha le christianisme sur les bords de la Loire, vers le milieu du IIIe siècle, suivant un passage de saint Grégoire qui a vivement exercé la critique et qui l'exercera sans doute fortement encore. »

*Mémoire* lu par M. Bourassé, président de la IVe section de la XVe session du *Congrès scientifique* de France.

M. L'ABBÉ CHEVALIER EN 1869. — « Sous le consulat de Dèce et de Gratus, comme nous le savons par une fidèle tradition (*sicut fideli recordatione retinetur*), la ville de Toulouse reçut son premier évêque, saint Saturnin. Voici donc ceux qui furent envoyés : à Tours, l'évêque Gatien ; à Arles, l'évêque Trophime ; à Narbonne, l'évêque Paul ; à Toulouse, l'évêque Saturnin ; à Paris, l'évêque Denys ; aux Arvernes, l'évêque Austremoine ; à Limoges, l'évêque Martial. » (*Hist des Francs.*)

« Ce texte est très-clair, ce me semble, et n'a pas besoin d'interprétation. » (*Défense de saint Grégoire de Tours*, etc. p. 8.)

## OBSERVATIONS.

Présenter comme l'unique base d'un point d'histoire très-controversé, un passage d'un chroniqueur comme Grégoire de Tours, reconnaître que *ce passage a vivement exercé* la critique, *qu'il l'exercera sans doute fortement encore*, c'est dire sans ambiguïté, que ce passage ne peut être une preuve *certaine, incontestable*, pour fixer l'époque de la venue de saint Gatien dans les Gaules sous l'empire de Dèce. Autrement, ce serait dire que la critique s'est *vivement* exercée sans motifs sur ce passage ; ce serait la proclamer *niaise* et, qui plus est, *incurable* dans sa *niaiserie*, car on dit bien haut que ce passage, aux yeux de la critique, n'est pas mis au-dessus de ses coups, attendu qu'il *l'exercera sans doute fortement encore*. Mais, qu'on le sache bien, pour notre docte archéologue, la critique dont il parle ici est la *vraie*, la *solide* et *loyale critique*. Donc, à ses yeux, quand il dit que saint Gatien prêcha sur les bords de la Loire vers le milieu du IIIe siècle, cette date n'est ni *certaine* ni *indubitable* ; elle n'a que la valeur du passage de Grégoire. La critique n'accorde à ce passage qu'une valeur *douteuse* ; donc la date donnée par ce passage contracte fatalement la même infirmité aux yeux de la critique, et, par conséquent, nous devons le croire, aux yeux de notre savant président de la IVe section de la XVe session du Congrès scientifique. Quelles sont les *preuves nouvelles* qui ont

aujourd'hui donné au passage critiqué de saint Grégoire une valeur qu'il n'a jamais eue? Nous les avons vainement cherchées dans les nouvelles brochures...

M. l'abbé Chevalier ne craint point de donner aujourd'hui à son maître le démenti le plus catégorique : « ce texte est très-clair et n'a pas besoin d'interprétation. » Voilà l'inconvénient de faire des élèves plus forts que nous ; ils finissent par nous en remontrer.

## IV

MM. LES CHANOINES BOURASSÉ ET MANCEAU SOUTIENNENT DANS LEUR OUVRAGE SUR LES *Verrières*, ETC., LA VÉRITABLE INTERPRÉTATION DES TEXTES DE SAINT GRÉGOIRE, LAQUELLE EST EN MÊME TEMPS L'ANCIENNE TRADITION DE L'ÉGLISE DE TOURS.

> On doit toujours juger favorablement des choses, lorsqu'elles sont soutenues d'une longue possession, comme l'ordonnent les lois civiles et canoniques. MABILLON, *Diplomatique*, c. x, n° 3.

Quand je publiai mon Dictionnaire, il y avait déjà plusieurs années que MM. les chanoines Bourassé et Manceau avaient fait paraître leur splendide ouvrage sur les *Verrières* de l'église métropolitaine de Tours. Voici ce que ces deux savants ecclésiastiques, alors dans l'éclat de leur talent et de leur renommée, gravaient sur les pages monumentales de ce livre ; ces paroles, on peut l'affirmer, resteront à leur honneur jusqu'à la postérité la plus reculée.

MM. Bourassé et Manceau en 1849. — « Dans un opuscule *où brillent une critique et une érudition remarquables,* René Ouvrard, chanoine de l'Église métropolitaine de Tours, a jeté une vive lumière sur cette question (la question des origines des Églises de France), qu'il a étudiée d'une manière toute spéciale. Il montre que saint Grégoire admet d'abord une opinion contraire à la tradition des missions apostoliques dans les Gaules, trompé par les Actes apocryphes (1) de la passion de saint Saturnin de Toulouse, et *qu'il changea de sentiment dans la suite.* Ainsi, il avance en premier lieu que saint Gatien, évêque de Tours, fut envoyé dans le centre des Gaules et parvint sur les bords de la Loire, sous le consulat de Decius et de Gratus, en 251, dans la compagnie de six autres évêques, au nombre desquels se trouvaient saint Saturnin et saint Martial. Plus tard il modifie son langage; il devient moins affirmatif; il *abandonne entièrement* le témoignage des Actes de Toulouse. »

« Saturnin, martyr, dit-il, suivant la tradition,

(1) Dans les *Actes* des Martyrs par D. Ruinart, on lit :

Ante annos L (*a*) sicut actis publicis (*b*), id est Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur.

(*a*) Hæc ista sequebantur, *subtis plurimis;* supra quæ hæc verba : *sicut actis publicis,* inserta sunt.

(*b*) Supplendum fortassis : *continetur.*

Voilà un texte bien embrouillé et qui reste au moins fort douteux. Ces deux *sicut* sont ridicules. — Cette note n'est pas de M. B.

ordonné par les disciples des Apôtres, fut envoyé dans la ville de Toulouse (1). En un autre endroit, saint Grégoire désigne les mêmes disciples des Apôtres sous le nom de seconds prédicateurs, parmi lesquels il range saint Gatien et les évêques qui prêchèrent dans le même temps à Limoges, à Arles, à Paris, à Toulouse et à Clermont. Ailleurs il n'hésite pas à faire remonter saint Eutrope de Saintes au temps de saint Clément, successeur de saint Pierre (2). Et, comme pour ne laisser aucune obscurité à sa pensée, après avoir dit quelque part que le premier évêque de Bourges, dont il tait le nom, avait été envoyé par l'un des évêques contemporains de saint Gatien, il ajoute, au livre de la *Gloire des Confesseurs*, que le premier qui fonda et gouverna l'Église de Bourges fut saint Ursin, ordonné et envoyé dans les Gaules par les disciples des Apôtres (3). Il paraît évident, concluent MM. Bourassé

(1) Saturninus vero martyr, ut fertur, ab apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus. (*Glor. Martyr.*, l. I, c. 48.)

(2) Eutropius quoque martyr, etc. (*Glor. Martyr.*, l. I, c. 56.)

(3) Gregorius videtur mutasse sententiam et quod in primo Historiæ libro (cap. XXVIII) dixerat, emendare voluisse in libro de *Gloria Confessorum* (cap. LXXX). Note de D. Ruinart. — Voir aussi Denys de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, t. II, p. 4.

Selon Ruinart lui-même, le livre de la *Gloire des Confesseurs* a été reconnu le dernier de tous les ouvrages de

et Manceau, d'après les paroles de saint Grégoire de Tours, interprétées par d'autres passages du même auteur, que la fondation de nos principales Églises remonte au temps apostoliques. »

Voilà, en quelques lignes, la véritable interprétation des textes de Grégoire de Tours sur les *Origines* des Églises de France. C'est celle qui a toujours prévalu dans l'histoire, c'est celle qui est encore généralement admise aujourd'hui par la critique historique contemporaine. Tout autre explication torture les textes, en violente le sens, en fausse l'originale simplicité. Telle était, aux yeux de nos deux auteurs, en 1849, la souveraine autorité d'une solide et loyale critique, parfaitement en harmonie avec le sens obvie des textes de saint Grégoire de Tours, qu'au milieu même du triomphe d'un système tout opposé dans la liturgie de Mgr de Conzié, ils n'hésitèrent pas un instant à proclamer, dans un ouvrage qui devait avoir un grand retentissement dans le monde artistique et savant, la théorie interprétative de saint Grégoire de Tours qui avait eu pour elle, ils ne l'ignoraient pas sans doute,

Grégoire de Tours : « *Quem omnium ultimum recognovit.* » Donc, en ce moment, saint Grégoire non-seulement devait se souvenir du ch. LXXX touchant saint Ursin, mais aussi de ce qu'il affirme dans ce livre en parlant de saint Austremoine, que saint Gatien est venu dans les Gaules avec ce saint apôtre et les autres dont il a parlé plus haut. Ces autres sont évidemment saint Martial, saint Trophime, etc. Cette note n'est pas de M. B.

tous les siècles passés. C'est ainsi, en effet, que l'Église de Tours, à qui seule était confié le soin de conserver ses propres traditions et de les célébrer dans sa liturgie, après avoir fait mention, dans un *Office* de saint Gatien de la fin du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e] (*Biblioth. municip.* n° 244), des six autres évêques désignés par saint Grégoire comme les compagnons de saint Gatien, ajoute : « Un de leurs disciples fut saint « Ursin, qui le premier se rendit dans la cité de « Bourges pour y annoncer le Christ, Sauveur de « tous (1). » Or, saint Grégoire, au chapitre 80 de la *Gloire des Confesseurs,* place saint Ursin au I[er] siècle, et cela est admis par les Grégoriens comme par les Anti-grégoriens. Donc, d'après l'interprétation de saint Grégoire par l'Église de Tours, les sept évêques, mentionnés par saint Grégoire, auraient été envoyés dans

(1) *Ex illorum discipulis fuit beatus Ursinus, qui primus civitatem Bituricam aggressus salutare omnium Christum Dominum populis nuntiavit.*

A qui donc appartenait-il d'interpréter Grégoire de Tours, hagiographe et auteur d'une histoire ecclésiastique, sinon à l'Église de Tours elle-même? Et elle ne l'aurait compris qu'au bout de douze cents ans, en 1785, sous Mgr de Couzié!... Et c'est alors seulement qu'elle eut le *sens commun,* le *bon sens,* ce qui suffit pour résoudre la question de saint Gatien, suivant le ch. XIII de la brochure intitulée : *Les Origines de l'Église de Tours!* Voilà, il en faut convenir, un *âge de raison,* pour l'Église de Tours, qui s'est fait bien attendre.

les Gaules au Ier siècle. Donc, la tradition de l'Église de Tours qui place saint Gatien et ses compagnons au Ier siècle est dans Grégoire de Tours lui-même; donc elle est antérieure à saint Grégoire, etc.

## V

### M. L'ABBÉ BOURASSÉ ET LA LÉGENDE DE SAINT MARTIAL, PREMIER ÉVÊQUE DE LIMOGES ET APOTRE DE L'AQUITAINE.

A quoi servent la science et la critique dans l'étude des légendes. — Valeur des légendes, substance des faits, détails. — Papebrock. De Marca. Baronius.

(Au VIe siècle.) « Lorsqu'on manquait des Vies originales des Saints, on y substituait d'autres faites après coup. Mais on avait soin d'y insérer ce que la tradition du pays conservait de leurs actions. »
Dom Rivet, *Hist. littéraire de France,* t. III.

M. Bourassé et M. Manceau en 1849. — « Les premiers groupes de notre verrière, où l'on voit saint Martial dans la compagnie de Notre-Seigneur et des Apôtres, recevant sa mission de saint Pierre lui-même, sont inspirés par une des plus anciennes traditions de l'Eglise des Gaules. La croyance

M. Bourassé en 1858. — « Lorsqu'il est question de la légende de saint Martial, M. l'abbé Pascal (*Dissertation historique,* etc., Paris, Bray) s'en tient au jugement du Père Sollier, l'un des plus habiles coopérateurs des *Acta Sanctorum,* qui la traite d'*invention* dans ses notes au Martyrologe d'U-

générale que les premiers prédicateurs évangéliques furent envoyés dans nos contrées par les Apôtres ou leurs disciples immédiats, a rencontré durant les deux derniers siècles surtout, de nombreux contradicteurs. On a attaqué avec une sorte d'emportement, au nom de la critique historique, les autorités de divers genres sur lesquelles repose la foi de la plupart de nos Églises aux missions apostoliques dans nos provinces.

« Il paraît évident, d'après les paroles de saint Grégoire de Tours, interprétées par d'autres passages du même auteur, que la fondation de nos principales Églises remonte aux temps apostoliques. Quoi qu'il en soit, les artistes qui composèrent le grand vitrail de Tours ne mettaient nullement en doute cette tradition respectable pour ce qui regarde saint Martial, évêque de Limoges. »

suard. Le P. J. Sirmond traite avec une égale sévérité la prétendue tradition de la mission de saint Martial par saint Pierre, dans sa dissertation *de duobus Dionysiis*. Selon les défenseurs de la légende du Limousin, la mission de saint Martial dans les Gaules eut lieu de l'an 40 à l'an 46. Une légende de Mende prétend que, la première année de son apostolat, il fonda à Mende une église dédiée à Notre-Dame. Suivant l'opinion la plus probable, la sainte Vierge mourut l'an 57 (*De Fest*. B. M V. *Benedictus* XIV) : la ville de Mende aurait donc vu un temple dédié à Marie dix ou dix-sept ans avant l'Assomption !

« Une pièce citée dans la *Dissertation historique* (p. 55) nous apprend que saint Martial fut envoyé par saint Pierre dans le Gévaudan peuplé de Goths, *ad partes illorum Gothorum*. Voilà un anachronisme comme on en trouve dans tant de lé-

(Les *Verrières*, etc., in-folio, p. 46-47.)

gendes du moyen âge : les Goths du temps de saint Pierre dans le midi de la France ! » — *Bibliographie catholique*, t. XX, oct. 1858.

## OBSERVATIONS.

Nos deux savants critiques, MM. Bourassé et Pascal, dans leur appréciation des légendes de saint Martial, ressemblent à un lecteur de saint Grégoire de Tours, lequel, tombant sur le récit bizarre de la résurrection de Notre-Seigneur emprunté à l'Évangile de Nicodème par notre évêque (1), conclurait à la fausseté de l'Évangile.

C'est le même procédé qu'emploie M. l'abbé Chevalier dans sa brochure *Les Légendes au Concile de Limoges en* 1031. Eh ! Messieurs les archéologues, à quoi donc employez-vous votre science et votre critique, si vous ne vous en servez pas pour discerner le vrai du faux, l'authentique de l'apocryphe ? Jusqu'ici vous me paraissez n'avoir que trop justement mérité l'épithète qu'Homère donne à Jupiter, qu'il appelle *assembleur de nuages* (2).

C'est une chose déplorable de voir des esprits, distingués d'ailleurs, s'appliquer à faire ressortir le côté romanesque ou évidemment erroné de nos plus véné-

(1) *Hist. des Francs*, l. I, c. xx.
(2) *Néphélégéréta Dzeus*. V. la fable de La Fontaine, *Jupiter et les tonnerres*.

rables légendes, sans chercher jamais à dégager le fond de ces récits,. sans lui rendre la lumière qu'une saine critique sait faire jaillir du sein même des ténèbres. De notre temps, la critique historique a fait des progrès considérables. Que de publications et de recherches sur toutes les branches de l'histoire, pour toutes les époques, par une foule de savants! Qui ne connaît les travaux des Dominicains, des anciens et nouveaux Bollandistes, des Bénédictins? Il serait trop long d'énumérer tant de noms illustres. L'école traditionnelle aujourd'hui, environnée de toutes les ressources de l'érudition, recherche, apprécie, discute avec soin les titres et les documents originaux qui attestent la sincérité des légendes, admet celles qu'une critique éclairée déclare admissibles et supprime sans pitié celles qui auraient été adoptées par une imprudente crédulité.

« Les légendes religieuses sont un des liens qui nous rattachent au passé. A elles seules elles forment une bonne partie de la littérature du moyen âge; elles ne sont qu'une forme spéciale de la tradition elle-même, et, partant, toutes les fois que, par de solides documents, elles se trouvent démontrées authentiques, elles ont toute la force, toute la valeur de la tradition. A elles donc, comme à la tradition, nous devons reconnaître une grande probabilité et même une certitude morale historique (1). »

(1) *Voy.* la belle *Introduction* du livre de M. l'abbé Frugère, l'*Apostolicité de l'Église du Velay.*

S'il arrive que les faits historiques, transmis par les légendes, soient accompagnés de circonstances empreintes d'exagération ou de fausseté, on distinguera entre la *substance* du fait lui-même et les *circonstances;* on se tiendra en garde contre les *détails exagérés* ou *inexacts.* Voilà les sages inspirations de la critique. Prenons un exemple. Voici plusieurs personnes qui toutes ont été témoins d'un fait quelconque, mais elles rendent compte isolément de ce qu'elles ont vu ou entendu. Sans doute la substance du fait lui-même se retrouvera dans chaque récit partiel, mais souvent avec une grande variété de détails et de circonstances. Cette diversité de narrations, due à la mobilité de l'esprit humain, devra-t-elle nous autoriser à nier l'existence du fait lui-même? Non, évidemment.

On connaît l'aveu remarquable du P. Papebrock: « Je pense, disait-il, qu'il y a un certain fonds de vérité historique dans beaucoup de ces fables qui, plusieurs siècles après les événements, ont été témérairement insérées dans les vies des saints les plus anciens et qui ont été de bonne foi transmises à la postérité par des hommes simples (1). »

De Marca, parlant de l'époque où la foi chrétienne a été prêchée dans les Gaules, a émis cette judicieuse réflexion : « Je n'ignore pas que, dans les Actes de ces « premiers évêques, il s'est glissé certains faits qu'une « main habile doit élaguer; mais cela n'attaque point « la vérité de la mission des évêques à l'époque assi-

(1) *Acta Sanctorum,* t. V, maii.

« gnée dans leurs Actes. Et c'est la seule chose que « nous défendions en ce moment (1). »

## VI

### M. BOURASSÉ ET M. CHEVALIER, LEURS NOUVELLES BROCHURES ET LE PROPRE ACTUEL DE L'ÉGLISE DE TOURS.

Actes de saint Saturnin; variantes; Dom Rivet; leur auteur est un imposteur. — Le *Propre* de Tours, Dèce, Philippe et Claude. — Saint Martial, Léocadius, Valérie, etc.; erreur du Chevalier Noir. — Launoy et Ouvrard réfutent De Marca et M. Bourassé. — Paulin Pâris; le P. Montrouziers; le P. Van Hecke. — Le dernier mot de notre polémique.

M. BOURASSÉ EN 1869. — « Il faut en convenir : l'autorité historique de notre saint évêque n'a pas été ébranlée jusqu'à présent. » (*Les Origines de l'Église de Tours,* p. 6.)

« La véritable leçon (des

M. BOURASSÉ EN 1869. — « Pourquoi ferions-nous difficulté de l'avouer? Nous ne prétendons nullement faire de saint Grégoire un historien infaillible. » (*Les Origines*, etc., p. 36.)

OFFICE DE SAINT GATIEN,

(1) *Idem, ibid.* — Le cardinal Baronius exprime la même opinion : *In his laborandum erit, ut pretiosum à vili et sancta a profanis distinguentes, quæ improbata atque rejecta, quæ sincera atque recepta reperiantur, adducamus in medium.* (*Acta. Sanct.*, t. V, maii.)

*Actes* de saint Saturnin) est bien celle de saint Grégoire : *Decio et Grato consulibus.* » (*Ibid.*, p. 21.)

M. L'ABBÉ CHEVALIER EN 1870. — « Tout le monde est d'accord sur un point. Il n'est pas douteux qu'une première mission chrétienne ait été envoyée en Gaule du temps même des apôtres ou de leurs successeurs immédiats. Des textes empruntés à saint Irénée, à Tertullien, à Grégoire de Tours, ne permettent pas de le nier, et les vraisemblances seules, comme le fait remarquer M. Paulin Pâris, conduisent naturellement à cette opinion. La Gaule narbonnaise, qui avait des relations incessantes avec Rome par la Méditerranée, dut être éclairée la première, et les autres provinces, constamment traversées par le mouvement romain, durent aussi entendre parler de la *bonne nouvelle.* » (*Les Légendes au Concile de Limoges*, en 1031, p. 1.)

*leçon* IV[e]. (*Propre* actuel.) — « La persécution contre les chrétiens étant appaisée depuis la mort de Maximin, l'Église, sous l'empire de Gordien, jouissait d'une certaine paix. On avait bonne espérance qu'elle s'affermirait, lorsqu'ON VIT PHILIPPE ARRIVER A L'EMPIRE. De nombreuses et graves raisons portent à croire que ce prince était attaché à la foi chrétienne. C'EST DANS CES CIRCONSTANCES qu'enflammé du zèle de propager la religion, le Souverain Pontife Fabien choisit des hommes apostoliques qu'il ordonna évêques des nations et qu'il envoya dans les parties éloignées des Gaules QUI N'AVAIENT POINT ENCORE ENTENDU PARLER DU CHRIST. Cette très-vaste région ayant été partagée entre ces ouvriers évangéliques, la Touraine échut à saint Gatien... ».

*Sedatis jam a decessu Maximini... obtinente imperium Philippo... In hoc articulo, Fabianus viros,* etc.

M. Bourassé en 1869. — « Vingt années à peine se sont écoulées depuis l'Ascension du Sauveur, et déjà les chrétiens remplissent pour ainsi dire le monde... Des chrétiens se pressaient en foule dans les cités les plus populeuses du vaste empire romain et jusque dans les bourgades obscures. » (*Les Apôtres*, p. 239 et 387.)

## OBSERVATIONS.

> « Il nous suffit de remarquer que comme on ne doit point abuser de l'aveu modeste et sincère que fait Grégoire de Tours touchant la simplicité et la bassesse de son style, etc. il ne faut pas aussi se laisser surprendre, faute de précaution, à sa crédulité ou à la facilité qu'il avait de recevoir et de débiter des histoires incertaines sans souvent les vérifier, ou sans en faire toujours le discernement nécessaire. »
> Tillemont, *Mémoires*, etc., t. IV.

« L'autorité historique de notre saint évêque n'a pas été ébranlée... » En 1848, M. Bourassé disait en plein *congrès* que le passage concernant la date de la mission de saint Gatien avait *vivement exercé la critique et qu'il l'exercerait sans doute fortement encore*. En 1849, dans les *Verrières*, il déclarait *apocryphes*, avec M. l'abbé Manceau et René Ouvrard, les *Actes* de saint Saturnin contenant cette date. Aujourd'hui 1869, « la véritable leçon est bien celle de saint Grégoire : *Decio et Grato consulibus*. » Nous ne voyons pas ce qui est arrivé depuis 1848 ou 1849, pour relever ce fameux texte de ses ruines (1). Nous nous croyons au contraire plus fondé

(1) Nous renvoyons à notre Examen critique, etc., pour

que jamais à répéter avec M. Bourassé : « Nous ne prétendons nullement faire de saint Grégoire un historien infaillible. » Ainsi Grégoire de Tours faisant dire à la légende de saint Saturnin ce qu'elle ne dit pas, on est toujours autorisé à lui demander à quelle source il a

tout ce qui concerne la discussion sur les *actes* de saint Saturnin. « Dom Ruinart et Tillemont ne nous disent rien de po-« sitif ni de sûr touchant le temps où l'auteur de ces *actes* « a vécu, quoique de là dépende toute l'autorité qu'ils peu-« vent avoir... Le docte P. Ménard, le P. Noël-Alexandre et « plusieurs autres savants regardent l'histoire de saint Satur-« nin comme l'ouvrage d'un imposteur qui ne mérite pas « qu'on ajoute foi à sa narration. » (Honoré de Sainte-Marie, *Réflexion sur les Règles et l'usage de la critique.* Diss. IV, p. 40.)

Ruinart affirme que celui qui a écrit la *Vie* de saint Saturnin, n'est pas l'auteur de l'histoire de la translation de son corps. Évidemment il ne peut avoir vécu 50 ans après la mort de saint Saturnin et avoir vécu au v<sup></sup>e siècle, époque de la translation de ses reliques. Et pourtant tous les manuscrits, à l'exception d'un seul, montrent un seul et même auteur; c'était donc un imposteur.

Il n'y aurait donc qu'un moyen de se tirer de cette difficulté, c'est D. Rivet qui le propose :

« Il paraît, dit-il, qu'il en faut revenir à la leçon de Surius qui porte : *ante annos satis plurimos*, et avouer qu'il n'y a rien, dans ces *actes*, qui oblige d'y reconnaître deux différents auteurs. » (*Hist. litt.*, p. 162.)

Mais alors la date n'est plus précisée ou plutôt il n'y a plus de date.

puisé la mission simultanée des sept évêques, et quelle est la valeur historique de sa conjecture.

Quoi qu'il en soit de la source où a puisé Grégoire de Tours, le *Propre* actuel place la mission des sept évêques, non pas sous Dèce, mais sous Philippe, suivant en cela le sentiment de Tillemont, à qui les conjectures coûtent peu quand il s'agit des textes de saint Grégoire. (Voy. *Mémoires*, etc., t. IV.) Nous avons des *Actes* de saint Saturnin qui remontent jusqu'à Claude; pourquoi Claude ne vaudrait-il pas Philippe? Claude est tout à fait d'accord avec Grégoire de Tours, qui dit, au Ier livre de la *Gloire des Martyrs :* « Saturninus, martyr, ut fertur, ab Apostolorum discipulis ordinatus... »

Ne faut-il donc tenir aucun compte de la critique historique contemporaine ni des décisions romaines qui placent cinq ou six de ces évêques au Ier siècle? Ne serait-ce pas se rendre coupable de témérité au premier chef que d'appeler de ces jugements de la science et de Rome? Ouvrons le *Propre* actuel au jour de la fête de saint Martial, voici ce que nous y lisons à la *Leçon* Ve :

« Après avoir jeté les fondements de la religion
« dans les autres villes de la même province, saint
« Martial arriva enfin à Limoges. Dans cette cité, il
« n'eut pas plutôt commencé à prêcher, que Valérie,
« fille du sénateur Léocadius, embrassa la foi et con-
« fessa, avant tous les autres, le nom du Christ. Elle
« consacra à Dieu sa virginité, et bientôt, la première

« en Aquitaine, elle répandit son sang par le mar-
« tyre (1).... »

Il n'y a ici aucun moyen d'échapper; on ne peut user d'aucune tergiversation. Notre *science tourangelle* a reçu de Rome un coup qui la frappe au cœur. Saint Martial est apôtre du Ier siècle! Et voici la science tourangelle qui proclame que Valérie, fille de Léocadius, a été convertie et martyrisée du temps de saint Martial qui a prêché la foi dans la Saintonge, dans le Poitou et même à Bordeaux!... Donc, Rome, par sa décision, a solennellement rejeté, comme étant sans autorité et sans valeur, le texte de Grégoire de Tours concernant saint Martial, et le Martyrologe pour presque tous les

(1) *Per alia quoque ejus provinciæ oppida jactis religionis sanctæ fundamentis, tandem*, etc.

Nous entendons M. Bourassé dire en gémissant (*Origines*, p. 16) : « La commission liturgique de 1856 n'a rien changé à la rédaction primitive... On l'a remarqué, en outre; la remarque n'est pas de nous : c'est seulement après l'approbation de la Congrégation des rites, que certains critiques du diocèse de Tours, ou résidant à Tours, ont attaqué avec véhémence quelques-unes des leçons de notre Bréviaire, etc. »

C'est vrai, le *Propre* actuel de Tours est approuvé, comme le dit M. Bourassé. Aussi, sans le discuter, nous nous contentons de le citer et de montrer notre préférence, entre deux approbations, pour celle qui a été précédée d'un jugement solennel, comme l'approbation qui place saint Martial au Ier siècle. M. Bourassé lui-même ne peut pas ne pas être de notre avis sur ce point.

autres; donc à nous d'en finir avec ses erreurs et les erreurs de ses obstinés partisans (1).

Par le seul fait des *Leçons* de saint Martial et de saint Gatien qui mettent ensemble les sept évêques, la brochure de M. Bourassé qui les sépare, se trouve renversée; nos Grégoriens en contradiction avec Arles, Auch, Limoges, Bourges, le Mans, etc., sont aux abois!...

Il n'y a de science qu'a Tours!!!

Et cependant, au milieu de cette confusion des langues et de ce renversement des choses, M. Bourassé n'hésite pas à nous présenter la date du IIIe siècle, pour la mission de saint Gatien, comme puisée dans la tradition même de son Église (2).

(1) Donc le Léocade dont nous parle saint Grégoire, au chap. XXIX de l'*Histoire des Francs,* l. Ier, n'est pas un descendant de Vectius Epagathus, l'un des premiers martyrs de Lyon, l'an 177, mais un de ces ancêtres, puisque, selon le *Propre* de Tours, c'est saint Martial qui a converti sainte Valérie, fille de Léocade, et que, selon la vérité, saint Martial est bien réellement un prédicateur du Ier siècle. Donc le Chevalier Noir avait tort de dire (page 12 de sa brochure *Défense,* etc.), au sujet de ce Léocade, des choses injurieuses à ses adversaires.

(2) « Si la tradition de l'Église de Tours où il écrivait et de l'Église d'Auvergne qu'il connaissait, eussent été conformes à celles de ces prétendus *actes* (de saint Saturnin), pourquoi ne les pas citer? Et pourquoi avoir recours à une preuve si éloignée et si peu solide, pendant qu'il en avait en main de si fortes et de si convenantes? Pourquoi ne pas citer

Il ne craint pas de dire avec De Marca : « En ce qui « concerne saint Gatien, il serait téméraire de disputer « contre saint Grégoire de ce qui regarde sa propre « Église. » Launoy n'a pas manqué de prendre acte de cet aveu, et il raille son adversaire de ce que, tandis que le Mans, Paris, Bourges, Limoges, etc., ont reçu la foi au Ier siècle, il admet que Tours, qui n'est qu'à une vingtaine de lieues du Mans, n'aurait été évangélisé que plus d'un siècle et demi plus tard.

Le chanoine Ouvrard fait aussi d'assez piquantes réflexions à ce sujet : « Quelques savants, dit-il, se laissant emporter à tout vent, se sont déterminés, au hasard, à suivre tantôt un sentiment, tantôt un autre, jusqu'à admettre des contradictions et des incongruités, supposant qu'une ville au milieu du royaume avait reçu l'Évangile deux cents ans avant toutes ses voisines ; choisissant ceux qu'il leur plaisait des sept évêques nommés par Grégoire de Tours, pour faire venir les uns du temps des apôtres et les autres au temps de Decius ; bornant tellement la charité de ces premiers évêques et de leurs successeurs, qu'ils se contenaient deux cents ans durant dans les bornes de

celle de saint Denys de Paris, celle de saint Julien du Mans, qui était à sa porte?... On ne peut pas répondre qu'il n'y avait point de son temps d'autres actes que du martyre de saint Saturnin, puisqu'au contraire, parlant de la première persécution générale des Gaules, il dit : *Quorum passionum historiæ apud nos fideliter usque hodie retinentur.* (OUVRARD, p. 99.)

leurs diocèses, sans annoncer l'Évangile à leurs voisins, qu'ils laissaient dans l'idolâtrie ; soumettant dans la suite des temps les successeurs d'un évêque, aussi ancien que la religion, à un métropolitain plus nouveau de deux cents ans, contre les prérogatives des siéges apostoliques. On ne doit pas mettre en ce rang le martyrologe romain, puisqu'il n'a fait que se conformer au sentiment des auteurs qu'il prenait pour témoins de la tradition des différentes Églises. Ainsi il fait envoyer saint Julien au Mans par saint Pierre, et saint Gatien à Tours par saint Fabien, c'est-à-dire deux cents ans après ; saint Paul à Narbonne et saint Trophime à Arles, par l'apôtre saint Paul, et saint Saturnin à Toulouse du temps de Decius (1). »

« Voici peut-être, dit De Marca, ce qui a été l'occasion du peu de soin que Grégoire de Tours a apporté dans la recherche des commencements des autres Églises. Voyant que les origines de ses deux chères Églises de Tours et d'Auvergne ne pouvaient être élevées au rang des cinq autres qui remontaient au Ier siècle, il aima mieux faire descendre les origines, pourtant inébranlables, de ces cinq Églises, jusqu'à l'époque où furent fondées celles de Tours et de Clermont, que de laisser seules ces deux dernières au IIIe siècle. » *Quod autem attinet ad Gatianum*, etc., *Acta SS.*, 30 *junii*.

Une pareille hypothèse répugne et ne fait pas beau-

(1) Le lecteur pourra continuer cette lecture aux pages 118, 119 et 120 du très-remarquable ouvrage du chanoine Ouvrard.

coup d'honneur au jugement de De Marca, auteur que M. Bourassé, selon nous, cite avec trop de complaisance.

Nous dirons, nous, mais, ce semble, à bien plus juste raison : « En ce qui concerne saint Gatien, il « serait téméraire de disputer contre l'Église de « Tours de ce qui regarde ses origines et ses propres « traditions (1). »

Engagé dans une fausse voie, on se tait sur les véritables origines et sur les véritables traditions de l'Église de Tours ; on se sent dans l'impossibilité de répondre aux objections, on les dissimule, on procède par réticences ; on se bouche les oreilles pour ne pas entendre des voix qui troublent et importunent, comme celle-ci, par exemple, qui vient si désagréablement heurter

(1) M. Bourassé termine sa brochure comme il l'avait commencée par la citation de De Marca, si peu réfléchie et si peu judicieuse : « En ce qui concerne saint Gatien, il serait téméraire, etc. » Une opinion historique qui a pour elle la masse des historiens les plus respectables ; qui a de douze à treize siècles d'existence reconnue et proclamée par plusieurs grandes Églises, appuyées en cela par des documents d'une valeur historique au moins égale à celle de Grégoire de Tours, ne peut être *téméraire*. Quoi ! il serait téméraire de disputer contre Grégoire de Tours de ce qui regarde sa propre Église?... Donc, pendant six siècles et plus, tous les archevêques de Tours ont été *téméraires ;* tout le chapitre, tout le clergé de cette grande métropole, ont été *téméraires :* les écrivains nombreux, opposés à Grégoire, ont été et sont tous *téméraires !..* On ne saurait blesser plus profondément le sens humain.

l'*Office* de saint Gatien de 1836, *Galliarum partes quæ de Christo nondum audierant*... pas même Arles, Narbonne, Toulouse !... au IIIe siècle !... « Le retentissement de la nouvelle foi avait été trop grand « pour n'avoir pas d'abord frappé les oreilles de nos « ancêtres (1) ; et quand le fameux passage de Grégoire de Tours ne se réfuterait pas et de lui-même « et par ce que le même historien dit ailleurs, il n'en « serait pas moins démontré, aux yeux de tout cri« tique non prévenu, que le christianisme a été « apporté chez nous, non à la fin du IIe siècle ou « au IIIe siècle, mais dès le temps du premier Clé« ment (2). »

(1) M. l'abbé Chevalier ose mettre en doute les deux premiers conciles de Lyon, tenus par saint Irénée, et dont fait mention le docte Sirmond, dans la préface à son édition des *Conciles*. Le second surtout, dans lequel a été agitée la question de la pâques, n'est pas douteux pour Eusèbe. (*Hist.*, ch. 23 du liv. V.) Là, Eusèbe, parlant des conciles réunis à ce sujet en divers lieux et des lettres synodales écrites au pape Victor, rapporte la lettre synodale du concile tenu par saint Irénée, lettre écrite par *lui* au nom de ses frères, auxquels il présidait dans les Gaules. (*Hist.*, l. V, ch. 23 et 24.) Il faut de la hardiesse pour mettre ce fait en doute ; il faut surtout se sentir dans la nécessité très-fâcheuse de défendre une cause ruinée. — Cette note n'est pas de M. Paulin Paris.

(2) PAULIN PARIS, *Lettre* à M. l'abbé Frugère. Voyez le beau livre de ce savant ecclésiastique, l'*Apostolicité de l'Église du Velay*, p. 106. Suivant M. Paulin Paris, LE

Comment le fameux passage de Grégoire de Tours se réfute-t-il et de lui-même et par ce que le même historien dit ailleurs, nous le savons déjà et par ce que nous venons de dire et surtout par ce qu'en a dit M. Bourassé dans ses *Verrières*, où nous trouvons la tradition de l'Église de Tours si bien démontrée par les textes mêmes de Grégoire de Tours (1). Répétons une der-

FAMEUX PASSAGE DE GRÉGOIRE DE TOURS SE RÉFUTE ET DE LUI-MÊME ET PAR CE QUE LE MÊME HISTORIEN DIT AILLEURS... Cette interprétation de Grégoire de Tours est celle de M. Bourassé dans ses *Verrières* et aussi celle que l'Église de Tours a toujours adoptée. Comment M. Paulin Pâris a-t-il pu écrire, après avoir ainsi renversé de fond en comble la théorie grégorienne du Chevalier Noir et celle, aujourd'hui, de M. Bourassé, que celui-ci, dans ses *Origines de l'Église de Tours*, avait « dit le dernier mot sur cette importante question ? » M. Paulin Pâris me paraît un savant fort aimable qui a des choses agréables à dire à tout le monde, mais qui, je crois, aurait bien de la peine à concilier ensemble tous les compliments que sa plume complaisante adresse à tous ceux qui lui tendent la main.

(1) « Ce que je tiens à constater, c'est que, vérification « faite, 1° le texte de saint Sulpice Sévère ne prouve abso- « lument rien contre l'évangélisation des Gaules au Ier siècle « de notre ère ; et 2° que les textes de saint Grégoire de « Tours sont contradictoires, en sorte que vouloir les accep- « ter c'est condamner le saint évêque à dire tout à la fois le « OUI et le NON. » — H. MONTROUZIERS, S. J. *Revue des sciences ecclésiast.*, 3e ser., t. I, n° 121 (1870).

Le P. Van Hecke croit ne devoir respecter que la seule date

nière fois la conclusion de M. Bourassé ; c'est le dernier mot, le mot définitif et suprême de toutes les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, de toute la polémique que nous avons soutenue, de toutes les discussions que nous avons engagées, depuis quinze mois, sur la question de l'origine des Églises de France et en particulier de celle de l'Église métropolitaine de Tours :

« IL PARAIT ÉVIDENT, D'APRÈS LES PAROLES DE SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, INTERPRÉTÉES PAR D'AUTRES PASSAGES DU MÊME AUTEUR, QUE LA FONDATION DE NOS PRINCIPALES ÉGLISES REMONTE AUX TEMPS APOSTOLIQUES (1). »

Telle était l'opinion du chanoine de Tours, René Ouvrard, sous Mgr Amelot, en plein XVII[e] siècle (1668).

Telle était celle de M. Bourassé et de M. Manceau, tous deux chanoines de la même Église, en plein règne du Bréviaire de Mgr de Conzié, et en pleine critique du XIX[e] siècle (1849). Il y eut pour eux quelque mérite et quelque honneur à se dévouer, dans de telles circonstances, pour défendre la vérité méconnue.

assignée par saint Grégoire à la mission de saint Saturnin de Toulouse. Encore procède-t-il par voie dubitative : *Forsan!* NOUV. BOLLAND. (octobre).

(1) *Les Verrières*, page 46, édit. in-folio.

## VII

### M. L'ABBÉ CHEVALIER ET LES LÉGENDES AU CONCILE DE LIMOGES.

> « Il n'est pas de nation chrétienne qui n'ait gardé la mémoire de ses premiers apôtres, qui n'ait honoré leur tombeau, bâti des églises à leur nom, invoqué leur secours, et qui ne se rie des vains raisonnements d'une science aveugle contre cette populaire et toute-puissante tradition. » LACORDAIRE.

Une dernière brochure de M. l'abbé Chevalier a paru, d'une confection toute particulière et fort curieuse. Elle a pour titre : *Les Légendes au concile de Limoges en* 1031. Un ecclésiastique à qui nous l'avions prêtée, nous disait en nous la rendant :

— M. l'abbé Chevalier termine sa brochure par trois propositions qui forment, prétend-il, la conclusion naturelle de son travail. Ces trois propositions, à dire vrai, sont démontrées tout aussi péremptoirement par lui que les trois suivantes par le médecin André Kempe : « *Dieu parla à nos premiers parents en suédois, Adam répondit en danois, et le serpent tenta Ève en français* (1). »

— C'est qu'il ne suffit pas, lui répondis-je, d'avoir de l'esprit pour faire un travail sérieux ; il faut une

(1) *Des langues du Paradis.*

érudition saine, un jugement droit, une critique impartiale et parfaitement désintéressée, une logique inflexible. Avec de l'esprit, le savant André Kempe nous débite des absurdités, et M. l'abbé Chevalier nous fait un tableau à la brosse. Ce sont les légendes, non pas précisément au concile de Limoges, mais bien au concile de X..., tenu par M. Chevalier et consorts. Il faudrait un volume pour relever toutes ces pages captieuses, toutes ces arguties frivoles, ces assertions hasardées, ces critiques mesquines, ces suppositions gratuites, ces insinuations fallacieuses et toute cette sophistique artificieuse qui cherche à vous enlacer dans un réseau inextricable. Le lecteur intelligent et qui n'est pas resté étranger au mouvement de la critique et aux recherches historiques contemporaines, n'aura garde de se laisser prendre à cette sorte de prestidigitation et à ces ruses d'une fausse science et d'une érudition frélatée.

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

La Fontaine.

Pour nous convaincre du peu de consistance et de portée des idées de notre auteur, il nous suffira d'entrer dans quelques détails. Il semblerait, d'après le titre, que le concile va faire une hécatombe des légendes; or, un seul des membres du concile attaque une seule légende de fabrique récente et composée *lucri causâ*,

et il appuie sa démonstration touchant l'apostolat de saint Martial sur un nombre considérable d'écrits très-anciens du pays, de l'Aquitaine, de la France, d'Espagne, d'Angleterre et d'ailleurs. Voilà comment il méprise, rejette et condamne les légendes.

Nous avons cité plus haut (p. 25) le deuxième alinéa de la première page de la brochure *Les Légendes,* etc. : « Tout le monde est d'accord sur un point. Il n'est pas douteux qu'une première mission chrétienne ait été envoyée en Gaule du temps même des Apôtres ou de leurs successeurs immédiats... » Quoi? M. l'abbé! « Tout le monde est d'accord... Il n'est pas douteux...» dites-vous. Certes rien n'est plus *douteux* que ce que vous dites-là, pour Launoy, pour Baillet, pour Tillemont, pour le bénédictin Dom Vaissette, etc., et pour M. Bourassé dans ses *Cathédrales*, et dans votre *Propre* actuel. Nous avons déjà cité ce dernier, citons-le de nouveau. Relisons ce passage de la leçon VIe, IIIe dimanche de l'Avent : « Summus Pontifex Fabianus viros elegit apostolicos quos gentium episcopos a se ordinatos misit *in remotas Galliarum partes,* QUÆ DE CHRISTO NONDUM AUDIERANT. Distributa inter operarios *vastissima regione,* obtigit Gatiano Turonia... » Or, *tout le monde est d'accord sur ce point, il n'est pas douteux* que ces hommes apostoliques élus, sacrés et envoyés par saint Fabien, ne soient, selon votre *Propre,* les saints Martial, Trophime, Saturnin, Paul, Austremoine, Gatien et Denys. Votre légende de saint Martial, 11 juillet, leçons IVe et Ve, le confirme jusqu'à l'évidence : « Mar-

« tialis... ab Oriente (1)... in Galliarum regiones ad « quas missus est... Hoc in munere cum alios sex « episcopos collegas haberet... ipse Aquitaniæ Aposto- « latum *cum Stremonio* qui apud Arvernos consedit, « partitus est, et statim usque ad Biturigum civitatem, « *quam* UNUS *ex eorum discipulis* aggressus est, *effica- « cissimo opere propagavit !* »

Vous le voyez, ces sept évêques étaient des *évêques des nations ;* ils sont envoyés par saint Fabien dans les *contrées éloignées* des Gaules. Ces contrées sont la Provence, la Narbonnaise, l'Auvergne, l'Aquitaine, la Touraine, la Séquanie, c'est-à-dire les cinq sixièmes des Gaules, et dans toutes ces contrées, LES PEUPLES N'AVAIENT PAS ENCORE ENTENDU PRONONCER LE NOM DU CHRIST !!... Donc il n'y avait jamais eu là d'hommes apostoliques. Aussi, selon M. Bourassé, la première prédication certaine est celle faite par saint Pothin, probablement vers l'an 150, et tout cela est très-clairement appuyé par certains passages de Grégoire de Tours. Entendez-le donc bien une bonne fois, si vous n'interprétez Grégoire de Tours comme l'a fait

(1) « Je laisse ce que Grégoire de Tours écrit de saint « Martial, qu'*il vint d'Orient à Limoges en la compa- « gnie de deux prêtres*. Je vous laisse à penser l'apparence « qu'il y a que les Orientaux prissent le soin, en 250, de « faire des missions en Occident. » — Dom J. BONDONNET, bénédictin de Saint-Vincent du Mans, etc. Les *Vies des evesques du Mans,* p. 23, in-4°. Paris, 1651. — *Voy.* GRÉG. DE TOURS, de la *Gloire des Confesseurs,* c. XXVII.

votre Église d'une manière certaine depuis plus de six siècles, comme nous le faisons nous-même, nous osons vous porter le défi de trouver dans Grégoire de Tours, *avec une ombre de certitude*, UNE SEULE TRACE APPRÉCIABLE PAR LA CRITIQUE d'une évangélisation des Gaules au Ier siècle. A part que les saints Saturnin, Austremoine, Ursin et Gatien sont expressément dits les *premiers* prédicateurs dans leurs contrées respectives, il n'est pas douteux qu'à ses yeux il en soit ainsi pour les saints Trophime, Martial et Paul. Aussi, Tillemont, Maan, etc., et toute la tradition faussée par le *Propre* de Conzié, les tiennent-ils pour les sept *premiers prédicateurs* des provinces qui leur sont échues en partage. Et ce que Grégoire, aux livres de la *Gloire des Martyrs* et de la *Gloire des Confesseurs*, dit de Bazas, des saints Saturnin, Ursin et Eutrope, même ce qu'il rapporte de la *Lettre* des sept évêques à sainte Radégonde, est par eux tous regardé comme non avenu, comme inadmissible ou comme faux, ou douteux, ou au moins très-susceptible d'interprétations telles que nos premiers missionnaires des Gaules, à part saint Pothin, sont bien réellement les saints Martial, Gatien, Trophime, etc., venus en 250 ou à peu près.

Entendez Tillemont, *Hist. ecclésiast.*, t. 1er, p. 200: « Comme l'Église de France croit avoir reçu des suc- « cesseurs de saint Pierre, dans une seule mission, « sept de ses principaux évêques, l'Église d'Espagne « croit avoir reçu la même faveur, mais des Apôtres « mêmes saint Pierre et saint Paul. » Et, *Ibid.*, p. 616 :

« Mais pour celle (l'Église) de Vienne, quoique Adon le « dise (que saint Crescent l'a fondée).., il semble qu'il « n'ait pu persuader son opinion à son Église, qui ne « mettait point encore saint Crescent dans ses *Litanies* « il y a 150 ans. » « Nous pouvons dire même que nous « ne trouvons en France aucun vestige de la prédica- « tion de saint Crescent. »

Maan et M. Bourassé sont plus formels encore pour la négative. Ailleurs, Tillemont dit : « Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que Grégoire de Tours semble ne s'accorder pas toujours avec lui-même, car, dans les livres de la *Gloire des Martyrs* et des *Confesseurs*, il dit que saint Saturnin avait été ordonné par les *disciples des Apôtres*, « ut fertur, » que saint Eutrope avait été consacré et envoyé dans les Gaules par saint Clément, « fertur, » et que saint Ursin avait été envoyé à Bourges par *les disciples des Apôtres*. Tout ce que l'on peut tirer de ces passages, c'est qu'il y avait alors deux traditions différentes dans quelques Églises, les uns, par exemple, mettant saint Saturnin *peu après les Apôtres*, et les autres, du temps de Dèce... Des trois endroits qu'on cite de saint Grégoire de Tours, il y en a deux où il dit *fertur,* ce qui marque une *opinion fondée sur un bruit commun* plutôt que sur des monuments authentiques, et que Grégoire ne regardait nullement comme certain . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« C'est sur saint Saturnin que tombe la plus grande difficulté, et cependant y a-t-il de la difficulté à *faire céder* une opinion populaire du VI^e^ siècle à une his-

toire fort bien écrite... par un homme de Toulouse, disciple de saint Exupère... et qui cite une date de consuls ?

« Pour saint Eutrope, comme il (Grégoire) n'en parle qu'en un seul endroit, on ne peut pas dire qu'il se contredise. On peut seulement douter s'il faut croire ce qu'il en dit (1). »

« Il se peut faire que les mêmes saints n'aient pas été envoyés tous ensemble, mais les uns après les autres, quoique tous à peu près en même temps. C'est le sentiment de M. du Bosquet, » etc. (p. 711).

Si nous n'avons cité que Tillemont, Bollandus, le *Propre* actuel de Tours, et indiqué Maan, le Bréviaire de Conzié et M. Bourassé comme interprètes de Grégoire de Tours, c'est uniquement parce que nous pensons que notre trop ardent polémiste ne s'élèvera plus contre eux pour les contredire si ouvertement et avec aussi peu de respect; ce sont ses maîtres.

On le voit, notre critique attribue d'une manière *certaine* à Grégoire de Tours ce que ses propres maîtres en savoir et en critique lui dénient formellement. Qu'il nous soit donc permis de le renvoyer à leur école pour s'entendre avec eux et avec Grégoire de Tours.

Il nous serait facile et même agréable de réduire ainsi à néant les nombreuses assertions ou fausses ou

(1) Les Bollandistes, 30 avril, ne s'arrêtent pas du tout à ce que dit saint Grégoire touchant saint Eutrope de Saintes, ils le placent en 250.

hasardées de notre éminent collègue, mais encore une fois nous ne voulons pas écrire un volume.

Ainsi, à la page 6 de sa brochure, il lui prend fantaisie de chercher querelle à la logique; il a éprouvé tant de fois combien elle lui était peu favorable! Il en trouve aujourd'hui les procédés *irrationnels*. « La tradition, dit-il, descend et ne remonte pas. » Ou, par cette réflexion banale, il ne veut rien dire que ce que tout le monde sait, ou il veut faire entendre que les auteurs contemporains ou à peu près contemporains doivent être seuls consultés ou entendus; que, par exemple, dans la question présente, Grégoire de Tours doit l'emporter sur tous ceux qui l'ont suivi jusqu'à nous, attendu que « les cinquante textes du XIX[e] siècle « qu'il est facile de grouper en faveur de l'apostolicité « de nos Églises ne prouvent absolument rien; ce sont « des *opinions*, ce ne sont pas des *autorités*. Toute leur « valeur dépend de la valeur des témoignages anciens, « historiques ou traditionnels, sur lesquels ils se fon- « dent, et c'est ceux-ci qu'il importe uniquement de « connaître et de juger, les plus récents n'en pouvant « être que l'écho plus ou moins affaibli, plus ou moins « dénaturé. »

Ainsi vous aviez toujours pensé qu'il était légitime de dire : Mon siècle croit et enseigne *telle doctrine;* le siècle qui l'a précédé immédiatement la croyait et l'enseignait aussi comme la tenant des siècles précédents, etc., etc. Eh bien! tout cela ne prouve absolument rien. Les textes du XIX[e] siècle ne prouvent rien;

ceux du XVIII^e^, rien ; ceux du XVII^e^, rien ; ceux du XVI^e^, rien... Ceux du VI^e^, il y a là un texte qui prouve, c'est celui de Grégoire de Tours. Mais, M. l'abbé, les textes sur lesquels s'appuyait saint Grégoire étaient *récents* par rapport au siècle de saint Gatien ; il vous en faut donc de plus *anciens* que ceux de saint Grégoire, *lesquels ne prouvent absolument rien ;* ce ne sont que des *opinions* et non des *autorités*. Veuillez donc bien, pour nous satisfaire, suivant votre théorie, sauter encore par-dessus deux siècles et arriver au III^e^. Là, point de texte, par conséquent point de saint Gatien, qu'allez-vous faire ? Contrairement à votre méthode, vous allez revenir aux textes de Grégoire de Tours et appeler ces textes des *autorités*, tandis qu'ils ne devraient être, pour vous, que des *opinions*... Mais si ces textes sont fautifs ? Mais s'ils s'appuient sur des textes plus anciens qui sont défectueux ? Mais s'ils font dire à ces textes ce qu'ils ne disent pas ? Mais s'ils sont contredits par des textes aussi anciens et même plus anciens ?... Oh ! M. l'abbé, comme la logique se venge, et que vous feriez bien de vous réconcilier avec elle...

Arrivons aux *fausses décrétales* qui tout récemment ont fait, comme on sait, tant de bruit sur un autre théâtre.

« Un assez grand nombre (de nos Églises), il faut « l'avouer, prétendaient remonter jusqu'à saint Pierre, « ou tout au moins jusqu'à saint Clément. Cette pré- « tention que l'antiquité chrétienne n'a point connue « jusqu'au VIII^e^ siècle, sauf pour trois ou quatre

« Églises (lesquelles ?...), est née avec les fausses dé« crétales, introduites ou fabriquées en France vers « l'an 800 par un imposteur (1). »

Ainsi, telle a été la puissance corruptrice des fausses décrétales, *introduites* ou *fabriquées* en France vers l'an 800 ou plutôt 850, qu'elles ont fait dire, l'an 778, à Paul Warnefride (2), secrétaire d'État de Didier, roi des Lombards, dans son *Histoire des Évêques de Metz:*

« L'apôtre saint Pierre envoya dans la ville de Metz « un homme distingué par ses mérites, élevé à la « dignité pontificale, nommé Clément, et avec lui « (comme l'enseigne une ancienne relation) le même « prince des Apôtres envoya d'autres religieux doc« teurs pour gagner à la foi les principales villes des « Gaules. »

Elles ont fait dire à Florus, moine de Saint-Trond, l'an 760, dans les *Additions* au Martyrologe de Bède :

« Saint Martial a été envoyé dans les Gaules par « saint Pierre ; saint Denys de Paris a souffert le mar« tyre sous Domitien ; saint Ursin de Bourges a été « ordonné par les successeurs des Apôtres. »

Elles ont fait dire au petit Martyrologe romain (l'an 740 au plus tard) que « saint Trophime d'Arles et saint Paul de Narbonne sont *disciples des Apôtres.* »

(1) Les *Légendes au Concile de Limoges,* p. 16. — Le premier auteur qui a cité les fausses décrétales est, selon Dom Pitra, Benoît, diacre d'Othyaire, archevêque de Mayence. Voy. aussi Guizot, la *Civilisation en France,* etc.

(2) *Patrol. lat.,* t. XCV.

A Thierry IV, roi de France, dans un diplôme daté de l'an 723 et publié par Mabillon, que « saint Clément envoya saint Denys et ses compagnons dans les Gaules. »

L'influence des fausses décrétales a bien plus de vertu que la tradition : elle ne se contente pas de *descendre*, elle *remonte*. Voyez.

Ce sont les fausses décrétales qui font dire au *Traité contre les Ariens* qui est à la bibliothèque Cassanata (1), à Rome, et qui, selon le savant Mamachi, a été composé du v^e au vii^e siècle, que « saint Trophime « d'Arles, saint Paul de Narbonne et saint Saturnin « de Toulouse sont disciples des Apôtres. »

Ce sont elles qui ont poussé saint Eugène de Tolède, vers l'an 650, à dire que « saint Clément a envoyé saint Denys, de Paris, dans les Gaules. »

Ce sont elles aussi qui ont porté à composer les *Actes de saint Denys*, publiés par Bosquet (2), dans son *Histoire de l'Église Gallicane*, et que Bosquet, Adrien de Valois, etc., pensent être du vii^e siècle, mais que de Marca croit au moins du vi^e. Ces *Actes* disent saint Paul de Narbonne et saint Saturnin de Toulouse, des hommes choisis auxquels les Apôtres conférèrent la dignité épiscopale.

Ce sont encore les fausses décrétales qui ont tellement trompé saint Fortunat de Poitiers au vi^e siècle,

(1) *Voy*. Hist. de l'Église du Mans, par D. Piolin, t. I, p. LVII.

(2) Voy. ce que dit Bosquet sur ces *Actes*.

qu'il a pu dire, dans une *hymne à saint Denys,* que c'est « saint Clément qui l'a envoyé en France, » et que « saint Martial était un homme apostolique. »

Ce sont elles qui ont porté le copiste des *Actes de saint Saturnin,* cités par Bosquet et qui, de son temps, avaient plus de *onze cents ans d'antiquité,* à dire que « saint Saturnin a été envoyé *sous Claude* dans les Gaules ! »

Ce sont les fausses decrétales qui ont fait dire à Grégoire de Tours que saint Ursin, *premier évêque de Bourges, a été ordonné par les disciples des apôtres,* lequel est bien réellement, d'après la seule interprétation légitime qu'on puisse donner aux passages de Grégoire sur ce point, un compagnon de saint Martial et de saint Gatien, *premier prédicateur de la foi,* à Tours, ainsi que de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse.

Ce sont elles enfin qui ont déterminé saint Grégoire à nous donner d'assez longs détails sur la *Vie* de saint Gatien, détails qu'il n'a pu puiser que dans la tradition de son Église, dans la légende même du saint, qui sans doute existait avant Grégoire, et que nous retrouvons à peu près tout entière dans ses écrits. Ce qu'il dit de saint Gatien, dans son *H. des F.* et dans son livre de la *Gloire des Confesseurs*, suffit pour nous faire connaître que la légende déclarée *verissima, ipsissima sancti Gatiani vita* par Maan, est bien l'écho fidèle des traditions de la fin du Ier siècle (1).

(1) Voir dans notre *Examen critique,* etc., p. 76, e

Je m'arrête, je serais infini si j'entreprenais de relever toutes les assertions inexactes ou téméraires, ou fantaisistes qui remplissent ces pages superficielles et stériles. Bornons-nous, en terminant, à repousser une conclusion qui n'est nullement dans les prémisses de la brochure de M. l'abbé Chevalier.

« L'attitude de l'archevêque de Bourges et des évêques de Clermont, de Périgueux, de Cahors et du Puy, au Concile de Limoges, en 1031, prouve que le caractère apostolique des cinq fondateurs de ces Églises n'était pas soutenable, ou ne s'appuyait que sur des légendes sans valeur. » (*Les Légendes,* etc., p. 29.)

L'attitude de tous ces évêques ne prouve absolument rien contre l'autorité des légendes, ni contre l'apostolicité des fondateurs de leurs Églises. S'ils ne disent rien dans le Concile, c'est qu'ils n'avaient aucune raison de parler, parce que l'apostolicité de leurs Églises n'était pas attaquée. Le concile s'occupait alors *uniquement du titre d'Apôtre* qu'il fallait retirer ou conserver à saint *Martial.* Ce titre d'Apôtre n'était pas donné aux autres fondateurs de nos principales Églises. Il n'était nullement question de le leur donner ou de le leur retirer. Leurs successeurs n'avaient donc rien à dire. Si l'archevêque de Bourges, métropolitain, parle comme il le fait des saints Denys, Saturnin, Austre-

préambule de cette *antiquissima* et *veracissima vita,* et la *note* explicative du chanoine Ouvrard. Cette *Vie* se trouve encore dans deux manuscrits de la bibliothèque publique de Tours.

moine, Julien, Ursin et Front, ce n'est pas pour nier leur *mission* apostolique, qu'il maintient au contraire, mais uniquement pour dire qu'ils ne méritent pas le *nom d'apôtre* au même titre que saint Martial.

## VIII

### M. BOURASSÉ ET M. CHEVALIER.

Les Légendes, les Hagiographes et les Traditions de nos Églises. — Voltaire et saint Gatien.

M. BOURASSÉ EN 1869. — « C'en est fait à tout jamais des légendes plus ou moins poétiques...

« Aucune discussion sur nos vieilles légendes désormais n'aura grande valeur. » (*Les Origines de l'Église de Tours,* p. 11.)

M. BOURASSÉ EN 1870. — « Certes, je suis plein de res-

M. CHEVALIER EN 1870. — « D'autres écrivains (et je me range volontiers à leur opinion), tout en écoutant d'une oreille charmée ces pieuses et naïves légendes, inspirées par l'ardent amour du clocher, les regardent comme très-invraisemblables et n'y attachent aucune valeur historique (1). » (*Les*

(1) Comme l'Église propose ces saints à notre vénération et place leur légende dans sa liturgie, par exemple, saint Denys, dans le bréviaire romain; saint Julien, au Mans; saint Ursin, à Bourges; saint Saturnin, à Auch, etc., ces agréables plaisanteries de nos abbés grégoriens, dont *l'oreille est charmée aux récits* des légendes, rappellent celles des protestants qui *riaient* aussi beaucoup des légendes au XVIe siècle; les Jansénistes en *riaient* au XVIIe siècle; les rationalistes et les philosophes en *riaient* au XVIIIe siècle, et M. Bourassé va nous dire tout à l'heure ce qui est advenu de *tout*

pect pour nos légendes, et je ne pense point qu'on puisse rejeter indistinctement et facilement, par une critique déréglée, les pieuses traditions qu'elles renferment au sujet de l'antiquité de nos Églises...

« Elles sont le fruit spontané des opinions courantes et d'un certain enthousiasme poétique qui saisit alors les esprits. La légende de saint Gatien est venue la dernière, quand tous les autres diocèses, emportés par le mouvement, s'étaient déjà rattachés aux temps apostoliques. Il n'est donc point nécessaire de parler de falsifications coupables à ce sujet; et l'état des esprits, le caractère de la littérature, le courant des opinions, en un mot le milieu, suffisent à nous donner la clef de ce problème (1). » (*Lettre à M. l'abbé Rolland*, p. 28-29.

*Légendes au Concile de Limoges*, p. 2.)

M. Chevalier en 1869. — « Les partisans de la mission apostolique de saint Gatien crurent devoir altérer le texte (dans la *Vie* de saint Gatien) et substituer le nom de saint Pierre à ces mots *a præsule Sedis apostolicæ*, et cette grave altération ne fut sans doute pas sans influence sur le changement de nos bréviaires à la fin du XIIIe siècle. Le chanoine Maan, en comparant les copies falsifiées à l'original très-ancien conservé dans la bibliothèque du Chapitre, découvrit la fraude et la dénonça (2). » (*Défense de saint Grégoire*, etc., p. 32.)

*ce concert de rires* au XIXe siècle. Renan en fredonne en ce moment les dernières notes...

(1) C'est par cette théorie que Renan et son école expliquent tout le christianisme et en excluent tout surnaturel.

(2) M. Chevalier n'est pas si *poétique* ni si *subtil* que M. Bourassé; il croit, lui, aux *altérations* de textes, aux *falsifications*, à la *fraude*.

Toutes ces clefs du problème sont de *fausses clefs*.

## OBSERVATIONS.

« MM. de Launoy, Naudé, Conringius et quelques autres, ayant voulu convaincre les moines d'avoir fabriqué de faux actes et supposé des pièces, en ont donné jusqu'à vingt exemples : mais le savant P. Mabillon répond à toutes ces accusations et fait voir combien elles sont peu raisonnables. » — Le P. HONORÉ DE SAINTE-MARIE, *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique*, partie I, p. 21. — *Voy.* MABILLON, *De Re Diplomatica*, p. 22 et 226.

« Nous appelons sujets historiques ceux qui appartiennent authentiquement à l'histoire et qui sont garantis par des documents incontestables. Nous appelons sujets légendaires ceux qui ont été transmis par la tradition, et qui, de nos jours, ne peuvent être prouvés par des monuments contemporains, soit que ces monuments aient péri, soit qu'ils n'aient jamais existé, et que les faits n'aient été consignés par écrit que longtemps après leur accomplissement. Les sujets légendaires ne sont donc pas aussi certains que les premiers ; mais sont-ils faux, ou devons-nous les rejeter? Certes, nous sommes loin de le penser. Nous savons que plusieurs faits légendaires, considérés pendant quelque temps comme apocryphes et indignes de foi, sont passés au rang des faits historiques par la découverte inespérée de documents antiques. Le savant Baronius rapporte lui-même comment il avait accumulé de nombreuses et excellentes raisons pour démontrer que

Félix, successeur de saint Libère, n'avait été ni pape ni martyr, lorsque, au moment où personne ne s'y attendait, on découvrit sous l'autel de l'église des Saints Côme et Damien, à Rome, ses reliques, avec cette inscription : « Corpus sancti Felicis papæ et martyris, qui damnavit Constantium ; » et ainsi, ajoute le même auteur, je fus forcé de me rendre à l'évidence : « Vincique a Felice, felicissime accidisse putavi. » Comment d'ailleurs repousser les traditions qui ont été constamment admises dans nos Églises?

« La science historique, nous en convenons volontiers, a fait de beaux progrès dans ces derniers temps; la critique a éclairé une foule de questions obscures; l'érudition a replacé dans leur vrai domaine beaucoup de faits douteux; mais dans les travaux d'hagiologie entrepris à une époque sceptique, n'a-t-on pas quelquefois dépassé le but que l'on voulait atteindre? Bollandus croyait devoir défendre Siméon le Métaphraste contre les censures de Bellarmin, et Jacques de Vorages ou Varazzo, contre celles de Vivès : « Où prend-on, « dit-il, que le légendaire du x[e] siècle n'a point suivi « de documents anciens? Qu'il ait pu se tromper, nul « doute ; mais comment sait-on qu'il a prêté aux mar- « tyrs des discours dont son imagination aurait fait « tous les frais? »

« L'Allemagne rationaliste a attaqué les légendes pieuses accréditées au moyen âge ; elle l'a fait avec un luxe d'érudition qui prouve l'importance que l'on attachait à détruire des croyances généralement admises.

C'était une guerre à outrance que des protestants devenus philosophes entreprenaient contre la tradition ecclésiastique sous quelque forme qu'elle se montrât. Hélas! nous voyons de nos jours où en sont venus ces critiques malintentionnés; ils ont commencé par regarder l'histoire légendaire comme un tissu de fables, et, à l'aide d'une exégèse sans frein, ils ont fini par contester les faits historiques les mieux établis, et par regarder comme un mythe la personne adorable de Jésus-Christ!

« N'avons-nous pas vu avec douleur que certains de nos critiques ecclésiastiques ont trop sacrifié aux exigences de cette prétendue science historique allemande dont ils étaient bien loin de prévoir tous les excès et toutes les extravagances? Les Launoy, les Baillet et autres n'ont-ils pas attaqué avec trop de vivacité, quelquefois avec une sorte de dédain qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler, les traditions les plus vénérables de nos Églises des Gaules? A leur œuvre on a reconnu, comme toujours, qu'il est bien plus aisé de ruiner que d'édifier.

« Nous sommes intimement convaincus que les récits légendaires du moyen âge ont été trop sévèrement jugés par les écrivains des trois derniers siècles. Au fond de ces légendes tant décriées, il existe plus de sincérité que certains auteurs modernes n'osent se l'avouer; ils acceptent le témoignage des chroniqueurs ecclésiastiques tant que leur narration ne renferme que des faits communs et ordinaires, ils le récusent dès

qu'elle rapporte des faits surnaturels; et pourtant dans l'un et l'autre cas c'est toujours la même autorité.

« Faut-il donc tout admettre dans les légendes telles que le moyen âge nous les a transmises? Non; il faut les interpréter et les comprendre. Plusieurs écrivains du moyen âge, comme certains auteurs de notre XIX[e] siècle, se sont laissé tromper en expliquant des compositions emblématiques dont ils ignoraient la vraie signification. Ils attribuaient à la réalité ce qui appartient seulement au symbolisme... Nous pourrions multiplier les exemples presqu'à l'infini : si l'on s'est trompé quelquefois sur le sens des représentations symboliques, en transportant de la figure à la réalité des formes allégoriques, que s'ensuit-il? Rien, assurément. Aucun reproche sérieux ne peut être adressé à l'Église ni à son enseignement; serait-il plus raisonnable de contester l'authenticité des actes des Saints, la véracité des légendes elles-mêmes? Non. Les légendes pieuses du moyen âge ne sont pas des fables, et quand même on découvrirait des erreurs qui se seraient glissées au sein de la vérité, elles présenteraient en cela uniquement la condition de toutes les choses humaines (1). »

« Pourquoi ne ferait-on pas, pour les saints et les saintes de Dieu, ce que tant d'autres font pour les illustres de Rome et de la Grèce, pour les inconnus de

(1) *Les Verrières du chœur de l'Église métropolitaine de Tours*, par MM. Bourassé et Manceau, chanoines de Tours, etc. (1849).

l'Égypte et de l'Orient?... Pèlerins des martyrs, historiens des confesseurs, allez à l'enquête de vos saints, et quand vous aurez laissé dans les voies sacrées vos jours et vos nuits, pâli sur les passionnaires, usé de vos lèvres jusqu'au marbre des autels, revenez et n'oubliez pas que votre œuvre n'a pas encore commencé (1). »

« Au XVIe siècle une hérésie formidable, moins par ses principes que par ses passions, était venue mettre en feu la chrétienté. Sous prétexte de retour au christianisme primitif, l'hérésie protestante avait nié tous les usages publics de l'Église, défiguré tous les événements de l'histoire, contesté tous les éléments de la science chrétienne qui avant tout est la science des saints (2). »

Le XVIIe siècle devait léguer à son successeur un système de critique pour les *Actes* des saints que celui-ci n'eut qu'à appliquer, par la main de Voltaire, aux divines Écritures, pour entraîner les générations dans le doute et l'incrédulité. Launoy et Tillemont, bientôt suivis de Baillet, leur disciple, disposèrent les esprits à cette antipathie pour le merveilleux. La défiance à l'endroit des miracles, l'embarras de les reconnaître et de les avouer, devinrent l'un des caractères essentiels des nouveaux hagiographes, et la refonte des livres liturgiques entreprise dans de telles dispositions, consomma la rupture avec tout un passé

(1) Dom Pitra.
(2) Les Bollandistes, *Des Collect. hagiol.*

de foi simple et naïve. La vraie critique historique recevait sans doute plus d'une atteinte, au milieu de ces démentis donnés au témoignage des siècles ; mais on ne s'en rendait pas compte, dans la joie que l'on éprouvait d'offrir enfin au public, dont le rationalisme devenait d'heure en heure plus exigeant, la vie des saints expurgée de tout merveilleux, autant qu'il était possible.

« Avec des notices écourtées et des caprices de chronologie, Godescard ne fait connaître les saints ni d'une manière historique, ni d'une manière édifiante... Godescard abrége Baillet, lequel abrége Tillemont, lequel avait traduit librement et en un français douteux les diatribes furibondes de Launoy. Son ouvrage est moins la vie des saints que la caricature des saints... Si l'on peut réserver les intentions de l'auteur et excuser sa conduite, on ne peut amnistier son ouvrage (1). »

Pour que la tradition de l'Église de Tours sur la mission de saint Gatien au Ier siècle ait pu chanceler un moment, à la fin du XVIIIe siècle, il a fallu qu'il se rencontrât dans l'esprit social de cette époque des circonstances d'abaissement moral bien déplorables, et dans la science elle-même une déchéance bien profonde de sa grandeur austère, et de bien vulgaires complaisances pour le rationalisme contemporain. N'hésitons pas à le reconnaître, notre XIXe siècle vaut mieux ; il

(1) Les Bollandistes, *ut supra*.

n'aurait pas de ces défaillances; malgré quelques écarts dont on fait d'ailleurs prompte justice, il pense, il comprend, il apprécie et juge mieux; c'est décidément le siècle des réhabilitations.

« Il n'y a peut-être pas de révolution d'idées plus vive et plus féconde que la réaction de notre siècle contre le siècle de Voltaire, dans le domaine de la haute critique et de l'histoire générale! Voltaire avait détruit l'histoire, nous l'avons relevée et agrandie; Voltaire méprisait les annales de l'humanité, nous les glorifions; Voltaire ne voyait dans les archives du monde qu'un amas de folies incohérentes et de risibles misères, nous y avons vu, en caractères lumineux, la loi divine du progrès; Voltaire avait dispersé au vent les cendres des générations, nous, nous voulons que l'homme soit respectable à l'homme. Si Noé s'enivrait, Voltaire éclatait de rire; nous, pieusement, nous le voilons de notre manteau, nous rappelant de quelles destinées a été chargé ce *navigateur diluvien* (1), et quel avenir est promis à sa race (2). »

Le XVIII[e] siècle n'avait pas respecté l'homme. Il l'outrageait surtout dans l'histoire; il le bafouait; il prenait plaisir à mutiler, à détruire ses travaux séculaires, à le couvrir de confusion et de honte.

(1) Expression de Chateaubriand dans son *Étude sur Shakespeare.*

(2) *La Mission du XIX[e] siècle,* par Saint-René Taillandier, professeur de Litt. franç. à la Fac. des Lettres de Montpellier.

L'histoire au XVIIIe siècle est un long et cruel pamphlet contre le genre humain. Voltaire écrit une philosophie de l'histoire, et cette philosophie de l'histoire, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs*, est la diatribe la plus joyeuse, la plus bouffonne, par conséquent la plus triste contre tous les hommes de tous les siècles... Voltaire ne trouve qu'une occasion de gaieté dans le spectacle de cette pauvre humanité qui creuse si péniblement son sillon à travers les âges. Touchant spectacle pourtant et bien propre à éveiller le respect au fond des âmes!... Eh bien! Voltaire rit de ce voyageur séculaire, il rit de ses fautes, il rit de ses mécomptes, il rit!!... (1).

(1) On comprendra que partout ici Voltaire est employé comme personnification du XVIIIe siècle tout entier.

On pourrait croire que nous calomnions ce *grand homme;* citons seulement une page comme nous pourrions en citer mille : « Mme la marquise Du Châtelet avait voulu lire l'his-
« toire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en
« était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entas-
« sement de faits inutiles, la plupart faux et tous mal digé-
« rés; ce sont des actions barbares sous des noms barbares,
« des romans insipides rapportés par Grégoire de Tours;
« nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni
« des lois, ni des opinions; ce qui n'est pas bien extraordi-
« naire dans un temps où il n'y avait d'opinion que les lé-
« gendes des moines, et de lois que celles du brigandage :
« telle est l'histoire de Clovis et de ses successeurs. » VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, etc., t. IV, p. 365.

Au lieu de faire la concession que Mgr de Conzié fit à l'esprit d'incrédulité aveugle qui régnait autour de lui, avec quelle autorité digne et quelle force invincible de raisonnement n'aurait-il pas pu répondre : « Écrivains téméraires, qui parlez avec tant de légèreté d'une antique et illustre Église qui vous a engendrés à la foi chrétienne, base de cette civilisation dont, à bon droit, vous êtes si fiers ; vous, qui prétendez lui dicter ce qu'elle doit admettre et ce qu'elle doit rejeter au sujet de ses origines, n'est-elle donc pas elle-même l'histoire toujours vivante au milieu de vous? N'est-ce pas à elle qu'il appartient, dans le cercle de sa juridiction, de transmettre aux générations qui se succèdent dans son sein, ce qu'elles doivent savoir et croire des traditions dont le dépôt sacré a été confié à sa vigilance et à sa garde? Doit-elle s'abaisser à défendre, à justifier ses titres devant vous, vous, ses fils nés d'hier et qui demain ne serez plus, vous qui recevez d'elle toute direction doctrinale et traditionnelle, et qui, en retour, lui devez l'hommage de votre obéissance, de votre reconnaissance et de votre amour?

« Vous osez lui contester ses titres à une antiquité apostolique... Ces titres, elle les proclame de siècle en siècle, à la face du soleil, devant tout le peuple chrétien, qui se presse à ses solennités ; ils remplissent sa liturgie, et les livres qui la contiennent sont dans toutes les mains. « Nous suivons la tradition ancienne et cer-
« taine de l'Église de Rome surtout et de la nôtre, et
« cette autorité est d'un plus grand poids pour nous

« que celle des écrivains les plus renommés. Qui « oserait, en effet, déroger à la foi des livres litur- « giques (1)? »

Eh bien! maintenant, devant cette liturgie, six fois séculaire, d'une grande Église, d'une grande institution catholique toujours vivante, composée d'hommes d'élite qui ne meurent que pour se renouveler sans cesse, évêques, chanoines, clergé de divers ordres, tous recommandables par leur mérite et leur vertu, par l'élévation de leur esprit et de leurs sentiments; oui, devant cette assemblée d'hommes graves qui ont vieilli dans l'étude des auteurs ecclésiastiques, qui savent apparemment quelque chose de l'histoire de leur Église et des autres Églises de France, quelque chose aussi des traditions répandues autour d'eux, qui ont lu sans doute au moins une fois en leur vie les *étrangetés* de saint Grégoire de Tours avec cette indulgence qui faisait dire à Hilduin, dès le IX^e^ siècle : « Il faut pardon- « ner à la simplicité de ce saint homme qui, ayant cru « bien des choses autrement que la vérité le voulait, « les a mises en écrit sans mauvaise intention (2); » je le répète, devant cette liturgie, cette tradition si constante et si hautement attestée, devant cette assemblée si vénérable et si imposante qui la transmet avec

(1) Préface du Bréviaire de Mgr Amelot, archevêque de Tours, publié en 1685. (Voir les détails dans notre *Examen critique*, etc.)

(2) Dans *Surius*, 9 octobre, et dans la *Patrologie latine*, t. CVI, p. 20.

une si ferme assurance, oseriez-vous vous prononcer contre cette Église et ses convictions si persévérantes? oseriez-vous la condamner? oseriez-vous, sans que la main vous tremble, écrire sur la dernière page du plus ancien livre liturgique qui nous soit resté et qui clot la période de ces six siècles de civilisation progressive : ÉGLISE DE TOURS! OUI! VOUS AVEZ FAUSSÉ VOS ORIGINES!...

Vous ne l'oserez jamais... Vous croiriez avoir blasphémé votre mère et vous ne dormiriez plus!...

## IX.

### M. L'ABBÉ BOURASSÉ ET QUELQUES *errata* DE SA LETTRE A M. L'ABBÉ ROLLAND.

#### Baronius et les Hippolyte martyrisés sous Dèce.

> Les auteurs doivent toujours être cités exactement.
> M. BOURASSÉ, les *Origines de l'Eglise de Tours*, p. 37.

M. l'abbé Bourassé, qui ne craint pas de compromettre la dignité de ses publications en plaçant, au frontispice de sa brochure, un *défi* dont nous avons montré le ridicule, aurait mieux fait de consacrer cette page aux *errata* de cette brochure. Il nous dit, page 12 :

« ... Il s'agit ici, sans aucun doute, non de saint Hippolyte de Porto, mort en 269... »

Où M. Bourassé a-t-il vu que saint Hippolyte de Porto est mort en 269? Voici le texte de Baronius : « Hippolytus, episcopus Portuensis, doctrina clarissimus, sub Alexandro imperatore mersus aquis in Portu Romano, etc. (1). » L'empereur Alexandre est mort en 235.

M. Bourassé parle ensuite d'un saint Hippolyte, prêtre d'Antioche, engagé un moment dans l'erreur de Novat, puis revenu à la vérité et martyrisé sous Dèce (30 janvier).

Baronius dit : « Hippolytus hic, de quo agimus, presbyter fuit Antiochenus sub *Fabio* episcopo, *qui vixit temporibus Decii*, ut constat ex Eusebii Chron., qui etiam in *Hist. lib.* 6°, cap. 35, 36 et 37 recitat epistolas *Cornelii*, etc. (2). » Baronius dit seulement que cet Hippolyte d'Antioche vivait sous l'évêque Fabius, qui vécut lui-même au temps de Dèce, mais il ne parle pas de son martyre. Dans sa *Chronique* et dans son *Histoire*, Eusèbe, aux passages indiqués, ne parle pas du tout de l'Hippolyte en question, mais seulement de Fabius.

D'où il suit qu'effectivement « cette grande autorité, Baronius, n'empêche point M. Jéhan de déclarer « qu'un « Hippolyte, martyrisé le 30 janvier sous Dèce, un

(1) Baronius, au 30 janvier, *Martyrol.*, not. *A*.
(2) Id., *ibid.*

« second Hippolyte, martyrisé le 12 août sous ce « même empereur, et l'Hippolyte tué par ses chevaux « aux portes de Trézène, ce sont trois fables qui se « valent (1). » Baronius est tout à fait de l'avis de « M. Jéhan.

De pareilles *hardiesses* sont-elles bien de M. l'abbé Bourassé? Qu'il me soit permis d'émettre un doute à cet égard. Tous ces *Hippolyte* ont une odeur de fabrique qui trahit leur origine, et je les crois de petits frères des *treize cas*, illégitimement introduits dans la famille des *cas* de M. Bourassé, déjà si nombreuse elle-même. Ils sont tous marqués d'*un signe* « posuit signum ».

## X.

### LA BROCHURE LES *Treize Cas*, PAR M. L'ABBÉ CHEVALIER.

> Accipe nunc Danaûm insidias, et crimine ab uno
> Disce omnes... VIRG. *Æneid.* II, 65.

LE PREMIER CAS DE M. L'ABBÉ CHEVALIER OU DÉFI CONTRE DÉFI. — Je trouve au frontispice d'une nouvelle brochure que vient de publier M. l'abbé Bourassé, une page de texte ayant pour titre : UN DÉFI A M. JÉHAN, et signée l'*abbé* C. CHEVALIER. Je vais en reproduire les passages suivants :

« J'ai accusé M. Jéhan, dans le premier des *treize*

(1) *Examen critique*, etc., p. 50.

*cas*, d'avoir supposé, en faveur de la mission apostolique de saint Trophime d'Arles, neuf textes qui n'existent pas, et d'avoir attribué faussement cette citation des prétendus textes à Fleury et à Tillemont. »

M. Jéhan « essaie de faire croire au public que l'historien Fleury place saint Trophime d'Arles au Ier siècle sur l'autorité de saint Clément *(ad Corinth.)*, de saint Chrysostome (orat. VII, *in Paul.*), et de saint Cyrille (*Catech.* XVII). Je répète que cela est absolument faux. Dans les trois passages allégués, les trois Pères parlent bien du voyage de saint Paul en Espagne, comme M. Jéhan a dû le vérifier, mais nullement de saint Trophime d'Arles. »

Nous allons démontrer, contre les assertions erronées de M. l'abbé Chevalier :

1° Que nous n'avons jamais ni dit, ni écrit, ni pensé que l'historien Fleury place saint Trophime d'Arles au Ier siècle sur l'autorité de saint Clément, de saint Chrysostome, de saint Cyrille, etc., en tant que ces Pères désigneraient explicitement dans leurs textes saint Trophime d'Arles.

2° Que les trois passages des trois Pères cités par Fleury, et ceux des six autres Pères cités par Tillemont, que nous y ajoutons, n'ont évidemment d'autre objet que de prouver que saint Paul a fait le voyage d'Espagne et d'appuyer par là l'opinion qui veut que saint Paul ait laissé saint Trophime à Arles en passant par les Gaules.

Voici la note de la page 15 de mon **Examen cri-**

TIQUE, etc., où M. l'abbé Chevalier a fait les découvertes dont il vient de nous faire part :

« J'ai indiqué dans ma première brochure (*Saint* « *Gatien*, etc.), page 9, les preuves historiques qui « démontrent l'apostolat de saint Trophime au Ier siècle. « Fleury cite saint Clément, saint Chrysostome, saint « Cyrille. Tillemont y ajoute saint Athanase, saint « Epiphane, saint Jérôme, Théodoret, Sophronius et « Grégoire le Grand. »

Cette note, comme on le voit, se compose de trois propositions claires et précises. Aucune ne dit que Fleury place saint Trophime d'Arles au Ier siècle sur l'autorité de saint Clément, de saint Chrysostome, de saint Cyrille, etc. Mon critique n'a pas le droit de me faire dire ce que mon texte ne dit pas, ce que je n'ai jamais ni dit, ni écrit, ni imprimé. Il base une accusation sur une conjecture, sur une idée qui lui passe par l'esprit, cette idée est une chimère, et c'est sur ce fondement qu'il me porte un défi. La critique tombe dans les moulins à vent.

Mon très-honorable collègue croit devoir m'adresser à ce sujet un échantillon de son savoir faire en aménités courtoises :

« Je défie hautement M. Jéhan de produire un seul des trois passages allégués où il soit question de Trophime *comme évêque d'Arles.* » (UN DÉFI A M. JÉHAN.) « C'est là une lourde bévue de mon critique pour ne pas dire une impudente falsification... Son impuissance à répondre au défi que je lui jette donnera au

public la mesure de l'admirable bonne foi de cet « honnête chrétien (1). »

Vaines déclamations! inutiles injures! Je n'en ai nul souci et j'y suis à peu près aussi insensible que le furent autrefois, aux apostrophes violentes du héros de Cervantès, les moulins à vent qu'il menaçait de sa lance : « Ne fuyez pas, poltrons, s'écriait-il; lâches et « viles créatures, ne fuyez pas; c'est un seul chevalier « qui entreprend de vous combattre (2). »

Il faut lire tout entière la prodigieuse lettre de M. l'abbé Chevalier, dans l'*Union libérale*. Je ne connais, en littérature française, que les *imprécations* de Camille, dans l'*Horace* de Corneille, qui puissent lui être comparées :

> Rome, l'unique objet de mon ressentiment,
> Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant, etc.

Je venais d'*immoler le premier cas* de M. l'abbé Chevalier!...

Mais ouvrons Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. I^er^, livre II, art. VII, page 156 de l'édition in-12. Nous y lisons la preuve historique qui démontre l'apostolat de saint Trophime au Ier siècle, comme l'indique ma *note*. (Voyez plus haut cette *note*.)

« Saint Paul alla ensuite en Espagne, comme il

(1) *Lettre* de M. l'abbé Chevalier du 12 février 1870. (*Union libérale.*)

(2) *Hist. de Don Quichotte*, l. Ier.

« avait promis, et y prêcha l'Évangile. On dit qu'il « passa par les Gaules et y laissa des évêques de ses « disciples : Crescent, à Vienne; Paul, à Narbonne; « TROPHIME A ARLES, QUI FUT LA SOURCE (1) D'OU LA FOI « SE RÉPANDIT PAR TOUTES LES GAULES. »

Fleury cite en marge saint Clément *ad Corinth.;* — Saint Chrysostome, *Orat.* VII, *in Paul.;* — Saint Cyrille, *Catechis.* XVII; — Adon de Vienne, *Martyrol.* 22 mars, 29 décembre, 27 juin.

Ce dernier auteur, dans sa *Chronique* (IX^e siècle), nous dit : « Saint Paul, mis en liberté par Néron, se rendit en Espagne, et il laissa saint TROPHIME A ARLES, saint Crescent à Vienne (2). »

M. l'abbé Chevalier doit être content de ce dernier

(1) Pape Zozime et *Lettres* des évêques des Gaules au pape saint Léon. — Voy. dans mon EXAMEN CRITIQUE, p. 40 et suiv., la belle démonstration de l'apostolat de saint Trophime au I^er siècle, par Gorini, ce roi de la critique historique contemporaine.

(2) Cet auteur, cité par Fleury, a été oublié dans ma *note* par suite d'une erreur typographique. Son témoignage, comme on sait, est un des plus remarquables que nous ayons en faveur de l'apostolat de saint Trophime au I^er siècle. Saint Paul, se rendant de Rome en Espagne, dut suivre cette voie romaine, si célèbre chez les anciens, qui allait d'Italie dans la Bétique, en traversant les Gaules et passant par Nice, Arles, Narbonne et les Pypénées. Cette observation, judicieusement relevée par de Marca, nous explique les paroles de la Chronique de saint Adon que nous venons de citer.

texte qui constate en plein moyen âge une tradition que nous trouvons toute vivante au commencement du v^e^ siècle et qui remonte évidemment au I^er^ siècle du christianisme (témoignage de saint Clément).

« Mais, s'écrie mon contradicteur, ni saint Clément, « ni saint Chrysostome, ni saint Cyrille ne placent « l'apostolat de saint Trophime d'Arles au I^er^ siècle. » « AUCUN N'EN FAIT UN ÉVÊQUE D'ARLES. » (Voy. *Les treize cas*, p. 4.)

Où ai-je donc dit, Monsieur l'abbé, dans ma *note*, p. 15, que saint Clément, saint Chysostome, saint Cyrille placent « l'apostolat de saint Trophime d'Arles au I^er^ siècle, » « en font un évêque d'Arles?... » Pourquoi me prêtez-vous vos imaginations? A propos de l'apostolat de saint Trophime au I^er^ siècle, je cite Fleury, et vous voyez que la citation n'est pas mal choisie; Fleury cite lui-même saint Clément, saint Chrysostome, saint Cyrille et Adon de Vienne. Pourquoi les cite-t-il? quels éléments apportent-ils à sa thèse? Je ne le dis pas, je ne m'en occupe pas, je ne discute rien; ma note n'est qu'une simple indication de documents à consulter. Puisque Fleury cite ces Pères, c'est sans doute qu'il s'appuie sur leur autorité. Que leur emprunte-t-il? que disent-ils? C'est ce que le lecteur pourra voir aux passages cités par Fleury. Pour moi, je ne fais aucune observation critique, je me borne à renvoyer aux sources. J'abandonne aux lecteurs le soin d'en discuter la valeur, s'il y a lieu. Pourquoi me faire dire ce que je ne dis pas?

« Dans les trois passages allégués, dit encore mon « critique, les trois Pères parlent bien du voyage de « saint Paul en Espagne, mais nullement de saint « Trophime d'*Arles.* » (UN DÉFI A M. JÉHAN.)

Sans doute ces trois Pères, aux passages cités par Fleury, parlent du voyage de saint Paul en Espagne, mais nullement de saint Trophime d'*Arles*. Dites-nous donc, M. l'abbé, pourquoi Fleury cite les passages de ces Pères, relatifs au voyage de saint Paul en Espagne, au lieu de nous parler sans cesse de ce qu'ils ne disent pas. C'est là de l'histoire ecclésiastique qu'il ne vous est pas permis d'ignorer, surtout quand vous voulez faire de la critique sur nos origines chrétiennes. Ne voyez-vous pas de quelle importance il était pour Fleury d'avoir des témoignages à produire à l'appui de l'opinion qui fait voyager saint Paul en Espagne? Si vous n'avez pas de textes qui affirment le voyage de saint Paul en Espagne, on pourra nier ce voyage ou du moins facilement en douter (1); d'où il s'ensuivra

(1) « Tout cèla (c'est-à-dire tous les témoignages qui attestent le voyage de saint Paul en Espagne) n'empèche pas, disait le P. Honoré de Sainte-Marie, M. Dupin d'écrire que le voyage de saint Paul en Espagne est fort incertain, le contraire même paraissant plus vraisemblable. » (*Réflexions sur les règles de la critique,* Dissert. II, p. 153.)

L'hérétique Pélage (Saint Jérôme, *in Epist. ad Rom.* c. XV) dit de saint Paul : *Utrum in Hispania fuerit, incertum habetur.*

que le passage de saint Paul dans les Gaules, à l'occasion de ce voyage, sera douteux aussi, et par suite la tradition de l'apostolat de saint Trophime, son disciple, dans la province d'Arles, sera privée d'un appui qui en corrobore les preuves.

Saint Trophime étant, de l'aveu des Anti-grégoriens et de beaucoup de Grégoriens, un des premiers prédicateurs de la foi dans les Gaules, mieux encore, étant *la source d'où la foi se répandit par toutes les Gaules,* tous les passages *anciens* qui nous disent que saint Paul est venu dans les *Gaules* ou qu'*il est allé en Espagne,* prouvent *indirectement la mission de saint Trophime d'Arles au* I^er^ *siècle.* C'est là une très-légitime induction dont Fleury avait compris toute l'importance puisqu'il n'invoque pas moins que les témoignages de trois Pères de l'Église, au nombre desquels se trouve saint Clément, disciple de saint Pierre (1).

(1) Les citations de Tillemont auxquelles je renvoie, *regardent également* le voyage de saint Paul et démontrent avec la dernière évidence que j'ai entendu les trois Pères de l'Église, cités par Fleury, dans le même sens que ceux cités par Tillemont, puisque tous les neuf sont cités pour le même objet. Fleury et Adon de Vienne, énonçant très-nettement la tradition sur saint Trophime au I^er^ siècle, dans le texte de Fleury, je n'avais qu'à l'appuyer du témoignage des Pères, attestant le voyage de saint Paul en Espagne, et par suite son passage dans les Gaules, où il laisse plusieurs de ses disciples.

Après avoir cité plusieurs passages des saints Pères dans

A mon tour donc, je porte à M. l'abbé Chevalier le plus solennel défi de montrer dans la *note* page 15 de mon Examem critique, etc., le texte imprimé dans lequel il est dit par moi que saint Clément, saint Chrysostome et saint Cyrille parlent de *saint Trophime comme évêque d'Arles,* en font un évêque d'Arles, au Ier siècle.

M. l'abbé Chevalier ne produira pas ce texte parce qu'il n'existe pas.

Mais alors qui de nous deux a commis *une lourde bévue pour ne pas dire une impudente falsification?*

Qui de nous deux *donne au public la mesure de son admirable bonne foi?*

Qui de nous deux « *est coulé à fond, par cette*

ses *Mémoires,* etc., t. Ier, note 73 sur saint Paul, Tillemont ajoute : « L'hérétique Pélage, au contraire (*apud Hieron.,* t. IX, p. 277), dit que ce voyage est une chose incertaine.

« Estius (*in Rom.*, p. 179) croit qu'il est plus probable qu'il n'y a point été.

« Le Pape Gélase l'assure formellement.....

« On prétend que saint Paul allant en Espagne passa par les Gaules, et qu'il laissa saint Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbonne, et saint Crescent à Vienne. (On verra dans la note 81, et sur saint Denis de Paris, que c'est une prétention peu ou point fondée.) Et pour saint Trophime, il est absolument impossible qu'il soit demeuré alors dans les Gaules, *si l'on* ne dit qu'il *est revenu trouver* saint Paul peu de temps après. »

On voit si j'avais raison d'insister sur le voyage de saint Paul.

*épreuve, avec toute sa cargaison de denrées fabuleuses* (1), » de *cas* imaginaires, *ægri somnia?*

Non ! l'incomparable chevalier de la Manche n'était pas plus meurtri et brisé, lorsque lui et sa monture furent lancés au loin par l'aile du moulin à vent auquel il s'était attaqué, que ne l'est en ce moment notre critique avec son *cas* chimérique ; c'est le plus complet désarroi... Le héros de Cervantès avait au moins son écuyer pour le plaindre et lui porter secours.

« Sancho accourut promptement au grand trot de son âne, et trouva que son maître ne pouvait se remuer, tant la chute avait été lourde ! « Hé ! criait « Sancho, gourmandant le héros, ne vous disais-je « pas bien que vous prissiez garde à ce que vous alliez « faire, et que c'étaient des moulins à vent ! Et qui en « pouvait douter, à moins que d'en avoir d'autres « dans la tête ?

— « Tais-toi, ami Sancho, répondit Don Quichotte ; « le métier de la guerre, plus que tout autre, est sujet « aux caprices du sort, et c'est une inconstance perpé-« tuelle (2). »

Le chevalier de la Manche est un vrai philosophe. Il accepte sans se plaindre les coups du sort et les

(1) Tout ce qui est souligné dans ces trois alinéas est copié textuellement de la lettre de M. l'abbé Chevalier du 12 février 1870. (*Union libérale.*)

(2) *Hist. de Don Quichotte,* traduction de Filleau Saint-Martin, liv. Ier.

vicissitudes des combats. S'il nous arrive d'éprouver quelque échec en fait de *cas* mal fondés et autres aventures de polémique, nous ne pouvons mieux faire, mon très-honoré collègue, que d'imiter sa résignation.

Deuxième cas. — Voir ch. Ier.

Troisième cas. — Nous faisons ici sur les textes de saint Grégoire exactement les mêmes raisonnements que fait M. Bourassé dans ses *Verrières* (voir le ch. IV des *Légendes Vengées*) et que fait avec lui toute la critique historique contemporaine. Voyez Tillemont, t. IV, p. 707, 709, 710, 711 et 467. Aux pages que nous indiquons, on trouvera tout ce qu'il faut pour autoriser notre procédé d'argumentation et satisfaire notre adversaire lui-même.

Quatrième cas. — Réuni au IIe cas, ch. Ier.

Cinquième cas. — Letalde dit, nous le maintenons, tout ce que nous lui faisons dire; il donne à la théorie grégorienne un coup mortel. Il avoue lui-même *qu'il va contre la tradition de son temps*. Ces paroles ne sont point expressément dans Letalde, soit; mais elles y sont équivalemment, c'est ce que nous entendons (1). « Nous ne trouvons pas, dit Tillemont, de raison suf« fisante pour rejeter l'époque de Letalde, mais il faut « avouer que nous n'en voyons pas non plus de bien « fortes pour l'établir. » (*Mém.*, t. IV, p. 729.) —

(1) Autour de lui il y a la tradition qui dit, malgré saint Grégoire, que Julien a été envoyé par saint Clément, « quod vero si Julianus dicitur à B. Clemente destinatus... »

M. l'abbé Chevalier supprime ici des textes et des parties de textes sans aucun scrupule. Pour qui prend-il donc ses lecteurs? Il ose prétendre que Letalde ne fait pas venir ensemble Pothin, Trophime, Gatien, Julien, etc. (1). Critique sans sincérité. A qui cela peut-il profiter?

« L'effort tenté par Letalde, moine de saint Mesmin, près d'Orléans, en l'an 1000, pareil à celui qu'on fait aujourd'hui pour changer les anciennes légendes, montre qu'on était demeuré dans l'ancienne croyance nonobstant le passage du XXVIII^e chapitre du livre I^er de l'*Histoire des Francs*, qu'il citait comme on fait aujourd'hui et en vertu duquel il entreprit de faire une autre légende de saint Julien du Mans, d'où il ôta les noms de saint Pierre et de saint Clément, sans néanmoins y en substituer d'autres. » (RENÉ OUVRARD, *Défense*, etc.)

(Voir TILLEMONT, notes sur saint Denys, t. IV, p. 729, note XXVI, XXVII. — ARBELLOT, p. 49, 53, 56, 57, 64 et 65. — BOSQUET, *Hist. eccl. gallic.* — D. PIOLIN, *Hist. de l'Église du Mans.*)

SIXIÈME CAS. — Mauvaise querelle faite à M. l'abbé

(1) Pourquoi notre contradicteur omet-il le texte commençant par ces mots : « De tempore quidem quo magnus ille floruit, etc., » et celui-ci surtout par où Letalde commence la Vie de saint Julien : « Ad collocandum *igitur* in Galliis novæ fidei fundamentum, ad erigendum rudis adhuc ecclesiæ statum... Lugdunensibus Photinum, Arelatensibus Trophimum, etc., etc.?... »

Rolland au sujet de l'autel érigé à un faux martyr (SULP. SÉVÈRE), sujet sur lequel M. Chevalier a des broderies sans nombre. Pour moi, il m'entreprend à propos de Gilles Robiet, qu'il accuse d'avoir fait un contre-sens que je lui aurais emprunté et dont M. Rolland serait coupable aussi. Mais M. Rolland et moi nous prétendons bien que c'est notre critique lui-même et lui tout seul qui a fait un contre-sens, il en avait besoin... il n'a pas hésité. M. Henri Bordier, dans sa traduction de Grégoire de Tours, n'a point du tout compris l'INTÈGRE comme notre contradicteur. Il le comprend comme nous. *Entièrement* est le mot.

SEPTIÈME CAS. — Chicane sans fondement sur le texte de Génébrard cité par Claude Robert. Génébrard, quoi qu'en dise M. Chevalier, est pour la mission de saint Gatien l'an de Jésus-Christ 84.

A propos de la *Chronologie* de Grégoire de Tours, sur laquelle notre critique nous ramène, nous lui demanderons quelle confiance peut mériter en chronologie un écrivain qui place sous Antonin et sous Dèce, en 250, l'hérétique Valentin, qui fait venir saint Trophime sous Dèce, qui fait martyriser saint Irénée avant saint Pothin, etc., etc.

HUITIÈME CAS. — M. Chevalier fait ici de la fantasmagorie à propos de Martyrologe. « Le docte Maan, dit notre critique, nous affirme que ce Martyrologe (un Martyrologe que l'Église de Tours possédait encore au XVII[e] siècle, croit-il, et qu'il regarde comme plus ancien que le XIII[e]) attribuait au pape saint Fabien la

mission de saint Gatien. » Ces *affirmations* sont le comble de l'outrecuidance. Car nous avons aujourd'hui encore à la Bibliothèque municipale de Tours les vieux Martyrologes suivants :

1° Le *Martyrologe d'Adon*, ms. du XII^e^ siècle. On y lit : « Turonis sancti Gaciani episcopi qui ad ipsam « urbem primus ab urbe Roma episcopus transmissus, « multis clarus miraculis, quiescit in pace. » C'est le n° 872.

2° Un Martyrologe d'Usuard du XIII^e^ siècle (milieu), c'est le n° 875. « Turonis sancti Graciani episcopi et « confessoris qui ab urbe Roma eidem civitati primus « directus episcopus, multis clarus virtutibus ac mi- « raculis quiescit in pace. »

3° Nous avons un manuscrit du XII^e^ siècle au XIII^e^ siècle ; c'est un Martyrologe, il porte : « Turonis « sancti Gaziani episcopi et confessoris qui, etc., » comme ci-dessus.

4° Un Martyrologe, B 133 (ancien) d'Adon, n° 888, XII^e^ siècle : « Turonis sancti Kassiani, etc., » comme ci-dessus.

Certes les Martyrologes ne nous manquent pas, comme on le voit, et aucun ne fait venir saint Gatien par le pape saint Fabien. Inutile de recourir au *British Museum* pour être convaincu que jamais à Tours, avant le Martyrologe romain, aucun Martyrologe n'a envoyé saint Gatien au III^e^ siècle.

A quoi bon s'user les ongles à gratter ce terrain ? Il est stérile. Comprend-on que M. l'abbé Chevalier ait

passé huit mois à tourmenter une brochure de 200 pages in-8° pour en faire sortir des *cas* de cette force?... Il est vrai qu'il les a relevés par une série d'épigraphes. Ce sont autant de flèches acérées qui furent décochées contre lui et qu'il aurait bien voulu me relancer, mais il n'a pu les détacher de sa cotte de maille, où elles restent à jamais fixées pour attester les erreurs et les inqualifiables témérités du Chevalier Noir (1).

NEUVIÈME CAS. — Chicanes sur chicanes au sujet de Raban-Maur et de son témoignage en faveur de saint Gatien au Ier siècle, puis sur la *Vie de saint Austremoine*, que M. Chevalier dit avoir été écrite *en vers* (*metro*), parce qu'on lit dans les Bollandistes : *Glorioso elucubravit stylo,* ce qui ne nous paraît pas synonyme de *metro* ou de *style héroïque*, quoi qu'en dise M. l'abbé Chevalier, qui trop souvent

Loin du droit sens va chercher sa pensée.

Baronius, il est vrai, dit dans son Martyrologe, 1er nov. : « (Austremonii) Acta *metro* scripsit S. Præjectus. » Puis il renvoie à Surius, t. VII, où il n'y a de mentionné que le nom de saint Priest; mais dans le *Surius,* édité à Cologne en 1576, on lit au tome 1er : « Præjectus... certamina egregiorum martyrum, Aus-

(1) Un ecclésiastique de Tours a porté ce jugement sur *Les treize cas.*

« Brochure creuse; il n'y a de substantiel que les épigraphes appliquées au Chevalier Noir. »

tremonii, etc., *luculento* conscripsit stylo.» Il n'est pas question de *metro*.

Mais à quoi bon poursuivre cette fastidieuse série d'attaques sans intérêt et sans portée, sans critique, sans justice et sans sincérité. Pas un de ces traits n'atteint notre thèse, qui reste parfaitement intacte. Ce sont des flèches lancées par une main impuissante, *telum imbelle sine ictu;* aucun coup ne porte.

Voilà donc « les altérations criantes (1) ; » voilà « les choses graves, hélas! trop graves que je dois signaler à l'étonnement public (2)... » Ici le comique déborde et il est impossible de ne pas éclater de rire.

Lecteur, vous avez le mot sur les lèvres pour qualifier ce manége, inutile de l'écrire.

La Fontaine a deux vers qui me reviennent en terminant; on les dirait faits exprès pour la circonstance :

Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur
De vouloir par raison combattre son erreur.

(Liv. IX, I. *Le Dépositaire infidèle.*)

(1) *Les treize cas*, page 2.
(2) *Ibid.*, p. 3.

## XI

### NOUVEAUX DOCUMENTS SUR SAINT GATIEN. — PÉRÉGRINATIONS DE SES RELIQUES. — RÉFLEXIONS.

... « Cujus Ecclesiæ ædificia ad laudem Dei ejusque Genitricis Virginis Mariæ honorem ac REVERENTIAM SANCTORUM GATIANI, UNIUS EX SEPTUAGINTA DUOBUS SALVATORIS NOSTRI DISCIPULIS ; Lidorii et Martini aliorumque dictæ Ecclesiæ præsulum.

(*Bulle du pape* EUGÈNE IV.)

Extraits de l'HIEROGAZOPHYLACIUM BELGICUM ou *Trésor des saintes Reliques de la Belgique*, par Arnold Raysse, Belge de Douai et chanoine de l'église de Saint-Pierre, dans la même ville.

Douai, Gérard Pinchon, 1638.

Page 502. — « On compte quelques saints qui ont reçu de notre Seigneur, immédiatement ou par le ministère des anges, la sainte communion...

« Il existe des peintures qui prouvent que saint Gatien, premier évêque de Tours, a reçu la très-sainte communion des mains du Christ, notre Seigneur.

Page 502. — « Adnumerantur sancti aliqui qui vel a Domino immediate vel angelis mediantibus sacram synaxim susceperunt...

« S. Gatianum primum Turonensem Episcopum à Christo Domino Hostiam sacratissimam sumpsisse probant picturæ.

Page 524. « S. Wedasti, totius pene Belgii cantatis-

Page 524. — « A Saint-Waast, le plus célèbre monastère de toute la Belgique, dans la ville d'Arras,

« On conserve et on honore d'un culte fervent les restes des saints et leurs dépouilles sacrées.....

« On y voit le corps de saint Gatien, premier évêque de Tours, dans le reliquaire duquel D. Taverel (Philippe de Taverel, abbé du monastère) trouva, l'an 1602, l'écrit suivant :

« *Beatus Gatianus, etc.*

C'est-à-dire : « Le bienheureureux Gatien fut un des LXXII disciples ; il vint de la ville de Rome dans la cité de Tours, dont il fut le premier évêque ; il se rendit célèbre par un grand nombre de miracles. Son corps reposa à Tours, dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie, pendant 540 ans (1), jusqu'à saint Martin, qui en fit la translation dans l'église

simum cœnobium in urbe Atrebatense,

« Sanctorum pignora et sacras exuvias adservantur et eximio cultu venerantur.....

« Corpus S. Gatiani primi Turonensium Episcopi, in cujus capsa, anno MDCII prænominatus Dominus Taverel (Philippe de Taverel, abbé du monastère) litteras hujus tenoris reperit :

« *Beatus Gatianus fuit*
« *unus de discipulis* LXXII
« *qui ab urbe Roma civi-*
« *tate Turonensi primus*
« *directus Episcopus cla-*
« *ruit multis miraculis ;*
« *cujus corpus jacuit in*
« *ecclesia beatæ Mariæ in*
« *dicta civitate, annis* 540,
« *usque ad sanctum Mar-*
« *tinum, qui illud in ca-*
« *thedralem ecclesiam*
« *transtulit. Unde etiam*
« *transportatum postea*
« *in monasterium sancti*
« *Petri situm in territorio*

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur dans les chiffres. Saint Martin est mort vers 400.

cathédrale. De là, il fut transporté dans le monastère de Saint-Pierre, situé en Poitou, dans la ville de Maillezais. Puis deux moines du même monastère le transportèrent, l'an 1004, d'abord dans un bourg appelé Buissières, ensuite dans le prieuré de Saint-Priest, situé dans la ville de Béthune.

« L'an 1151, le saint corps fut transporté à Gorra, qui est une dépendance de l'église de Saint-Waast. Enfin, la guerre ayant éclaté entre les rois de France et d'Angleterre, le corps de saint Gatien fut transporté, l'an 1546, dans l'église de Saint-Waast d'Arras; la tête du saint et quelques ossements furent recueillis dans un vase d'argent doré, l'an du Seigneur 1550. »

« *Pictaviensi in civitate* « *Malensi* (Gallice Maillezais). *Postea duo monachi* « *ejusdem cœnobii præfatum corpus an.* 1004 « *primum in pagum qui* « *Bosseria* (Buissières) *dicitur, deinde in prioratum* « *sancti Prajecti, situm in* « *villa Bethuniæ transtulerunt. Denique, anno* 1151, « *in præposituram de* « *Gorra ecclesiæ almi* « *Patris Wedasti subjecta* « *dictum corpus deportatum est. Tandem ob bellum inter reges Franciæ et Angliæ exortum* « *anno* 1546 *translatum* « *fuit corpus prædictum* « *in ecclesiam beati Wedasti Atrebatensis, et* « *ipsius caput cum aliquot* « *ossibus in vase argenteo* « *deaurato reconditum,* « *anno Domini* 1550. »

## OBSERVATIONS.

Le *Propre* actuel de l'Église de Tours, à la fête de la Translation de saint Gatien, leçon VI[e], mentionne le

voyage de ses reliques à Béthune au temps de l'invasion des Normands sur les bords de la Loire, puis au monastère de Saint-Waast. Le *Propre* ajoute que le corps de saint Gatien resta à Arras « donec sedatis tu« multibus, Normanisque ad fidem conversis, Atre« batensibus relicta sacri corporis parte, propriæ Ec« clesiæ tandem restitutum est. » Or, ce sont ces dernières reliques que nous possédons aujourd'hui à Tours depuis l'an 1827. Car le corps de saint Gatien, que l'on avait à Tours, a été brûlé par les protestants, comme il est dit à la leçon V<sup>e</sup> qui précède.

Les Normands dont il est question à la VI<sup>e</sup> leçon du *Propre,* ont commencé leurs incursions sous Charles le Chauve (1). C'est sous la conduite de leur chef Hasting qu'ils vinrent mettre le siége devant la ville de Tours; mais la ville ne fut pas prise, grâce à la protection de saint Martin. Quelques années après, toujours sous le règne de Charles le Chauve, les Normands, recommençant leurs guerres cruelles, s'emparèrent de la ville du Mans. Ils allaient revenir et mettre le siége devant Tours. C'est alors que les Tourangeaux enlevèrent les reliques de saint Martin pour les mettre en sûreté d'abord à Orléans, ensuite à Saint-Benoist-sur-Loire, de là à Chablis, où elles se trouvaient encore l'an 877, comme il est évident d'après une patente de Charles le Chauve (2).

(1) Charles le Chauve a été fait empereur à Rome le jour de Noël de l'an 875, mais il était roi de France dès 840.

(2) Les Normands, cantonnés dans le voisinage de Paris

C'est, on n'en peut douter, à la même époque que les reliques de saint Gatien furent transportées à Béthune, ensuite à Saint-Waast près d'Arras. Or, sur les reliques de saint Gatien, demeurées dans ce monastère, l'*authentique* portait en toutes lettres qu'il était UN DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES de notre Seigneur. On ne parviendra jamais à faire croire que, dans le pays, les moines se soient entendus avec les Tourangeaux pour *s'abuser mutuellement* sur l'époque de la mission de saint Gatien. L'*authentique* qui existait à Arras au XVI^e siècle était donc celui qui AVAIT ÉTÉ DÉPOSÉ DANS LA CHASSE DU SAINT SOUS LE RÈGNE DE CHARLES LE CHAUVE. Il me semble que nous avons là une excellente preuve, datant du IX^e siècle, à la distance seulement de deux siècles de Grégoire de Tours,

(Vernon), évacuent leur poste pour rejoindre dans la Loire la bande de Rorik. La dévastation s'étendit avec une nouvelle furie dans la Haute-Bretagne (voir *Plestan, histoire d'une paroisse bretonne,* par L.-F. Jéhan, de Saint-Clavien, Paris, Durand), l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Touraine ; Nantes, Angers, Tours, furent livrés aux flammes, qui dévorèrent à Tours l'église de Saint-Martin, cet illustre sanctuaire de la Gaule mérovingienne ; les restes de l'Apôtre des Gaules avaient été transférés à Orléans, d'où on les porta à Auxerre quand Orléans fut menacé à son tour. Tous les chemins étaient couverts de peuple, de moines et de prêtres fugitifs ; les reliques des saints, autrefois si redoutées des conquérants teutons, fuyaient de toutes parts le noir corbeau d'Odin. — HENRI MARTIN, *Hist. de France,* t. II, p. 411.

mettant ainsi à néant cette prétendue tradition grégorienne dont l'imagination du Chevalier Noir a fait tous les frais (1).

Nous prions le lecteur de relire dans notre *Examen critique,* etc., page 158, la lettre remarquable du pape Jean VIII *aux évêques de la Bretagne-Armorique* de l'an 878, et de faire ici un rapprochement qui se présente naturellement à l'esprit et qui est d'un vif intérêt. Il y a là un argument d'un grand poids en faveur de l'antique tradition de l'Église de Tours. Sept siècles après, nous avons un solennel écho de la même tradition dans la Bulle d'Eugène IV...

Et nous entendons M. l'abbé Bourassé crier du haut des toits :

« C'en est fait à tout jamais des légendes... »

Nous vous en demandons bien pardon, vénérable chanoine, mais « les légendes pieuses du moyen âge ne sont pas des fables... »

« Comment d'ailleurs repousser les traditions qui ont été constamment admises dans nos Églises (2)?

« Nous sommes entrés, dites-vous encore, dans le domaine de l'histoire (3). »

Il est vrai ; seulement, quand vous écriviez ces mots,

(1) Voir la *Défense de saint Grégoire de Tours,* etc., par le Chevalier Noir, pseudonyme de M. l'abbé Chevalier, curé de Civray-sur-Cher, et la réfutation que nous en avons faite dans notre *Examen critique,* etc.

(2) Les *Verrières,* par MM. Bourassé et Manceau, p. 29.

(3) Les *Origines,* etc., p. 11.

vous vous trompiez de chemin et vous vous en alliez à l'erreur. Vous ne pouvez manquer de revenir sur vos pas aujourd'hui que le flambeau de l'histoire, mais de l'histoire véritable et non plus illusoire, brille à tous les yeux. Vous l'avez, un des premiers, saluée, cette vraie lumière de l'histoire, avec l'accent d'une conviction que vous retrouverez encore au fond de votre âme, comme elle éclata, il y a vingt ans, dans les radieuses pages de vos *Verrières*. Vous, l'un des plus nobles fils de cette auguste Église de Tours, vous voudrez rendre à votre mère, par ce retour à ses vivantes traditions, un dernier hommage, un dernier honneur, qui sera comme le couronnement d'une existence ainsi tout entière consacrée à sa gloire.

## XII

### LE TRENTE ET UNIÈME CHAPITRE DU X$^{e}$ LIVRE DE L'HISTOIRE DES FRANCS A-T-IL ÉTÉ ÉCRIT PAR GRÉGOIRE DE TOURS?

> Nos sive morbo sive ipsâ morte sive aliqua re prohibitus est, quominus plura capita vel fortasse librum undecimum adderet, Gregorium imperfectam Historiam reliquisse, vehementer censemus; epilogum vero omnino ab eo scriptum non esse ut statuamus... (*Suit une démonstration.*)
>
> KRIES, *De Gregorii Turonensis episcopi vita et scriptis*, p. 95. Hirt. Breslaw.

Parmi les critiques, partisans de la date des Actes de saint Saturnin pour la mission des sept évêques

primitifs des Gaules, M. l'abbé Bourassé, nous l'avons fait voir, s'est créé une situation impossible. Après avoir reconnu publiquement, en 1848, que le fameux passage de Grégoire de Tours *a vivement exercé la critique et qu'il l'exercera sans doute fortement encore;* après avoir déclaré *apocryphes* en 1849, avec M. Manceau et René Ouvrard, ces mêmes *Actes* de saint Saturnin, il ne craint pas de proclamer, en 1869, que ce texte rejeté par lui, répudié par toutes les Églises et par tous les siècles antérieurs, ruiné par toute la critique historique contemporaine, est une démonstration restée jusqu'ici inébranlable de la mission de saint Gatien. Il n'oserait plus assurer, il est vrai, que ce texte ait quelque valeur pour les six autres évêques; mais il demande grâce pour saint Gatien qu'il veut, on ne sait pour quel honneur, reculer jusqu'au IIIe siècle. M. Bourassé fera le sacrifice des six autres évêques sans trop de peine, pourvu que son Église de Tours ne soit fondée que deux siècles après les autres Églises des Gaules. Si vous demandez comment un texte qui contient au moins *très-vraisemblablement* six erreurs sur sept affirmations peut être raisonnablement accepté pour la septième assertion, M. Bourassé passe outre et ne s'occupe pas du problème... *A tout cas embarrassant opposer une reticence,* c'est la première maxime de la critique nouvelle.

Eh bien! ce n'est pas seulement le texte du XXVIIIe ch. du Ier liv. de l'*Histoire des Francs* qui échappe à nos critiques grégoriens, mais encore celui du XXXIe ch.

du liv. X de la même Histoire, qui n'est du reste qu'un rappel du texte du I[er] livre, qu'il soit authentique ou qu'il soit interpolé.

On remarque d'abord que dans ce chapitre XXXI du livre X, Grégoire de Tours introduit une innovation à laquelle il n'a eu recours dans aucun autre de ses livres, c'est la division d'un chapitre par ***numéros***, innovation qu'il n'explique ni ne justifie.

Mais ce n'est pas la seule anomalie qui frappe dès le point de départ.

Lorsqu'on passe du chapitre XXX au chapitre XXXI du X[e] livre de l'*Histoire des Francs,* on ne peut s'empêcher de remarquer ce qu'il y a de disparate entre la fin du premier de ces chapitres et le commencement du suivant.

Fin du chap. XXX......... « Le foin fut détruit par « les pluies et les inondations ; il y eut peu de blé, « mais les vignes produisirent avec abondance. Le « fruit du chêne se forma, mais ne vint pas à matu« rité. »

Commencement du chap. XXXI. « Touchant les « évêques de Tours, bien qu'il me semble en avoir « écrit quelque chose, cependant je désire en indiquer « ici l'ordre et le nombre, à partir du temps où, pour « la première fois, un prédicateur de la religion chré« tienne arriva dans cette ville. »

Il est impossible de ne pas être choqué d'une transition aussi brusque et aussi heurtée, et l'on s'arrête naturellement à la supposition d'une interpolation,

Qu'on veuille bien réfléchir à l'ensemble des circonstances que nous allons grouper, qui portent à admettre une telle interpolation, et l'on ne tardera pas à se convaincre qu'il y a tout lieu de croire que ce n'est pas Grégoire de Tours qui a écrit le XXXI^e^ chap. du livre I^er^ de l'*Hist. des Francs.*

Développons nos preuves.

Saint Grégoire a été sacré évêque de Tours l'an 573; or, s'il est l'auteur de l'*Épilogue,* c'est l'an 593 qu'il l'aurait écrit. Voici en effet ce qu'on y lit : « Nous avons achevé d'écrire ces livres la 21^e^ année de notre consécration. »

Il est manifeste que le X^e^ livre de l'*Histoire des Francs* n'est pas terminé. Rien absolument ne demande qu'il se termine par le chapitre XXX. Certains faits qui devraient y être relatés et qui n'y sont pas, démontrent suffisamment que Grégoire n'a pas achevé ce travail. Pourquoi, en effet, saint Grégoire aurait-il terminé son *Histoire* en 591 ? Pourquoi ne l'a-t-il pas continuée jusqu'à la mort du roi Gontran l'an 593? Car, enfin, Grégoire a survécu à Gontran. Dans les *Miracles de saint Martin* (liv. IV, 37), il dit : « Tempore autem quo post obitum gloriosissimi regis Guntramni... » Grégoire aimait Gontran; il l'estimait comme un saint faisant des miracles (*Histoire des F.,* liv. IX, c. 21) et il reconnaissait ces prodiges comme vrais. Pourquoi n'a-t-il pas terminé ce livre comme il en a terminé plusieurs autres (voyez fin des livres II, III, IV, VI, de l'*Hist. des F.,*), en rappelant la mort

d'un roi, d'un roi surtout comme Gontran? Pourquoi, encore une fois, ne composant son *Épilogue* que la vingt et unième année de son épiscopat, et après la mort de Gontran, arrivée le 28 mars 593, n'a-t-il rien dit de cet événement grave dans son Histoire? La seule réponse qu'on puisse sérieusement donner à cette question, c'est que Grégoire a été empêché de terminer son ouvrage. Mais, comme le chapitre 37 du livre IV de la *Gloire des Martyrs* a été composé avant l'*Épilogue*, puisqu'il y est indiqué, et que ce chapitre parle de la mort de Gontran, il suit tout naturellement que c'est l'an 593 et après la mort de Gontran que le chapitre 37, ci-dessus indiqué, a été écrit, et que c'est la même année, ou la suivante, que l'*Épilogue* l'aurait été aussi : ce que nous ne pouvons admettre. Car, à part que Grégoire, dans son livre X de l'*Histoire des F.*, ne dit pas un mot pour indiquer qu'il a terminé son œuvre et qu'il cesse d'écrire, ou qu'il se réjouit d'avoir mené son œuvre à bonne fin ; à part qu'il ne conduit pas son Histoire jusqu'au moment où il aurait écrit l'*Épilogue*, à part cela, disons-nous, l'*Épilogue lui-même n'a aucune liaison* avec ce qui précède. Donc ce n'est pas de propos délibéré que Grégoire a laissé son œuvre inachevée. Ruinart semble avoir été si frappé de cette raison qu'il pense (*Préface*, § 84) que Grégoire, empêché de continuer son Histoire pour cause de maladie, s'est hâté d'y ajouter l'*Épilogue* un peu avant sa mort.

Que ce soit *pour cette raison ou pour une autre*, il

est certain que le livre X de l'*Histoire des Francs* est inachevé, et qu'il n'est pas le dernier livre écrit par Grégoire de Tours. Il est certain, par conséquent, que l'Épilogue qui cite le IV^e livre des *Miracles* de saint Martin, n'était pas exigé, *comme complément* des œuvres de saint Grégoire. Nous allons plus loin, nous disons que Grégoire ne l'a pas écrit. Pour cela nous invoquons le témoignage des manuscrits.

1° Les plus anciens manuscrits, en effet, ne contiennent même pas le X^e livre, ou ne contiennent pas la dernière partie de ce livre. Par exemple, le manuscrit de Corbie, pas plus que celui de Beauvais, n'a le X^e liv. (RUINART, § 122, Préf.) Dans le codex *cameracen...*, les livres de VI à X sont écrits en caractères plus modernes, et le livre X lui-même ne va que jusqu'au XVI^e chapitre. Dans quelques-uns mêmes des manuscrits les plus modernes, on chercherait en vain le XXXI^e ch. de ce livre X, par exemple, dans le codex « Alexandri VIII, » il n'est pas plus indiqué que dans le manuscrit de Royaumont. (RUINART, § 124, Préf.) Au n° 84 de sa *Préface,* Ruinart dit aussi que le X^e liv. manque dans le manuscrit de la bibliothèque du Card. Ottoboni.

2° L'esprit n'est-il pas *péniblement affecté,* quand on connaît l'œuvre de Grégoire et qu'on lit cette adjuration : « *Conjuro omnes sacerdotes,* etc. » Ah ! ce n'est pas saint Grégoire de Tours, mais un imposteur qui a écrit ces lignes ; ou plutôt elles sont de quelque érudit qui, pour veiller à la conservation des œuvres de saint

Grégoire et trouvant que, dans *les plus anciens manuscrits, manquaient certains chapitres,* a ainsi voulu avertir de ne point se permettre ces altérations de l'œuvre qu'il aimait.

3° Dans l'Épilogue sont énumérés *sept livres des Miracles...* Et Grégoire en énumère *huit* dans le prologue de la *Gloire des Confesseurs*, dans lequel il dit : « Septimum (librum) de Feliciosorum vita, octavum hunc scribimus de *Miraculis Confessorum.* » Or, comme la préface des *Confesseurs* énumère *tous les livres* de Grégoire sur les miracles, il faut s'en tenir à ce qu'il dit.

4° Le livre que Grégoire de Tours dit expressément qu'il faut appeler *De vita Patrum* (1), est indiqué, dans l'Épilogue, sous le titre *De vitis Patrum.* Donc l'auteur de l'Épilogue n'est pas Grégoire de Tours.

5° Ce qui suit est d'une très-haute gravité.

Dans l'Épilogue, Grégoire de Tours ne suivrait pas l'ordre de succession des évêques qu'il a indiqué dans son Histoire ; donc ce n'est pas lui qui a écrit cet Épilogue.

6° De plus, ces paroles : « Sicut à nobis relicta sunt... quod si te sacerdos... hos autem libros in anno vicesimo primo ordinationis nostræ perscripsimus... » ne sont pas de Grégoire ; car, 1° Elles manquent dans le codex *Colbert,* bien qu'il soit entier (c'est celui qu'on dit de la bibliothèque Thuan ou Saint-Michel) ; item

(1) Prologue de la vie des Pères : « Unde manifestum est melius dici *Vitam Patrum* quam Vitas. »

dans le codex *cluniacen...* et elles n'ont été ajoutées dans celui de la bibliothèque de la reine Christine qu'au XVI^e siècle (c'est le n° 556). — 2° Dans l'Épilogue, Grégoire abandonnerait sa chronologie la plus habituelle ; il ne compterait plus par les années des rois d'Austrasie (l'Auvergne, au temps de Grégoire, était sous la domination de ces princes, et Grégoire était attaché de cœur à cette branche royale), et du reste, l'Épilogue compte depuis la mort de saint Martin, à la vingt et unième année de l'épiscopat de Grégoire, 168 ans, et ailleurs Grégoire en compte 197. 3° La dernière partie de l'Épilogue est en désaccord avec la première.

Dans la première partie, il est dit qu'on entreprend l'Épilogue pour faire connaître l'ordre de succession des évêques, et aussi afin d'indiquer le *nombre des années* pendant lesquelles chaque évêque a occupé le siége épiscopal de Tours, depuis le moment où pour la *première fois* un prédicateur y a *annoncé la foi*. Or, non-seulement cette supputation a été omise, mais on indique avec *adresse*, comme cause de cette omission, cette raison : « Nous n'avons pas suivi ni compté les dates parce que nous n'avons pu retrouver *exactement les intervalles* écoulés entre les diverses ordinations épiscopales ; quia intervalla ordinationum *integre* non potuimus reperire. » Remarquons qu'en alléguant cette raison, on use évidemment d'artifice ; car, quand même on ne tiendrait absolument aucun compte des *intervalles* des ordinations des évêques de Tours,

pourvu qu'on s'en tienne à *l'ordre de succession* suivi par l'anonyme dans l'Épilogue et qu'on admette la durée qu'il indique à l'épiscopat de chaque évêque, on trouverait, de la *mort* de saint Martin à la *vingt et unième* année de Grégoire de Tours, 198 ans et même plus, tandis que dans la dernière partie de l'Épilogue, on n'en met que 168; de sorte que si on voulait tenir compte des intervalles qui ont eu lieu entre les différentes consécrations épiscopales, la différence entre la première partie de l'Épilogue et la deuxième serait plus sensible encore.

Donc, Grégoire de Tours n'est pas l'auteur de ce XXXI^e chap. du X^e livre de l'*Hist. des F.* Comme on le dit, il ne se serait pas contredit aussi grossièrement dans le même chapitre (à dix lignes de distance).

Enfin, et ceci est très-grave, il est dit à la fin de l'Épilogue que la trente et unième année du règne de Gontran coïncide avec la dix-neuvième année du règne de Childebert et avec la vingt et unième année de l'épiscopat de Grégoire de Tours; mais notre historien a dit lui-même ailleurs (*Hist. des F.*, l. X, c. 24) que la seizième année du règne du roi Childebert coïncide avec la trentième année du règne de Gontran. Comment la trente et unième année du règne de Gontran pourrait-elle coïncider avec la dix-neuvième de Childebert? C'est impossible... Voici qui est plus fort : à la dix-neuvième année du règne de Childebert, qui est l'an 594, Gontran ne vivait plus... Et, qu'on le sache bien, on n'explique rien du tout en disant qu'il faut

modifier une date, mettre, par exemple, la trente-troisième année du règne de Gontran, au lieu de la trente et unième.

Ruinart ne gagne rien à nous dire qu'il est à présumer qu'Odon a lu le XXXI^e chap. du X^e livre; car Odon est du X^e siècle, et Ruinart lui-même nous indique un manuscrit, non pas de Grégoire de Tours, mais un manuscrit isolé, qui est, dit-il, le trente et unième chapitre du X^e livre, plus les évêques (1) qui ont siégé sur le trône épiscopal de Tours depuis Grégoire jusqu'à Landran (2). Ce manuscrit, dit Ruinart, est du IX^e siècle. Nous l'acceptons volontiers pour tel, mais l'existence séparée de ce manuscrit est un indice de plus que cet Épilogue qu'il contient n'est pas l'œuvre de Grégoire, mais bien de l'auteur de ce codex qui, dans la suite, aura été regardé comme une copie d'une *œuvre* de Grégoire de Tours.

La critique s'oppose donc à ce qu'on s'appuie sur cet Épilogue comme étant de Grégoire. A voir l'estime qu'en font les partisans de l'hypothèse *Dèce et Gratus,* on est tenté de croire qu'ils ignorent le peu d'autorité du document qu'ils nous opposent avec tant de complaisance.

(1) En omettant toutefois les quatre premiers successeurs de Grégoire et dérangeant l'ordre de succession des autres.

(2) Il contient aussi le passage de saint Grégoire sur la mort de saint Martin, mais sous ce titre : « Sermo Domini Gregorii episcopi de transitu sancti Martini. »

Nous pouvons ajouter que dans cet Épilogue l'auteur anonyme 1° fixe, *irrévocablement* et *sans hésitation,* à la première année de Dèce l'arrivée de saint Gatien dans les Gaules, tandis qu'au livre I, c. 28, saint Grégoire place ce fait *sous Dèce et Gratus, consuls,* après avoir raconté le martyre des saints Xiste et Laurent; ce qui donne à penser qu'il ne savait guère à quelle année de l'empire de Dèce *correspondait le consulat.* Car, bien qu'il ne se montre pas fort instruit sur l'article des Papes, il devait l'être plus encore que sur celui des Consuls. Pour ne pas se tromper, il n'avait qu'à consulter Eusèbe traduit par saint Jérôme (1).

Donc, en bonne critique, l'auteur de l'Épilogue n'est pas l'auteur du chapitre XXVIII[e] du livre I[er] de l'*Hist. des F.,* ou il avait fait bien du progrès, tout à coup, et peu de temps avant sa mort.

2° Grégoire, au même chapitre, dit : « Pour Gatien, « Trophime, Austremoine, Paul et Martial, ils vécu« rent dans une grande sainteté; après avoir acquis « des peuples entiers à l'Église et de tous côtés étendu « la foi du Christ, ils sortirent de ce monde. »

Quant à l'auteur de l'Épilogue, il montre saint Gatien convertissant *quelques païens;* il le retient « dans les cryptes et dans les lieux cachés... avec le

(1) Eusèbe, dans son *Histoire,* indique le martyre de saint Fabien sous Dèce; mais pour saint Sixte, il ne le place point sous Dèce dans son Histoire, bien que dans sa *Chronique,* où il se trouve, il soit déplacé par erreur ou par une faute de copiste.

« peu de chrétiens convertis..., et il mena, dit-on, à « Tours cette même vie pendant 50 ans. »

Oh! non, cet auteur n'est pas Grégoire de Tours.

3° Dans son Histoire, saint Grégoire ne sait qu'une chose sur saint Lidoire, c'est qu'il a été, selon lui, le seul évêque entre saint Gatien et saint Martin; mais il ne sait pas du tout à quelle époque il a été ordonné, ni quand il est mort, ni combien de temps il a tenu le siége de saint Gatien... Si Grégoire avait su tout cela, il l'aurait certainement dit, car il ne manque pas de le faire pour tous ses prédécesseurs, à compter de saint Martin inclusivement jusqu'à lui-même. Or, l'auteur de l'Épilogue n'ignore rien de tout cela; il fixe les jours, le règne de l'empereur, etc., et la durée de l'épiscopat... Il fait de saint Lidoire le contemporain de saint Martin...

Non, non, cet anonyme n'est pas Grégoire de Tours; car Grégoire n'aurait pas attendu la dernière année de sa vie pour écrire ce qu'il savait de saint Lidoire, lui qui en avait déjà dit un mot dans son Histoire, mais seulement à la fin du I^er^ livre. Il n'en a rien écrit dans le livre de la *Gloire des Confesseurs,* lui qui collectionne en ce genre tout ce qu'il sait et même ce qu'il a entendu dire de plus curieusement *légendaire*...

Nous pensons donc que ces considérations réunies forment une masse compacte de preuves qui portent très-fortement à croire que Grégoire de Tours n'est pas l'auteur du XXXI^e^ chapitre du X^e^ livre de l'*Histoire des Francs*.

Ce n'est pas en s'appuyant sur des documents si peu sûrs qu'il convient de bâtir des hypothèses chronologiques pour combattre une tradition aussi constante, aussi solidement établie que celle de l'Église de Tours. Il y aurait, dans une pareille tentative, une témérité inexcusable, qui tournerait inévitablement à la confusion du critique, en donnant la mesure de son peu de science et de discernement.

## XIII

### DE L'AUTORITÉ DE SAINT GRÉGOIRE DE TOURS COMME HISTORIEN ET HAGIOGRAPHE.

Est-il permis de critiquer les auteurs qui ont été placés au nombre des saints? Opinion d'un bénédictin et de saint Augustin. — Jugements de divers critiques sur Grégoire de Tours: Hilduin, Baronius, Tillemont, Guizot, Gorini, Kries, etc. — Rôle du protestantisme dans l'école de Launoy; cette école ne pourrait pas citer aujourd'hui un seul partisan sérieux.

Un religieux bénédictin du XVII^e siècle, sur le point de se livrer à un examen critique de Grégoire de Tours, commence par faire ces réflexions : « Il est certain, « dit-il, que, comme la science donne de l'éclat à la « saincteté, aussi celle-cy donne de l'authorité à celle-« là, et quand elles se rencontrent toutes deux en un

« mesme suiet, elles font vne parfaite et haute alliance :
« toutesfois n'estant pas sœurs iumelles, elles ne sont
« pas inséparables, et comme l'vne peut estre sans
« l'autre, aussi peut-on faillir dans la connaissance
« des choses qui ne sont pas nécessaires pour estre
« sanctifié, sans rien diminuer de la sainctetė. C'est
« pourquoy nous ne ferons pas de tort à la vénération
« que nous deuons auoir pour sainct Grégoire de Tours,
« encore que nous nous déportions de ses sentiments
« touchant la matière que nous traitons... C'est néant-
« moins avec quelque scrupule que ie luy ay osté de
« son crédit, mais la défense de la vérité m'y contraint,
« et ce grand sainct ne m'en sçaura pas mauuais gré,
« puisque ne faisant estat d'autre gloire que de celle
« dont il iouit, il sacrifiera volontiers ses interests par-
« ticuliers, s'ils y sont engagez, à la gloire de son
« maistre qui est icy intéressée (1). »

Ces réflexions sont très-justes, et nous les avons citées pour aller au-devant des jugements peu réfléchis de quelques personnes qui répugnent à admettre que la critique puisse librement s'exercer sur les œuvres d'un auteur que l'Église a placé au nombre des saints. Au grave bénédictin sur lequel nous venons de nous appuyer, nous joindrons l'autorité de saint Augustin. « Les auteurs canoniques, dit-il, sont les seuls à qui nous devions cette heureuse servitude de ne pas entrer

(1) *Les Vies des Evesques dv Mans*, etc., par Dom Bondonnet, prieur de Sarcé, etc., in-4°, pages 17, 25.

dans le moindre doute qu'ils aient pu ni se tromper ni nous tromper ; mais, pour tous les autres auteurs, quelque saints et quelque éclairés qu'ils soient, je ne me fais pas une loi, en les lisant, de croire vrai ce qu'ils disent, sur cela seul qu'ils l'ont cru vrai. »

Fondé sur des autorités de ce poids, nous oserons donc remonter les siècles et arriver jusqu'à Hilduin, qui, dès le IXe siècle, deux cents ans environ après Grégoire de Tours, portait déjà sur cet historien, chroniqueur et hagiographe, un jugement que la postérité a confirmé. « Au reste, disait Hilduin, il faut pardonner « à la simplicité de ce saint homme, qui, ayant cru « bien des choses autrement que la vérité le voulait, « les a mises en écrit, non pour tromper le lecteur, « mais en toute honnêteté et toute sincérité... *non cal-* « *liditatis* astu, sed benignitatis et simplicitatis voto, « litteris commendavit (1). »

On voit qu'au IXe siècle, la critique éclairée avait parfaitement apprécié les écrits de Grégoire de Tours, et qu'elle ne les *surfaisait* pas plus alors qu'aujourd'hui.

On sait quelle idée Baronius avait, au XVIe siècle, des écrits et de l'étendue des connaissances de saint Grégoire. « Il faut, dit-il, passer cela, comme plu- « sieurs autres choses, à la simplicité de cet auteur, « qui en a admis avec tant de facilité un si grand « nombre (2). »

(1) Dans SURIUS, 9 oct.

(2) Sed hæc sicut alia plura, etc. *Ann. eccles.*, t. II.

Les partisans du IIIe siècle s'épuisent en vains efforts pour réhabiliter Grégoire de Tours ; la critique de nos jours l'a pénétré ; tout ce qu'il dit en dehors de la tradition de son Église vacille et croule. « Il a trouvé un texte de la *Passion de saint Saturnin* portant une date. Il applique conjecturalement cette date aux six autres évêques dont la *Passion de saint Saturnin* ne dit pas un mot, et il continue son récit, sans plus revenir sur la question. Et l'on veut, onze siècles après la mort de Grégoire de Tours, onze siècles écoulés dans la croyance entièrement opposée à cette assertion du saint évêque, sur une parole de lui jetée au courant de la plume, contredite par l'auteur même en différents endroits de ses ouvrages, bâtir un système complet de dénégation, opposer cette unique parole à tous les témoignages antérieurs, contemporains, postérieurs à Grégoire de Tours ! L'*Histoire des Francs* est pleine d'inexactitudes, d'erreurs même, on en convient. Ce seul passage devra avoir un privilége d'infaillibilité qu'on refuse à tous les autres. Les monuments contemporains lui sont opposés ; n'importe ! Quand on sera à bout d'arguments, on pourra toujours dire que sans doute Grégoire de Tours avait entre les mains des textes plus authentiques (1). »

Il est difficile d'expliquer ce que se propose Grégoire de Tours en écrivant l'histoire. Au lieu des *textes authentiques* qu'il a entre les mains, on le voit donner,

(1) *Saint Denys,* etc., par l'abbé DARRAS, p. 125.

sans en prévenir, sans faire aucune réflexion, des textes faux ou apocryphes. C'est ainsi qu'au ch. XX de ce Ier livre de l'*Hist. des F.*, il nous fait un récit bizarre, absurde, tout imaginaire, de la résurrection de notre Seigneur, au lieu du récit véritable des évangélistes, qu'il savait sans doute par cœur.

Au chap. XIX du même livre, il nous dit que *les ténèbres se répandirent sur toute la terre après la mort de notre Seigneur,* tandis que l'Évangile nous raconte que ce fut avant sa mort. Comment admettre qu'il ait pu se tromper sur des sujets qui lui étaient si familiers?

Lorsqu'il fait bâtir à Bazas une église par une dame gauloise l'an 30 ou 31 de notre ère, et qu'il fait assister cette Gauloise à la décollation de saint Jean-Baptiste, ce sont là autant d'impossibilités si évidentes qu'il est bien difficile de croire qu'il ait pu s'y tromper, et pourtant il raconte toutes ces invraisemblances avec un aplomb incroyable. Du reste, on le sait, un critique contemporain, le Chevalier Noir (M. l'abbé Chevalier), s'y est laissé prendre lui-même après avoir lu trois fois Grégoire de Tours la plume à la main (1).

Si l'histoire évangélique est maltraitée à ce point,

(1) Voyez notre *Examen critique*, etc., ch. VII. — « Grégoire de Tours s'est trompé de date; il a placé au IIIe siècle ce qu'il devait mettre au Ier. Sa chronologie se trouve en contradiction avec tous les monuments historiques de l'antiquité. » (JAGER, *Hist. ecclésiast. cathol. en France,* t. I, p. 2.)

quel fondement pouvons-nous faire sur un récit comme celui des *Actes* de saint Saturnin, dont l'authenticité ne présente absolument aucune garantie?...

Nous avons vu le jugement de Tillemont, de Dom Liron, etc.; nous pourrions citer vingt autres auteurs. Joignons à ces savants M. Guizot, traducteur de Grégoire de Tours, historien grave et désintéressé, éclairé de toutes les lumières contemporaines : « C'est, dit-il, un déluge de fables absurdes (1). »

Un illustre critique, l'abbé Gorini, nous a donné la règle à suivre dans l'interprétation de Grégoire de Tours; c'est à cette règle qu'il faut se tenir : « Je le « cite, dit Gorini, quand je vois son opinion d'accord

(1) *Hist. de la Civilis. en France,* t. II, lec. XVII, p. 33 (1846). — En Allemagne, on porte les mêmes jugements qu'en France sur Grégoire de Tours. « Quæ quum ita sint magna profecto in Gregorio legendo cautio adhibenda est, quem et opinionibus interdum ita obcæcatum et partium studio eo ductum esse videmus, ut res gestas adeo aliter ac accidisse sciret narraverit. Illud igitur primum semper quærendum est atque omni cura indagandum, qua causa commotus aut hominum laudaverit aut rem exposuerit, unde vero concludendum, quæ fides ejus verbis debeatur. »

Le savant Kries, de Breslau, que nous venons de citer, a fait une étude approfondie de notre historien. (*De Gregorii turonensis episcopi vita et scriptis,* p. 77.)

L'ouvrage de M. Lecoy de la Marche : *De l'autorité de Grégoire de Tours,* est aussi une excellente étude critique de notre vieil auteur.

« avec d'autres assertions authentiques, et quand il se « borne à reproduire quelques documents (1). »

Que gagne-t-on à multiplier les éloges emphatiques et les interprétations trop évidemment intéressées ? La critique impartiale, que l'illusion ne peut atteindre, sourit et ramène inflexiblement les choses à leur modestes et véritable niveau.

Il paraît que les prétentions de nos Grégoriens à une élucubration *supérieure* de saint Grégoire de Tours, trouvent au dehors des échos peu favorables et que ceux-ci menacent de répondre... des choses peu sympathiques... à des critiques trop peu mesurées.

Il était facile de prévoir que les choses finiraient par de telles réclamations. On ne se joue pas impunément de la science, de l'histoire, des traditions solennelles d'une grande Église...

« De nos jours, dit un des plus éloquents défenseurs de la tradition de nos Églises, tous les grands travaux d'érudition ecclésiastique enregistrent sans hésitation la date du Ier siècle, comme la véritable époque de nos origines chrétiennes ; et l'on pourrait presque assigner le terme assez rapproché où il ne restera plus un seul partisan du système suranné de Launoy. La France est le seul pays catholique qui l'ait adopté ; l'Espagne l'Italie, l'Allemagne, y furent complétement étrangères ; il n'est pas douteux que le mouvement hérétique du protestantisme et du calvinisme n'ait aidé

(1) *Défense de l'Église*, t. IV.

singulièrement à accréditer une opinion qui s'attaquait aux traditions immémoriales les plus anciennement admises dans l'Église catholique. Si l'on avait pu errer unanimement sur des faits d'histoire pendant un si long cours de siècles, les mêmes erreurs pouvaient se rencontrer dans les croyances dogmatiques. Les sarcasmes de Launoy furent donc accueillis avec une faveur qui serait, sans cette circonstance, complétement inexplicable. Le protestant Claude Sarreau, conseiller au Parlement de Paris, s'applaudissait, dans une lettre au protestant Saumaise, de l'habileté de Launoy (*vir solers*), « qui renversait, disait-il, tous les insignes mo-
« numents de la superstition, en arrachant à la piété des
« fidèles le culte de leurs patrons les plus vénérés...
« ista omnia superstitionis insignia monumenta. » (Claudii Serravii senatoris parisiensis Epistolæ. Arausonii, 1644, p. 199.)

Nous ne craignons pas que MM. les abbés Bourassé et Chevalier raniment aujourd'hui parmi nous les froides cendres des Claude Sarreau, des Saumaise et des Launoy. Toute la science historique du XIX^e^ siècle proteste contre eux.

# XIV

## LA QUESTION DES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE TOURS RAMENÉE A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION.

> Le caractère propre de la prédication évangélique, constaté par la tradition des premiers siècles, fut celui d'une rapide universalité qui étonna le monde païen, et qui fut, dès l'origine, l'argument le plus concluant employé par les apologistes.
>
> L'abbé DARRAS, *S. Denys*, p. 1.

### I

### TABLEAU DES DOCUMENTS HISTORIQUES ET TRADITIONNELS QUI DÉMONTRENT SAINT GATIEN AU Ier SIÈCLE.

Si, comme l'exige impérieusement la critique historique, on compare entre eux les divers passages que nous fournit saint Grégoire de Tours touchant les prédications de la foi chrétienne dans les Gaules, et si on recueille tous les passages où il est fait une mention quelconque de la grande question relative à la première introduction du christianisme dans une ou plusieurs parties de cette vaste contrée, on est amené à tirer cette conclusion : Grégoire de Tours lui-même prouve que les sept hommes apostoliques dont il est question sont des missionnaires envoyés dans les Gaules au Ier siècle. Au chap. XVIII du Ier livre de

l'*Hist. des F.*, il les dit *envoyés ensemble, la même année, sous le même consulat,* et à la fin du même chapitre, après avoir parlé des fruits magnifiques de leur zèle apostolique, il les montre *réunis dans le ciel,* comme ils l'avaient été dans leur mission. « C'est ainsi qu'après avoir quitté la terre, les uns martyrs, les autres confesseurs, ils sont tous ensemble réunis dans les cieux. » On le sait, Grégoire, dans la plénitude de ses connaissances historiques, admet et proclame la mission simultanée de tous ces prédicateurs de la foi. Ce fait n'était pas douteux à ses yeux. Il proclame encore cette mission simultanée dans son livre de la *Gloire des Confesseurs* (chap. xxx). Car, dans ce chapitre, après avoir parlé (chap. xxvii *ibid*) de saint Martial, venu d'*Orient avec deux prêtres,* il a soin de nous rappeler que saint Austremoine, le premier qui *a annoncé le Christ à la cité des Arvernes,* était compagnon de saint Gatien et *des autres* qu'il a nommés plus haut. Il est évident que Grégoire fait ici allusion à saint Martial, dont il vient de parler au chap. xxvii qui précède, et il est non moins évident que Grégoire fait aussi allusion à saint Trophime, à saint Paul, à saint Denys et à saint Saturnin. Il n'y a nul doute que Grégoire de Tours ne crût, sans la moindre hésitation, que les sept évêques avaient été envoyés ensemble dans les Gaules.

*Or, Grégoire n'a pas inventé cette simultanéité de la mission de ces hommes apostoliques,* et cependant, quoi qu'il en dise, elle ne s'est jamais trouvée écrite dans

les *Actes* de saint Saturnin ; il l'a donc nécessairement puisée ailleurs, et ce ne peut être que dans la tradition ou dans la légende de saint Gatien, ou dans la légende de saint Ursin, ou dans ces trois sources qui étaient à sa portée. Car, on n'en peut douter, il a eu entre les mains non-seulement la légende de saint Gatien, mais aussi celle de saint Ursin, aussi bien qu'une légende de saint Saturnin. De ces trois documents, il n'en a trouvé aucun entièrement d'accord sur tous les points. La légende de saint Saturnin ne parlait que de saint Saturnin, et, selon Grégoire, elle le faisait vivre et mourir à Toulouse, sous les consuls Dèce et Gratus.

Les *Actes* de saint Ursin nomment les sept hommes apostoliques cités par Grégoire, et les disent *venus ensemble dans les Gaules,* mais envoyés *ab apostolis,* par les apôtres ; tandis que la *Vie* de saint Gatien, qui, elle aussi, disait que tous ces saints personnages avaient été envoyés ensemble, n'indiquait cependant pas le nom du pontife qui avait organisé cette *mission simultanée:* « Beatus Gatianus, a Præsule sedis apostolicæ... cum cæteris participibus ejusdem operis... in Gallias adventavit. » Aussi (*Gloire des Confesseurs,* c. IV), Grégoire de Tours se contente-t-il de dire : « Nous savons par la tradition, *fama ferente,* que Gatien fut envoyé par les évêques de Rome à la ville de Tours, dont il fut le premier pontife (1). » Mais ce que nous

(1) Grégoire de Tours, en face de ces textes et de la tradition, s'est décidé à reproduire le Consulat de Dèce et de Gratus, indiqué par les *Actes* de saint Saturnin qu'il avait

devons affirmer hautement c'est que, au temps de Grégoire, à Tours et ailleurs, on croyait que saint Gatien était compagnon des six autres prédicateurs, Trophime, Paul, etc. ; on croyait à la mission simultanée de ces évêques. Ce point d'histoire est incontestable. Mais il n'est pas moins incontestable que ces sept hommes apostoliques ont toujours, dans l'antiquité, été regardés comme les *premiers* prédicateurs de la foi dans les diverses contrées qu'ils ont évangélisées. C'est de toute certitude pour Tours, selon la *Vie* de saint Gatien, déclarée VERISSIMA par le chanoine Maan, et par toute la tradition. C'est ce qui est dit en propres termes au chap. XXXI du X[e] l. de l'*Hist. des F.*, chapitre d'une authenticité douteuse, il est vrai ; mais le chapitre IV de la *Gloire des Confesseurs*

entre les mains, comme époque de cette mission simultanée, date certainement *douteuse,* à ne considérer que ces *Actes en eux-mêmes,* tels que nous les avons, mais *très-probablement fautive,* si on lui oppose, comme on le doit, les très-anciens *Actes* du saint, cités par Bosquet, le manuscrit de la bibliothèque *Casanata,* du monastère des dominicains de la Minerve de Rome (du v[e] au VII[e] siècle), les *Actes* de saint Ursin, écrits au v[e] ou au VI[e] siècle, et les *Actes* authentiques de saint Denys, publiés par les Bollandistes, Actes connus sous le nom de Fortunat, monument contemporain de Grégoire de Tours ou plus ancien, et, par-dessus tout, l'antique tradition des Églises, en France et en Espagne, évangélisées par ce saint compagnon de saint Gatien.

nous dit : « Gatien, premier évêque de Tours, selon la tradition. »

Grégoire de Tours nous le dit aussi expressément de saint Austremoine : « Per sanctum enim Stremonium « qui et ipse a Romanis episcopis cum Gatiano beatis- « simo et reliquis quos memoravimus, est directus, « *primum* Arverna civitas *verbum* salutis accepit, « eoque prædicante salutare mundi Redemptorem- « que omnium Christum Dei filium credere cœpit. » Rien n'est plus formel que ces paroles. Et, aux yeux d'une saine critique, Grégoire pensait de même touchant saint Saturnin, saint Martial, saint Denys, saint Paul de Narbonne et saint Trophime d'Arles. Donc, à ses yeux, tous ces prédicateurs étaient réellement les premiers qui ont annoncé la foi catholique dans ces contrées diverses (1). Cette conclusion demeurera à

(1) Il est admis aujourd'hui, même par M. l'abbé Chevalier, que les Gaules ont été évangélisées dès le Ier siècle. Donc toutes les preuves, directes ou indirectes qui prouvent cette première évangélisation militent en faveur de la mission, aux temps apostoliques, des saints évêques Trophime, Gatien, Martial, etc. ; ce qui fait que nous osons hardiment, et selon toutes les règles de la plus saine critique présenter au public, comme preuves excellentes à l'appui de la mission de saint Gatien avant l'an 250, les nombreux témoignages qui nous assurent que la foi a été non-seulement prêchée dans les Gaules dès le Ier siècle, mais aussi tous ceux qui nous la montrent prêchée en Espagne et dans la Grande-Bretagne longtemps avant l'époque fixée dans un texte fautif

jamais irréfutable. Cette mission n'est pas, pour Grégoire de Tours, une mission seconde, comme on nous le dit *faussement,* mais bien la première mission faite dans la Provence, dans la Narbonnaise, dans l'Aquitaine, dans la Touraine, dans la Séquanie et particulièrement aussi dans l'Arverne, c'est-à-dire dans les 5/6$^{me}$ des Gaules.

Au chapitre XXIX du l. I$^{er}$ de l'*Hist. des F.,* Grégoire de Tours nous raconte qu'un disciple des sept évêques fut envoyé par eux pour annoncer la foi à la cité de Bourges, et selon toutes les meilleures données de l'histoire, ce disciple est saint Ursin, qui, au chapitre LXXX de la *Gloire des Confesseurs,* A ÉTÉ ORDONNÉ PAR LES DISCIPLES DES APOTRES, selon Grégoire lui-même.

Toujours, selon Grégoire de Tours, au chap. XXVIII du I$^{er}$ l. de l'*Hist. des F.,* parmi ces sept évêques, il faut compter saint Saturnin, qui, au chapitre XLVIII de la *Gloire des Martyrs,* doit être regardé comme ORDONNÉ PAR LES DISCIPLES DES APOTRES : « Saturninus vero martyr, ut fertur, ab apostolorum discipulis ordinatus... » On est déjà porté à conclure que les évêques sont tous des missionnaires du I$^{er}$ siècle, même aux yeux de Grégoire de Tours ; mais cette preuve, réunie à la première, c'est-à-dire, à ce que nous dit Grégoire, que ces sept hommes apostoliques sont les *premiers* qui ont annoncé la foi dans les différentes

de Grégoire de Tours, texte surabondamment réfuté par Grégoire lui-même.

contrées auxquelles ils ont été envoyés, et à ce que nous en disent les traditions respectives de ces grandes Églises, ces deux preuves, disons-nous, combinées, démontrent qu'il s'agit ici de la première introduction du christianisme dans les Gaules.

C'est, du reste, ce que nous assure la *Vie* de saint Ursin, antérieure à saint Grégoire.

C'est ce que nous indique clairement l'ancienne *Vie* de saint Gatien antérieure aussi à saint Grégoire.

C'est ce que nous prouve le document d'Arles, très-probablement contemporain de Grégoire de Tours. Le Chevalier Noir n'a pu infirmer en rien la valeur de ce document.

C'est ce que prouve la plus ancienne *Vie* de saint Martial, antérieure à saint Grégoire.

C'est ce que montrent très-évidemment les anciens *Actes* de saint Denys, que l'on croit à peu près contemporains de Grégoire de Tours. Suivant M. l'abbé Darras, ils remonteraient à 460.

C'est ce qu'affirment les dix-neuf évêques d'Arles plus d'un siècle avant Grégoire de Tours, en ce qui regarde saint Trophime et par conséquent tous les autres, selon saint Grégoire lui-même.

C'est ce que nous dit saint Fortunat pour saint Martial et saint Denys et par conséquent pour les cinq autres. (Voy. p. 46 de l'*Examen critique,* etc.)

C'est ce que prouvent les plus anciens *Actes* de saint Saturnin.

C'est aussi ce qu'indiquent les évêques Eufrone,

Prætextat, Germain, Félix, Domitien, Victorius et Domnol dans leur lettre à sainte Radégonde : « Itaque « cum ipso catholicæ religionis ex ortu, cœpissent Gal« licanis in finibus venerandæ fidei primordia respi« rare » etc. Car ils parlent de la première prédication de la foi faite dans les Gaules ; par conséquent, ils parlent nécessairement des premiers prédicateurs de cette foi dans les Gaules ; et ces premiers prédicateurs ne sont et ne peuvent être autres que ceux qui sont proclamés tels par les plus anciennes Églises, fondées par eux.

C'est surtout ce que nous indique Grégoire de Tours par la fin du chap. XLIII du I<sup>er</sup> l. de l'*Hist. des F.*, où, voulant donner la raison de la grande vacance du siége de saint Gatien, il affirme qu'il y avait alors à Tours de cruelles *persécutions* qui ont duré 37 ans !... Ces persécutions ne peuvent coïncider avec l'époque du règne du grand Constantin.

Au témoignage si positif de Paul Warnefride que nous avons déjà cité, il faut joindre le *Diplôme* du roi Théodoric (Calensis) : « Theudericus, rex Francorum, vir inluster, etc. (1) », tous les évêques de France, réunis en concile à Paris l'an 824, enseignant la même chose avant que les *fausses Décrétales fussent nées*. (Voy. notre *Examen critique*, p. 46, *note*.)

Citons encore les travaux d'Hilduin, la lettre du sa-

(1) Nous ne devons pas oublier l'hymne d'Eugène de Tolède sur saint Denys. Rien n'est plus explicite.

vant Hincmar, archevêque de Reims, l'affirmation *positive* et *formelle* d'Enée, évêque de Paris; Wandalbert, l'an 850, Martyrol., IX oct. (Migne. *Patrol.*, t. CXXI.)

Touchant spécialement saint Gatien, la *Lettre* du Pape Jean VIII, datée de Troyes, adressée aux évêques de la Bretagne-Armorique, page 158 de l'*Examen critique*, etc.; la translation des reliques de saint Gatien à Saint-Waast; le manuscrit inséré dans les chroniques d'Eusèbe (*Examen critique*, p. 162); le texte d'Yves de Chartres; la légende de saint Gatien, revue par Philippe Berruyer; enfin la liturgie de l'Église de Tours, etc., etc., etc.

## II

### TABLEAU DES CHEFS DE PREUVES EN FAVEUR DE L'OPINION QUI PLACE SAINT GATIEN AU IIIe SIÈCLE.

1° Un texte de Sulpice Sévère : « Sub Aurelio.... Tum primum intra Gallias Martyria visa, serius trans Alpes Dei Religione suscepta. »

Texte absolument nul, réfuté par toute la critique et qu'aucun historien sérieux n'ose plus nous opposer (1).

(1) Dans une édition des œuvres de Sulpice Sévère, publiée à Paris en 1662, *Operâ et diligentiâ* M. HIERONYMI MERCIER, *in utroque jure licentiati*, nous trouvons le passage de Sulpice Sévère que nous venons de citer, accompagné de cette note : « Quinimo in Gallias missi sunt ab apostolis

2° Le chapitre XXVIII du I[er] l. de l'*Hist. des F.*, texte dix fois fautif. *Actes* de saint Saturnin, déclarés l'œuvre d'un faussaire et très-probablement défectueux.

3° Quelques passages du XXXI[e] chapitre du X[e] l. de l'*Hist. des F.* probablement l'œuvre d'un faussaire. En tout cas n'ayant pas plus de valeur que le XXVIII[e] chap. du I[er] liv. de l'*Hist. des F.*, dont ils sont une répétition dépourvue de toute critique (1).

4° Le passage incompris d'une *Lettre* du Pape Adrien II.

C'est une pure argutie d'avocat d'une cause perdue.

5° La *Chronique* de Béchin (XII[e] siècle), inconsciente copie du passage attribué à Grégoire de Tours. — Letalde, historien, qui met saint Pothin avec saint Gatien l'an 250, cent ans après son arrivée dans les Gaules (2). (Voir notre *Examen critique*, etc.)

« sanctus Martialis, sancti Petri discipulus, ad Lemovices, « Sabinus et Potentianus ad Senonas, Ursinus ad Bituriges, « Eucherius ad Treviros, Fronto ad Petrogoras, Julianus ad « Cenomannos et Clemens ad Metenses. » Page 230.

(1) « Jusqu'au XVIII[e] siècle, l'opinion isolée de saint Grégoire de Tours, bien qu'elle fût connue, est restée sans « influence et sans écho. » L'abbé CORBLET, *Orig. de la Foi chrét. dans les Gaules*, p. 38.

(2) ... «Respondeo Letaldum contra totius Ecclesiæ gallicanæ « consensum tunc pugnasse : nec illam epocham ex alio « hausisse fonte, quam ex Gregorio Turonensi, ut ex illius « vitæ lectione constat : unde non multum ejus auctoritati « tribuendum. » NOEL ALEXANDRE, t. III, p. 176.

6° Deux Bréviaires de Marmoutier, l'un du XI^e, l'autre fin du XIII^e, qui se contredisent à merveille ; car, quoiqu'ils soient la copie l'un de l'autre, à part ce qu'ils disent à la fête de saint Gatien en rapportant le commencement du XXXI^e chapitre du X^e l. de l'*Hist. des F.*, ils disent que saint Gatien a été envoyé avec saint Pothin et avec saint Denys l'Aréopagite, envoyé lui-même par saint Clément... (V. *Examen critique.*)

7° Un ouvrage intitulé : *De commendatione provinciæ Turoniæ,* du XIII^e siècle, qui cite tout *simplement* Grégoire de Tours, ou le faussaire, auteur du XXXI^e ch. du X^e l. de l'*Hist. des F.*

8° La *Chronique* des archevêques de Tours, XIII^e siècle.

9° La *Chronic. Turon.* abréviative ; c'est un abrégé de la grande chronique, qui est l'ouvrage très-peu sérieux d'un moine de Marmoutier, dit-on. Cette grande chronique est pour le moins autant pour le I^er siècle que pour le III^e, car elle ne cite, après avoir indiqué l'opinion qui est pour le I^er siècle, que le texte de Grégoire de Tours, sans aucune critique. L'abrégé de la grande chronique n'a pas plus de valeur. (V. l'*Examen critique.*)

Toutes ces chroniques, dont nous pourrions très-facilement faire voir le peu de valeur, ne sont qu'un inintelligent écho d'un texte fautif de Grégoire de Tours, et demeuré sans force en face de la tradition de notre Église métropolitaine.

Nous le constatons une fois encore, et tous nos con-

tradicteurs sont eux-mêmes forcés d'en convenir, toutes les preuves qu'on fait valoir avec tant de bruit dans les brochures de MM. Bourassé et Chevalier, ne sont qu'une répétition d'un texte de Grégoire de Tours, texte ruiné par la critique, qui n'est basé lui-même que sur les *Actes* de saint Saturnin, actes très-mal *commentés* et surtout *augmentés* d'une manière très-malheureuse par saint Grégoire , *Actes* enfin très-probablement fautifs et par conséquent inadmissibles par l'histoire. Il ne reste donc à nos contradicteurs, pour prouver l'arrivée de saint Gatien en Touraine l'an 250, que deux textes de Grégoire de Tours, textes combattus, détruits par d'autres passages du même auteur, et en opposition flagrante avec des documents plus anciens et plus autorisés, avec des documents contemporains, imposants, avec des documents postérieurs très-nombreux, et enfin avec les traditions certaines des Églises fondées par les compagnons de notre saint apôtre et surtout avec la tradition de l'Église de Tours, une des plus vénérables et des plus célèbres des Gaules. Nous pouvons le dire aussi bien que M. l'abbé Bourassé, nous avons lu attentivement les brochures qui ont paru pour la défense de l'opinion du IIIe siècle, nous n'y avons rien trouvé de convaincant, rien de neuf ; nous y avons vu beaucoup d'affirmations, beaucoup de négations surtout, mais aussi peu prouvées les unes que les autres... On enfle la voix pour exalter Grégoire de Tours, on épuise toutes les épithètes élogieuses... labeur ingrat et stérile ! On ne fait que jeter de la poussière au vent.

# NOTES SUPPLÉMENTAIRES

## Note I.

**Page 15, dans la note :... Voilà un texte bien embrouillé et qui reste au moins fort douteux.**

« Ante annos *L*, *sicut actis publicis, id est Decio et* « *Grato consulibus,* sicut fideli recordatione retinetur, pri- « mum et summum Christi Tolosa civitas sanctum Saturni- « num habere cœperat sacerdotum (1). »

« Ainsi donc, ce serait sous le consulat de Dèce et de Gratus que la ville de Toulouse aurait reçu son premier apôtre, cinquante ans avant l'époque où écrivait l'auteur, ce qui ferait remonter ce document à l'an 300 environ. Mais les mots que nous avons soulignés sont une interpolation : plusieurs manuscrits offrent cette variante *Decio et Germanico;* d'autres ne contiennent pas de noms propres, mais seulement *ante annos satis plurimos* ou *ante annos plures.* Pourquoi cette barbare répétition de *sicut?* Pourquoi invoquer la tradition pour un fait qui est attesté par des actes publics? Le mot *id est* indique une addition explicative, une note marginale qui s'est glissée postérieurement dans le texte. La leçon primitive devait porter simplement *ante plures annos.* Cette indication était suffisante du vivant de l'auteur; plus tard elle devint trop vague, et on voulut mentionner en marge une date plus précise. Un copiste aura

(1) D. Ruinart, *Acta primorum Martyr. sincera et selecta,* p. 110.

introduit les noms de Dèce et de Gratus, tandis qu'un autre, mieux renseigné, comme nous allons le voir, a inséré le nom de Claude. »

Voir la suite dans *Les Origines de la foi chrét.,* par M. l'abbé Corblet, page 52. Ce travail, qui vient de paraître, est un des plus solides et des plus éloquents que nous connaissions.

## Note II.

**Page 22, ligne 11 : L'école traditionnelle aujourd'hui, environnée de toutes les ressources de l'érudition, etc.**

« Il ne faut pas oublier que la tradition est un des éléments de la science historique : on doit la discuter quand elle est en désaccord avec d'autres renseignements; mais on ne saurait lui opposer purement et simplement une injuste fin de non-recevoir. Qu'on agisse ainsi vis-à-vis des traditions populaires, on ne s'expose qu'à rejeter parfois un certain fonds de vérités mêlées à des fables; mais qu'on tienne la même rigueur à des traditions qui se retrouvent sur tous les points de la France et du monde catholique, dans tous les siècles de l'Église; dont l'origine se perd dans la nuit des temps; qui concordent entre elles, malgré l'enseignement des lieux; qui sont en harmonie avec l'enseignement général de l'histoire; qui sont consignées dans les plus vénérables monuments de la liturgie; c'est vouloir renverser les lois de la critique et supprimer l'une des sources de la vérité. » M. l'abbé Corblet, direct. de la Revue de l'art chrétien, etc. Voyez son savant ouvrage *Les Origines de la foi chrétienne dans les Gaules,* p. 31.

## Note III.

**Page 40, ligne 9... Ils (les sept évêques) sont envoyés par saint Fabien...**

Nous n'avons jamais compris comment ni pourquoi tous nos grégoriens français, depuis le XVII[e] siècle, ont attribué à saint Fabien l'envoi des sept hommes apostoliques dont il est ici question. Nous avons lu les *Vies* de ce saint pape, écrites par des auteurs de divers pays et de différentes époques. Jamais, excepté en France, on ne le dit auteur de ce fait mémorable, de cette grande mission, bien capable pourtant d'illustrer son pontificat. Partout (1) on lit que saint Fabien a ordonné ou sacré *onze évêques,* « *episcopos per diversa loca undecim.* » Outre que le catalogue dressé sous le pape Libère ne fait pas mention de ces évêques, est-il probable qu'ils aient été tous envoyés dans les Gaules? L'invraisemblance augmente lorsqu'on songe qu'il y faudrait joindre saint Julien du Mans, saint Nicaise ou Nigaise de Rouen, saint Ursin de Bourges, saint Sixte de Reims, saint Memmie de Châlons, saint Potentin et saint Savinien de Sens, etc.

(1) Voyez Anastase le Bibliothécaire, Alphon. Ciaconio, etc. Ce dernier écrit :

« Anno Christi 56, Petri Pont. anno 12, Neronis imper, 1, etc.

..... Petrus urbem longo post tempore reversus... multos interim *ex suis discipulis factos episcopos,* prædicandi Evangelii gratia, *in diversas* provincias direxit : in Siciliam PRISCUM...; in Gallos Lemovicenses, Tolosates et Burdigalenses, MARTIALEM; in Tungrenses, Colonienses et Treverenses, MATERNUM et VALERIUM; in Remenses, SIXTUM; in Arelatenses, TROPHIMUM; in Senonenses, SABIANUM; in Cenomanenses, JULIANUM; in Viennam et Moguntiam, CRESCENTEM; Catalacinum, MEMMIUM; in Bituricenses, URSINUM; in Arvernenses, AUSTRONIUM; in Santonenses, EUTROPIUM; in Germaniam, EUCHARIUM, ÆGISTUM et MARIANUM; in Hispaniam, TORQUATUM, EUPHRASIUM et alios, etc., etc. — Ad an. 68, col 36 : « (Lini) pontificatus an. IX, floruit DIONYSIUS Areopagita, Athenarum episcopus et Galliarum apostolus... » — Extrait de l'Hist. Pontific. Romanor. et S. R. E. Cardinalium, par ALPH. CIACONIO, FRANC. CABRERA MORALI et ANDRÉ VICTORELLO, etc. Imprimé à Rome, *typis Vaticanis,* an. 1630. T. I[er], col. 32.

## Note IV.

Notes ajoutées au chap. VII : *M. l'abbé Chevalier et les Légendes au concile de Limoges*, page 37.

Nous lisons dans la brochure de M. Chevalier : *Les Légendes,* etc., page 9 : « Si les ruisseaux de la foi ont découlé d'Arles, comme d'une source unique, dans toutes les Gaules, il est impossible d'attribuer la première prédication dans nos contrées à des envoyés directs de saint Pierre, et saint Martial lui-même y perd son titre d'apôtre. »

De ce que saint Trophime est le chef de la grande mission apostolique en Gaule, s'ensuit-il que ses compagnons n'ont pas été, comme lui, envoyés par saint Pierre ? S'ensuit-il que, dans l'Aquitaine, saint Martial ne soit le premier qui y ait annoncé la foi?

« Ce qui me frappe... c'est que personne ne réclama en faveur de l'apostolicité des Églises de France. Et cependant il y avait là les cinq évêques du Puy, de Périgueux, de Cahors, de Clermont et de Bourges (page 14)...

Pourquoi auraient-ils réclamé? Si l'archevèque de Bourges, en 1031, ne pensait pas devoir maintenir que saint Ursin était un des soixante-douze disciples, il le maintint comme ayant été envoyé par saint Clément, et on maintint qu'il avait vu notre Seigneur, qu'il était Nathanaël (avant son baptême) et qu'il a été disciple de saint Pierre. Voici le *Propre* actuel : « Unus ex septuaginta duobus discipulis Domini, juxta quosdam *Nathanael* nomine, Ursinus in baptismo vocatus, a sanctis apostolis ab urbe Roma... in Gallias missus est. »

L'évêque de Clermont n'avait pas plus que celui de Bourges à défendre ses traditions. Elles étaient bien attaquées

sur le point de savoir si les fondateurs de leurs Églises étaient du nombre des soixante-douze, mais sur ce *point* seulement, pas du tout sur le fait de la mission de ces saints par l'apôtre saint Pierre; et l'évêque de Clermont pouvait très-bien garder le silence, attendu que pour lui, pas plus que pour Bourges, il n'avait jamais été question de donner à leurs saints fondateurs le titre d'apôtre, comme depuis longtemps on le donnait à saint Martial.

« Non-seulement l'archevêque de Bourges ne garda pas le silence, mais, ce qui est plus grave, il prit la parole pour combattre ce que l'on veut présenter aujourd'hui comme la tradition immémoriale de son Église (page 15). »

Tout ceci prouve simplement que l'archevêque Aymon ne pensait pas que saint Ursin et les autres hommes apostoliques envoyés par saint Pierre ou saint Clément *fussent du nombre des soixante-douze disciples;* mais cela ne prouve rien contre l'apostolicité de nos Églises, *apostolicité qu'il proclame.*

Le silence des écrivains, saint Jérôme, Paul Orose, Sulpice Sévère, etc., sur les saints personnages de nos plus anciennes légendes est d'autant plus significatif, dit M. l'abbé Chevalier, qu'ils sont spéciaux dans la matière (page 3).

Du silence de ces écrivains nous ne pouvons rien conclure contre l'apostolicité de nos Églises. Que nous apprennent-ils de la plupart des apôtres, André, Simon, Thomas, Jacques, Barthélemy, etc., des sept diacres, des soixante-douze disciples? Que nous disent-ils de la sainte Vierge? Que nous rapportent-ils de la plupart des cent vingt disciples qui étaient dans le Cénacle et qui reçurent le Saint-Esprit? Et les cinq cents disciples qui assistèrent à l'Ascension de notre Seigneur, pense-t-on qu'il n'y en ait pas eu un certain nombre qui se sont réunis aux apôtres pour les suivre dans leurs

missions? Et tant d'autres chrétiens convertis dont les apôtres firent sans doute des *coadjuteurs,* qui est-ce qui a écrit leur *vie ?* qui est-ce qui nous a conservé ces récits?...

M. l'abbé Chevalier nous parle de la *lente propagation de l'Évangile, malgré les expressions oratoires de quelques Pères* (page 4)... Que M. l'abbé prenne garde de blasphémer ici contre la bonté et la miséricorde infinie du divin Rédempteur. Les passages des Pères sont nombreux et ne ressemblent point à des expressions *purement oratoires;* ce sont des témoignages pleins de fermeté et de conviction. « La prédication du royaume de Dieu ne s'effectua point par « un progrès lent, mais elle parcourut toute la terre avec « une prompte et infatigable activité. » *Prædicationis regni Dei non fuit lenta properatio,* etc. SAINT HILAIRE de Poitiers, sur le psaume CXLVII (1). Nous avons donné le texte de saint Chrysostome page III de l'Introduction de notre *Examen critique,* etc. « La promptitude inouïe avec laquelle se fit ce grand changement, dit Bossuet, est un miracle visible. » (*Discours sur l'Hist. univers.*) On lit encore dans le même ouvrage : « L'Église naissante remplissait toute la terre, et non-seulement l'Orient, mais encore l'Occident, outre l'Italie, les provinces d'Espagne, les diverses nations des Gaules, la Germanie, la Grande-Bretagne (2). »

(1) Voyez un autre texte non moins remarquable de saint Hilaire de Poitiers. *Tract. in Psalm.*, XIV, n° 13.

(2) Odor cognitionis Evangelii in omnibus gentibus suavis factus est. — — *Constitutions apostoliques.* (IIe siècle.)

Quid autem dicemus de christianorum secta, qui in omni parte orbis, imo vero in omni civitate, inveniuntur. — L'hérétique BARDESANES, *De fato dial. ad Antoninum imper.* (IIe siècle.)

Magistri nostri verbum non mansit in sola Judæa, sicut philosophia in Græcia, sed diffusum est per totum orbem terræ, Græcorum simul et barbarorum Gentibus, et vicis et totis urbibus persuadens. — *Saint* CLÉMENT *d'Alexandrie.* (IIe siècle.)

Nous sommes revenu sur cette brochure de M. l'abbé Chevalier pour montrer avec quelle précaution il faut le lire. Personne n'est plus habile que lui à sophistiquer l'histoire.

## Note V.

**Page 50... pieuses et naïves légendes, inspirées par l'ardent amour du clocher...**

On a dit que « les Églises, comme les villes, ont toujours eu une tendance à vieillir leur berceau et qu'on s'explique les prétentions des siéges épiscopaux, en voyant celles de certaines cités qui ont jadis réclamé pour fondateur, soit un prince aventurier, exilé de Rome, soit quelque héros échappé d'Ilion! Nous répondrons que ces imaginations romanesques ne datent ni des temps mérovingiens, ni du moyen âge. C'est seulement aux XVe et XVIe siècles qu'on voulut rattacher l'histoire des Gaules à celle de l'antique Troie et parfois même à Noé et ses enfants. Ce fut le dominicain Annius de Viterbe qui donna, le premier, en 1498, la série des prétendus rois primitifs des Gaules, qu'il attribua à Berose. D'autres écrivains brodèrent bientôt sur ce thème des fictions aventureuses, et l'on inventa des biographies détaillées des vingt-quatre souverains qui se seraient succédé dans les Gaules, depuis le déluge jusqu'à la guerre de Troie. On voit qu'aucune assimilation ne saurait être établie entre les rêveries du XVIe siècle et les traditions religieuses dont l'origine remonte à la naissance du Christianisme. » *Les Orig. de la foi chrét.*, par M. l'abbé Corblet, p. 41.

## Note VI.

**Page 79, ligne 9. Voilà donc « les altérations criantes, » etc.**

Dans notre réponse aux *Treize cas* de M. l'abbé Chevalier, nous nous sommes arrêté au dixième, persuadé que le lecteur trouverait dans notre *Examen critique,* etc. tout ce qu'il lui faut pour se convaincre qu'il n'y a dans tous ces *cas,* de la part de notre contradicteur, que de vaines chicanes. Toutefois nous croyons qu'on nous saura gré d'ajouter ici quelques citations à celles qui se trouvent dans notre seconde brochure. Ainsi voici une *note manuscrite* précieuse de M. André Salmon, recueillie à la Bibliothèque municipale de Tours :

« La *Grande Chronique,* dit-il, cite saint Grégoire de Tours QUOIQUE CONTRAIRE A SON OPINION SUR L'ORIGINE DES ÉGLISES DE FRANCE, mais ensuite elle le prend pour guide presque constant. »

Au onzième *cas,* M. Chevalier m'accuse de *supprimer* un texte de Chateaubriand. Voici à quel propos. M. Tailliar écrit dans un article publié dans le *Bulletin monumental :* « Il nous paraît plus sage de nous en tenir à ce qu'a dit « saint Grégoire de Tours, et de suivre l'opinion de tant « d'écrivains éminents qui, depuis Bossuet jusqu'à Chateau- « briand, fixent au temps de Dèce, etc. » Dans un tirage à part que M. Tailliar vient de faire, un *erratum* renvoie à la page 113, en disant : retranchez *depuis Bossuet jusqu'à Chateaubriand.* M. l'abbé Chevalier comprendra maintenant, j'espère, comme M. Tailliar l'a compris lui-même, si j'étais fondé à écrire dans mon *Examen critique;* p. 188 : « S'appuyer sur Bossuet et Chateaubriand pour éviter une « mission dans les Gaules par saint Pierre ou saint Paul, « c'est donner de soi, de son exactitude et de la valeur de

« ses travaux, une idée peu avantageuse... » M. Tailliar a été lui-même de cet avis, mais M. l'abbé Chevalier, non. On dirait qu'il a crevé les deux yeux à la critique qu'il a prise à son service.

## Note VII.

**Page 114, § II : Un texte de Sulpice Sévère : « *Sub Aurelio*, etc. »**

Les assertions de cet auteur sont loin d'être incontestables. Ainsi il prétend que Néron, réalisation de l'Antéchrist, était encore en vie au v$^{e}$ siècle ; il nous dit que Titus, en haine des Juifs et des chrétiens, fit mettre le feu au temple de Jérusalem ; il raconte que Trajan défendit de persécuter les chrétiens, ce qui est formellement contraire à la teneur de sa lettre à Pline. Aussi Mamachi a-t-il porté ce sévère jugement : « Je crois peu à Sulpice Sévère, qui se trompe souvent et se « montre peu habile en histoire. » (*Orig. et antiq. christian.*, II, 270.) Voir aussi M. l'abbé Corblet, *Origines de la foi chrétienne dans les Gaules*, p. 34 à 36.

## Note VIII.

DES LACUNES DANS LES LISTES PRINCIPALES
DU I$^{er}$ AU III$^{e}$ SIÈCLE.

Parmi les adversaires du I$^{er}$ siècle, on en trouve qui produisent, comme principale raison de leur préférence pour le III$^{e}$ siècle, les lacunes qui apparaissent entre le I$^{er}$ et le III$^{e}$ siècle, dans la plupart de nos listes épiscopales. Ces interruptions de siéges s'expliquent de la manière la plus plausible.

« 1° L'Église de Trèves compte vingt-cinq évêques rangés au nombre des saints, depuis sa fondation jusqu'en l'an 314, ce qui suffit largement pour exclure tout interrègne. Les listes épiscopales sont complètes, ou peu s'en faut, du Ier au IIIe siècle, à Metz, à Reims, à Chartres, à Narbonne, etc. Nous devons en conclure que la brièveté des autres listes doit s'expliquer par un autre système que celui de nos adversaires, puisqu'une seule exception avérée renverse leur hypothèse.

« 2° Que peuvent prouver ces interruptions contre l'apostolicité des Églises des Gaules, lorsque nous en trouvons de semblables pour des siéges d'Italie et d'Orient, dont nos contradicteurs ne sauraient nier l'existence dès le Ier siècle? M. l'abbé Richard a constaté (*Origines chrétiennes de la Gaule,* p. 62) que Corinthe ne nous offre que six noms d'évêques pour les trois premiers siècles; Éphèse, trois noms pour les deux premiers; Philippes, huit noms jusqu'au XIIe siècle; Athènes, quinze noms jusqu'au XIIe; Aquilée, cinq noms jusqu'à la paix de Constantin; Marsi, trois noms jusqu'au VIe siècle; Ravenne, treize noms jusqu'au XVe siècle; Spolète, neuf noms jusqu'en 350; Lucques, trois noms jusqu'à Constantin. Tout au contraire, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, etc., nous présentent de trente-cinq à quarante évêques pour l'ère des persécutions qui dévorait si vite les chrétiens. On explique ces différences de trois façons : 1° par le peu de soin qu'on mit à rédiger les premiers catalogues; 2° par la destruction des monuments primitifs où auraient pu figurer ces listes; 3° par les persécutions qui, en certains lieux, interrompirent réellement les successions épiscopales. Qu'on nous dise comment ces explications, reconnues valables pour l'Orient et l'Italie, ne seraient plus de mise quand il s'agit des Gaules et de l'Espagne?

« 3° Sans sortir de la France, ne voyons-nous pas de longues lacunes dans les catalogues épiscopaux du moyen âge, notamment à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Toulon, à Aire, etc. Dans d'autres cités, on remarque des interruptions au IXe siècle: on les explique par les invasions des Normands; est-ce que les persécuteurs des premiers siècles n'on pas dû avoir la même influence sur la succession régulière des siéges?

« 4° La brièveté des listes épiscopales peut s'expliquer, selon les localités, de deux manières. Ce n'est point dans les temps de persécution qu'on songe à créer des archives. Tout nous démontre que c'est vers le VIIIe siècle qu'on inséra dans les dyptiques les noms des évêques. Faut-il s'étonner qu'en l'absence de documents on ait commis des oublis inévitables : on se rappelait bien le nom du fondateur, qui d'ailleurs était presque toujours inscrit dans la liturgie des saints, mais il n'en était pas de même pour tous ceux de ses successeurs dont la mémoire n'avait pas été perpétuée par la popularité du culte. Supposons un instant ces dyptiques bien complets au VIIIe siècle; combien y en a-t-il qui aient survécu aux invasions des Normands? Il a fallu les restituer de mémoire au Xe siècle, à l'aide des légendes de saints, des actes de conciles et des rares chroniques qui avaient échappé à la destruction. Comment pourrait-on exiger pour nos successions d'évêques une intégralité qu'on se garderait bien de réclamer dans l'ordre civil ou militaire? « Que diraient nos adver-« saires, s'écrie fort bien M. Salmon (*Recherches,* etc., « p. 202), si, leur ayant demandé la liste des gouverneurs « romains des provinces des Gaules, de César à Constantin, « et n'ayant pu l'obtenir, pour cause, nous venions grave-« ment leur soutenir que les Gaules n'ont pas eu de gou-« verneurs pendant cet espace de temps? » (M. l'abbé CORBLET, *op. cit.*, 47.)

## Note IX.

**Page 100, ligne 1... « Je ne me fais pas une loi, en les lisant, de croire vrai ce qu'ils disent, sur cela seul qu'ils l'ont cru vrai. »**
**Saint Augustin, Epist. 82, ad Hieronymum.**

## Note X.

L'ouvrage de M. l'abbé Bernard, intitulé : *Les Origines de l'Église de Paris,* vient de paraître. L'auteur fait d'importantes concessions à l'opinion adverse à laquelle il n'a porté certainement aucune atteinte sérieuse. M. Bernard a commis une erreur grave, en plaçant sous Dèce un certain nombre de saints dont il fait des compagnons de saint Denys, tandis qu'ils ont été incontestablement martyrisés sous Dioclétien, c'est-à-dire plus de trente-cinq ans après Dèce.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

Tours, imp. J. Bouserez.

